ISSN 0245-9507

36 PAGES !!

le peuple breton



COMPRENDRE LES PAYSAGES BRETONS

LES FÊTES DE L'ÉTÉ

CENTRALISME ET CRISE URBAINE

N° 331-332 / 14 F / JUILLET - AOUT 1991

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

POBL VREIZH



JEU DES 7 FAMILLES CELTIQUES

Pour découvrir les pays celtiques, leurs similitudes et leurs différences. Chaque famille montrant l'activité du pays du début du siècle à nos jours.

De 6 à 12 ans

Existe en version galloise

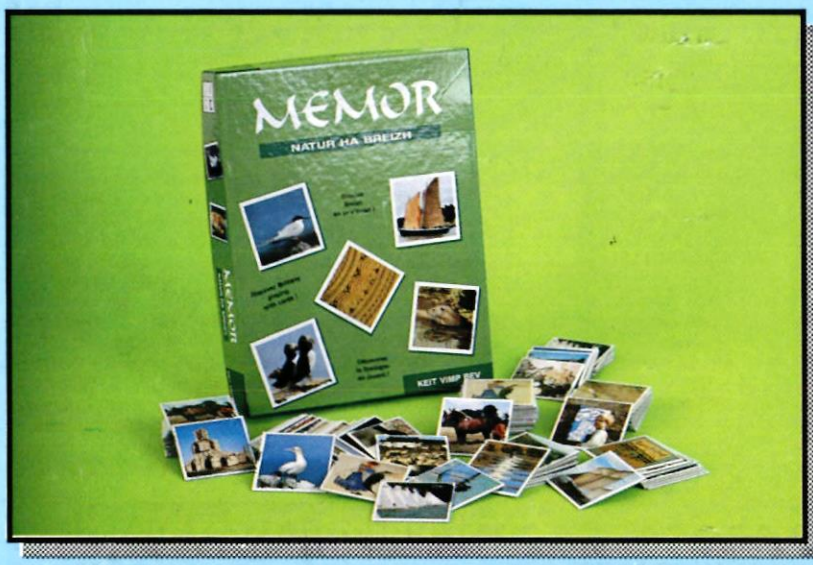
DOMINO DES ANIMAUX

Pour faire découvrir aux touts petits les animaux familiers de Bretagne par un jeu original associant image et silhouette

De 4 à 8 ans

Tri-lingue : Breton, gallois, gaélique





MEMOR

Pour découvrir la Bretagne en jouant, culture, histoire, géographie.

Livret explicatif détaillé en breton et français (+ disponible en 8 langues

de 5 à 77 ans

Ces jeux éducatifs sont l'occasion donnée aux petits et aux grands de découvrir la Bretagne, sa nature, son environnement, sa culture.

La langue bretonne y est présente de façon naturelle, mais elle n'est jamais un obstacle à l'utilisation du jeu par des non-bretonnants.

L'Association Keit vimp bev ("tant que nous vivrons") a fait du chemin en douze ans. Depuis sa première bande dessinée publiée en breton (Jonathan de Cosey) au jeu de 7 familles (c'hoari ar 7 familh) édité en 1988), le propos demeure : proposer des divertissements en langue bretonne, tant pour ceux qui dominent la langue que pour ceux qui l'aiment sans la connaître encore. En effet, un guide bilingue franco-breton accompagne chacun des jeux proposés.

Le lot de 3 jeux .....150 F

bon de commande

SOUSCRIPTION

Aux amis de la liberté

Chaque mois, des lecteurs s'abonnent ou se réabonnent et ajoutent une somme au montant de l'abonnement minimum. Ces « amis du *Peuple Breton* », par leur régularité depuis... 27 ans, assurent une parution régulière du journal et permettent de régler toutes nos factures (des vraies !). Merci à ces amis de la Bretagne, de la liberté de la presse et du combat breton... (Merci aussi à nos annonceurs qui ont permis de fournir la couleur et huit pages en plus. Réservez-leur un bon accueil).

5e et 6e listes : *D. Le Guen, Grâces (20 F) ; J. Martin (60) ; F. Allain, Plouzané (20) ; G. Le Bouler (20) ; J. Gicquel, Lannion (60) ; R. Boloc'h, Carhaix (20) ; M. Le Roy, Asnières (40) ; J.J. Tréguer, Gap (60) ; P.G., Compiègne (50) ; Y. Libouban, Grâces (20) ; J.J. Kerveillant, Kombrit (30) ; Anne Autret, St-Malo (60) ; P. Delorme, Rennes (20) ; R. Gironnay, Quistinic (60) ; G. Peny, Chasse/Rhône (80) ; J. Garoche, St-Brieuc (40) ; K. Ollivier, An Arvor (80) ; R. Lesquelen, Larmor-Baden (20) ; J. Querrien, Montfort (20) ; J.P. Salaün, Orsay (60) ; G. Guyonvarc'h, Hennebont (60) ; J.A. Le Goff, Douarnenez (20) ; J.L. Terrom, Plouguin (10) ; M. Gaillot, Dinan (60) ; J. David, Athis-Mons (30) ; A. Joncquemat, St-Malo (60) ; F.R. Rolland, Le Gd-Auverné (60) ; J. Garçon, Derval (60) ; P. Lanoë, Chanteloup (50) ; J. Fouillard, La Feuillée (10) ; Y. Le Bahy, St-Nolff (60) ; G. Le Calvez, Pléhédel (40) ; E. Le Bot, Paris (60) ; A. Baudet, St-Quay-Portrieux (60) ; F. Guillas, Le Mans (160) ; P. Rhun, St-Herblain (60) ; P. L'Héréec, Plounérin (220) ; M. Marchal, Lorient (60) ; D. Dantec, Villejuif (60) ; Y. Fievet, Gonesse (110) ; Mme Pensec, Douarnenez (20) ; J. Bourles, Landeleau (60) ; O. Kerzerho, Nantes (60) ; J. Le Guiel, Nantes (20) ; J. Laferrière, Camors (70) ; F. Louis, Pondi (90) ; B. Kwiger, Ploemeur (60) ; G. Rade, St-Nazaire (60) ; J. Martini, St-Malo (60) ; L. Berthelot, Bédée (60) ; R. Le Grand, La Baule (60) ; J.P. Subié, Trédrez (20) ; G. Houel, Dinan (60) ; Y. Roquet, St-Malo (20) ; A. Louazon, Vanves (60) ; Anonyme (140 F) ; J.C. Richard, Nantes (20) ; O. Hameury, Vaux (360). Total : 3.700 F. Total 91 : 15.230 F.*

Qui sommes-nous ?

Depuis 1964, l'UDB rassemble des personnes de toutes origines désireuses de permettre à la Bretagne de conserver et développer sa personnalité et aux Bretons de trouver, s'ils le veulent, du travail chez eux. L'UDB peut s'exprimer dans son mensuel indépendant « Le Peuple Breton/Pobl Vreizh », dont une partie des rédacteurs est extérieure à l'UDB. L'objectif du journal est une **information libre, large et contradictoire** sur la Bretagne, l'Europe et le monde.

Nous réclamons **une véritable politique d'aménagement du territoire,** des pouvoirs plus importants pour « la région », comme c'est le cas dans beaucoup d'Etats d'Europe (Espagne, RFA...), **une politique de développement respectueuse de l'environnement,** contrairement à ce qui se passe encore sur les côtes et même en Centre-Bretagne avec certains aspects de la mise à quatre voies de la RN 164 (tracé aberrant de la déviation de Caurel imposé par la DDE, après une enquête publique bidon).

L'exode des jeunes, la désertification des campagnes (voir notre étude démographique) ne sont pas des fatalités. Nous avons des **atouts** (agriculture, agro-alimentaire, façade maritime, pêche...) que nous devons pouvoir développer : nous refusons la régression qui nous est actuellement imposée. Ponctionner la main-d'œuvre bretonne pour la concentrer en région parisienne est une mauvaise chose pour les uns et les autres. Qui ne s'en rend pas encore compte ?

Un autre atout pour notre avenir est notre **identité**, faite d'une histoire, d'une culture et – encore – d'une langue bretonne. Tout recul de notre identité collective amoindrit notre dynamisme et entrave notre développement. Les moyens financiers de notre développement culturel sont en partie absorbés par les grands travaux mégalomanes en région parisienne et ailleurs.

Nous agissons pour une **véritable Europe des peuples et des régions** dans laquelle des mécanismes de solidarité doivent réduire les écarts sociaux et financiers actuels. Le fédéralisme fait partie des moyens que nous préconisons pour y arriver.

En guise de sommaire

Ce numéro spécial prend une petite distance avec l'actualité immédiate ; **ENVIRONNEMENT :** En quatre pages, H. Person vous invite à voir comment chaque époque a laissé sa marque dans les paysages ruraux (p. 7 à 10) ; **PÊCHE :** Un programme précis pour relancer la pêche bretonne (p. 11-12) ; **INTERVIEW :** F. Kerrain présente SAB, association dont l'action pour la langue bretonne tend à changer de forme (p. 13) ; **POBL VREIZH :** Un feuilleton, un article politique, des lectures et une déclaration d'André Lavanant sur la situation actuelle de Diwan, qui a mobilisé des centaines de manifestants à Kemper : c'est le contenu de notre supplément en breton (p. 14 à 17) ; **DÉMOGRAPHIE :** La situation démographique de la Bretagne, canton par canton (p. 18-19) ; **PEUPLES DU MONDE :** Du Jura aux aborigènes d'Australie (p. 20 à 22) ; **CULTURE :** Théâtre (p. 23), peinture (p. 24-25), lectures (p. 26-27), patrimoine sonore et disques (p. 28-29) précèdent l'expo de Daoulas (p. 30) et les fêtes de l'été (p. 31-32) ; **L'ACTUALITÉ** est présente aussi : élections régionales (p. 4), aménagement du territoire (p. 6), brèves (p. 5 et 28), courrier (p. 33) et... Nono (p. 34). Bonne lecture.

Ar bed Keltiek

Levrioù - Pladennoù - Arz keltiek

Livres – Disques – Art celtique

Bali Clémenceau - 29200 BREST - 98 44 05 38

2, Str. Grallon - 29000 KEMPER - 98 95 42 82

50, str. Ar Porzh - 56100 AN ORIANT - 97 21 71 16

BON de COMMANDE

(Voir ci-contre)

Nom & prénom : .....

Adresse : .....

.....

Désire recevoir

..... Jeux de 7 familles à 25 F

..... Jeux de domino à 40 F

..... Jeux de memor à 90 F

+ 10 % de port

Ci-joint le chèque de ..... F

à K.V.B. – 29520 LAZ

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 140 F.
– de soutien
à partir de 160 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)
à partir de N° ..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ÉDITO

Le point à neuf mois des Régionales

A neuf mois de l'élection régionale : le manque d'ambition affiché de l'exécutif régional pour la Bretagne ; la décentralisation dévoyée par le départementalisme et l'émergence de nouvelles baronnies, comme l'a révélé le débat sur l'Université ; l'importance des enjeux : échéance européenne rapprochée, réforme de la PAC, emploi et formation, défense de l'environnement et du cadre de vie, culture...

Tout concourt à renforcer – s'il en était besoin – notre détermination à être présents lors de l'élection régionale, notre volonté de présenter une alternative à un électorat en quête de renouveau et d'authenticité.

C'est pourquoi, dans l'esprit d'ouverture aux autres forces bretonnes préconisé par notre congrès de Plestin à l'automne dernier, nous avons travaillé, en liaison avec Emgann, à la définition d'un pôle politique breton progressiste, mettant en évidence le conservatisme du pouvoir face aux aspirations du peuple breton.

La constitution d'un tel pôle devrait à nos yeux favoriser des convergences plus larges avec les Verts, mais aussi l'AREV – autour des thèmes cités plus haut, resitués dans le contexte international (dialogue Nord-Sud, solidarité avec les peuples de l'Est, désarmement...).

Des listes d'union élaborées sur ces bases correspondent, à notre sens, à l'attente non seulement de très nombreux militants, mais aussi d'une partie importante de l'opinion. C'est dans cet esprit que nous avons rencontré les Verts le 1er juin.

Chaque jour **l'actualité conforte nos analyses respectives** en matière de pollution et d'environnement, de réforme de l'État français et de construction européenne. Et enfin, ce n'est pas un hasard si la collaboration qui s'est instaurée au plan européen se concrétise dans une **réflexion commune** sur les langues et cultures dominées (colloque du 18 mai à Strasbourg) et les Institutions face à l'Europe (à l'automne prochain).

Si les responsables de la Fédération écologique bretonne ont reconnu les convergences manifestes, l'assemblée générale du 2 juin a non seulement rejeté notre proposition d'alliance, mais encore elle entend se réserver toutes les places éligibles.

Bretagne : verts pas mûrs...

Les Verts bretons réunis le 2 juin à Douarnenez et qui avaient rencontré la veille une délégation de l'UDB ont finalement dit non, après des votes serrés, au principe d'une alliance électorale avec la liste bretonne d'ouverture souhaitée par l'UDB.

La décision des amis de Waechter les privera sans doute de l'image d'ouverture « régionaliste » qu'ils affectionnent... et cela au profit de la liste bretonne d'ouverture, qui a – du coup – toutes les chances d'y gagner en cohésion et en crédibilité.

Les Verts bretons étaient soixante en assemblée générale pour traiter des élections régionales. Les votes ont fait ressortir des orientations qui en disent long : un quart des votants était hostile à toute forme d'alliance ou d'ouverture ; une majorité absolue a estimé que les têtes de liste devaient être désignées avant toute discussion sur le programme... ; le refus d'une alliance avec une liste bretonne d'ouverture a été acquis à une voix près. Cette décision qui à nos yeux est une erreur, n'entame en rien notre détermination a être présents avec nos alliés sur des **listes bretonnes d'ouverture.**

Nous ne considérons pas pour autant la situation comme figée et nous multiplions les contacts pour aboutir à une présence électorale satisfaisante aux régionales comme aux cantonales de mars 1992.



Fausses factures et vrais problèmes

La question des fausses factures a été posée à nouveau ces dernières semaines, dans différentes affaires qui ont atteint principalement le PS. Toutes les informations reçues un peu partout semblent montrer que la pratique des financements douteux par pourcentages sur les marchés publics est tout à fait banalisée. Donc, attaquer seulement le PS sur ce terrain-là reviendrait à se voiler la face et à faire de la démolition orientée... Inversement, le PS a tellement fait la morale et continue si fortement à se draper dans de grandes valeurs quand il évoque sa propre action ou celle de ses gouvernants, qu'une partie assez large de l'opinion attendait de sa part des méthodes beaucoup plus claires que celles de la droite. Les braves gens n'admettraient pas que Mère Thérésa fasse le trottoir.

Faut-il des partis et de l'argent ?

Que penser réellement du problème ? Rien n'est simple. Il faut de l'argent pour faire marcher un parti. Non seulement pour les campagnes électorales, mais aussi pour le fonctionnement courant (locaux, informations interne et externe, formation, organisation des débats internes, déplacements...). Ceux qui estiment que des partis politiques fonctionnant bien sont nécessaires pour une démocratie réelle l'admettront facilement.

Ceux qui démobilisent la notion de politique, et donc celle de parti politique, comme on le fait beaucoup ces temps-ci ne m'inspirent pas grande confiance. J'attends qu'ils nous disent et nous montrent ce qu'il faut faire. En réalité, chaque citoyen fait de la politique, c'est-à-dire des choix de société dans sa propre vie. Il n'y a souvent pire choix que de prétendre « ne pas faire de politique » ! Même certains écolos qui tenaient des propos violemment anti-partis ont accepté ce type d'organisation collective !

Faut-il accepter les magouilles ?

Le PS semble avoir fait un choix en arrivant au pouvoir – et peut-être avant – de se financer de la même manière que la droite... et, disent certains, que le PC, qui ne semble pas avoir forcé sur la « naïveté », lui non plus. Encore qu'à la base, il y a eu une somme d'efforts individuels énormes, indiscutablement.

Pas un centime

L'UDB, elle, n'a pas reçu un seul centime de l'argent provenant des entreprises privées, directement ou indirectement. Ces pratiques présentent des inconvénients nombreux et contribuent à fausser le résultat même des élections, c'est-à-dire à mettre la démocratie en péril.

Joël GUÉGAN

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

HUMEUR

On recherche le peuple breton

Selon une décision récente du Conseil constitutionnel, il n'est pas possible de reconnaître légalement l'existence d'un peuple corse. On peut donc penser légitimement qu'il en est de même pour les peuples basque, breton, occitan, etc.

Et pourtant l'on se souvient que c'est « à la demande » des États de Bretagne que celle-ci fut « rattachée » à la France en 1532. Il y avait donc à cette époque un État en Bretagne, émanation d'un peuple breton, qui avait d'ailleurs montré sa volonté d'indépendance en laissant 6.000 morts sur le terrain à Saint-Aubin-du-Cormier le 28 juillet 1488.

Or, aujourd'hui, le peuple breton n'existe plus. Il a disparu. Ne s'agit-il pas là d'un ethnocide ? D'aucun pourraient parler de génocide, faisant allusion à la boucherie de 14/18. Plutôt que de supprimer les corps, on les a décervelés grâce à l'école, qu'elle fût laïque et républicaine ou bien privée et catholique.

Quoi qu'il en soit, la disparition d'un peuple est un crime contre l'humanité. Il s'agit là de crimes imprescriptibles...

Imprescriptibles ? A moins qu'un bon usage de l'auto-amnistie, dans lequel nos députés sont passés maîtres...

Yann Diempenn

Action Kurdistan

Si les Bretons veulent peser sur l'avenir, ils doivent s'unir, dans le respect de leurs différences. Nous les invitons à nous rejoindre. Plus que jamais, le pôle breton progressiste doit être renforcé.

Passez commande à notre librairie !

(Prix franco-livraison par retour)

- ☐ A. Guillerm, *« Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer »* : 97,60 F.
- ☐ Idem, *« La Puissance soviétique et la mer)* : 110 F.
- ☐ *« La Révolution et les Bretons »* : 20 F.
- ☐ *« Problèmes écologiques bretons »* : 37,50 F.
- ☐ P. Romus, *« L'Europe régionale »* : 82,50 F.
- ☐ F. Morvannou, *« Le breton, jeunesse d'une vieille langue »* : 45 F.

(Chèque à l'ordre du *Peuple Breton*).

Chiche !

Arrée : Un projet inquiétant aux portes de l'enfer

La Chambre de commerce de Morlaix a son projet de « musée des légendes » des Monts d'Arrée. Le but : que les touristes s'arrêtent et dépensent de l'argent. Il est prévu, au pied du célèbre « Menez Mikel » (Mont Saint-Michel de Brasparts) un bâtiment de 1.500 m², semi enterré (sic). L'investisseur, la Chambre de commerce elle-même, affirme que « dix équipes de muséographes travaillent actuellement autour de douze thèmes ». Nous n'avons pu en trouver la trace. « Nous avons fait l'unanimité autour de ce projet ». En fait, le projet suscite déjà l'hostilité d'un comité de sauvegarde du site du Mont Saint-Michel et du Yun Ellez (Kermarc, 29530 Loqueffret). Où sont les vrais spécialistes qui doivent définir le contenu du projet ? *A l'heure où, à grands frais, on essaie de réhabiliter la Pointe du Raz, il semble regrettable de toucher à l'un des plus beaux paysages de Bretagne,* l'un des seuls qui coupe le souffle sans qu'il soit besoin d'y ajouter des commentaires. Si l'on voulait un bâtiment pour un musée, l'ex-centrale de Brennilis n'est pas loin !

La minceur de l'information historique sérieuse sur l'époque pré-chrétienne en Bretagne contraste aussi avec l'importance que l'on entend donner à cette période. Ti Polis, le projet de Cointat à Fougères, était inquiétant. Le projet de Brasparts l'est aussi... L'avantage, non négligeable en centre-Bretagne : la création de 5-6 emplois. Alors, si un comité scientifique sérieux travaille le projet, si l'environnement ne fait pas les frais du projet, pourquoi pas, mais à ces conditions seulement.

Un maire et ses marais

Les marais maritimes sont à protéger. Le maire de Plougrescant avait même pris un arrêté municipal en ce sens en interdisant de déposer des ordures sur un marais de sa commune qui, effectivement, servait de dépotoir à des particuliers. Au cours d'une opération « plage propre » avant l'été, le même maire fit déverser les déchets collectés... dans le marais. Seule l'intervention d'un défenseur de l'environnement, face au tracto-pelle communal, mit fin à l'opération (1). Le maire, conseiller général (Ps) du canton de Tréguier, est aussi responsable de la commission « environnement » au Conseil général. Ça promet ! Marais martimes recouverts d'ordures puis transformés en parkings, puis installation de campings ou d'immeubles, ce sont des processus fréquents sur les côtes bretonnes, souvent avec l'accord des élus et de la DDE. Dans le cas de Plougrescant, la gendarmerie a constitué les faits... affaire à suivre.

(1) La municipalité dément. De fait, le « château du gouffre » démoli il y a peu a vu ses déchets enfouis dans le marais de Gouermel. Dans ce cas-là, on ne trouve personne pour plaider coupable !

Un « Conseiller technique aux problèmes bretons » !

Cabinet de Kofi Yamgnane : deux Finistériens

Deux Finistériens font leur entrée au cabinet de Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'Intégration. Jos Le Nouy, 51 ans, conseiller municipal à Châteaulin, technicien aux Télécommunications devient conseiller technique aux problèmes bretons. Jean-Yves Guéguen, 41 ans, ingénieur DDE à Quimper, conseiller municipal à Coray s'occupera de l'antenne châteaulinoise du ministre.

OF 31 MAI 1991 (FINISTERE)

Ça y est ! Après plusieurs siècles de tentatives, l'État français n'était toujours pas parvenu à digérer sa conquête bretonne. Mais tout espoir n'est pas perdu ! Certains Bretons s'étant autodigérés, les récalcitrants vont pouvoir apprécier les effets de la toute nouvelle politique d'intégration que nous concoctera Kofi Yamgnane. Dommage que l'article de notre confrère ouest-français n'en dise pas plus sur le sens qu'il faut donner aux « problèmes bretons » !

Changement de gouvernement :

Les craintes de l'UDB

L'objectif fixé par le chef de l'État au nouveau gouvernement, i.e. la préparation musclée du Marché unifié de 92/93, le volontarisme affiché du nouveau Premier ministre en matière économique, les inégalités croissantes entre les régions que certains, à gauche comme à droite, commencent à dénoncer, tout cela



(« Le Monde »)

amenait logiquement à penser que le pouvoir socialiste saisirait l'occasion pour réhabiliter l'Aménagement du Territoire, « emporté par le vent du libéralisme », comme l'a justement écrit un élu socialiste breton. Deux chiffres confondants ; budget de l'ancien ministère de l'Aménagement : 2 milliards de francs ; subvention d'équilibre de l'État à la RATP : 5 milliards de francs !

Il est douteux que l'Aménagement soit mieux loti associé à la Ville dans le ministère de M. Delebarre. Il est d'ailleurs pour le moins curieux de faire la distinction entre les villes et le reste du territoire quand il s'agit d'aménager...

L'Europe cependant exige des régions fortes. C'est ce qu'ont compris d'autres États qui combinent Aménagement et Décentralisation. En France l'État se désengage sans compenser par des transferts financiers équivalents. A titre d'exemple, en Allemagne les Länder gèrent 50 % de l'argent public, en France 2 % !

Enfin, le déclassement du Ministère de la Mer en secrétariat d'État ne peut que nourrir les craintes d'une région périphérique maritime comme la Bretagne.

H.G.

RÉGION PARISIENNE

Une croissance monstrueuse et suicidaire

En 15 ans, la région parisienne a gagné 31 emplois pour 100 habitants supplémentaires dans la région. Hors d'Île-de-France, il n'y a eu que 12 emplois en plus pour 100 habitants supplémentaires. C'est ce que constate Jacques Voisard, président du Comité de décentralisation. L'écart région parisienne/région la plus pauvre était, pour une moyenne française de 100, de 174 à 90 il y a 10 ans (74 points d'écart). Aujourd'hui, l'écart est de 174 pour la première, à 89 pour la dernière, soit 85 points d'écart (+ 11 %). **Une partie des difficultés bretonnes s'explique par cet aménagement du territoire à l'envers,** surtout depuis les mesures Fabius de 1985 (suppression de l'autorisation administrative préalable pour les constructions d'usines et de bureaux en région parisienne). L'Île-de-France a « gagné » 700.000 habitants depuis 1975 et les prévisions lui ajoutent 1,7 million d'habitants dans les 25 années qui viennent. **De quoi accroître les banlieues et les milliards à dépenser en vain pour leur humanisation. Des milliards qui feront cruellement défaut à la Bretagne, au monde rural, aux régions « périphériques ».**

Le pouvoir politique actuel se contente d'espérer un développement plus étalé dans l'Île-de-France, au-delà de la seule « grande couronne » et d'enrayer le déclin démographique de Paris-ville, sans chercher à modifier le processus général. **Oui, Paris continuera à nous pomper si les régions – si la Bretagne – ne prennent pas les moyens du reéquilibrage des activités sur le territoire hexagonal.**

D'autres le disent (aussi)



France : L'espace rural le plus étendu

A elle seule, **la France représente près de la moitié de la superficie et plus du tiers de la population concernée par les programmes communautaires de développement rural.** C'est dire l'importance particulière que revêt la lutte contre la désertification et la dévitalisation rurales dans notre pays.

...ET LANTERNE ROUGE DES AIDES A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PAR HABITANT

en £

Pays	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Allemagne	6,0	6,5	5,5	6,1	6,1	5,5	5,9	n.d.
Belgique	8,2	13,8	n.d.	9,5	14,4	9,0	8,4	7,2
Danemark	1,4	1,4	1,5	1,2	1,3	1,4	1,5	1,4
France	3,4	2,3	2,4	2,7	3,4	2,5	1,9	1,0
Irlande	63,4	67,4	46,3	27,2	36,4	32,5	39,0	35,0
Italie	36,8	46,5	50,8	51,0	41,7	46,6	40,3	41,9
Luxembourg	36,2	14,9	43,2	13,0	18,1	13,5	57,8	55,9
Pays-Bas	8,7	7,4	8,6	5,8	7,0	7,8	4,6	3,4
Royaume-Uni	18,3	19,0	16,7	14,0	13,9	13,1	14,6	10,6

Petite histoire des paysages agraires bretons

par Hervé PERSON

Peut-on lire l'histoire, l'organisation d'une société à travers l'histoire de ses paysages ? Cette question peut paraître incongrue à certains, mais nous pensons pouvoir répondre par l'affirmative. C'est ce que nous essaierons de faire en décrivant et en critiquant certains paysages bretons. Cette réflexion se situe dans l'approfondissement du travail mené par Loeiz ar Beg dans la brochure *« Bretagne-Verte »*. A cette occasion, rappelons cette phrase de Yann Fiévet dans la préface : *« Défendre l'environnement sans remettre en cause les rapports sociaux, c'est certainement très bon pour soulager sa conscience, ce n'est pas se donner les chances de convaincre la multitude de ceux qui, englués dans ce système, ne font pas de la qualité de l'eau, de l'air, de la mer, une vertu cardinale. »*

Lorsque nous admirons un paysage, il nous est difficile de croire que cette beauté est le résultat du travail de l'homme sur la nature, aidé par ses moyens techniques et de l'organisation de la société dans laquelle il vit. Les moyens techniques ne sont qu'un des produits des rapports sociaux. De même qu'il n'existe pas de génération spontanée, il n'existe pas de nature spontanée. Les paysages, la nature, évoluent eux aussi au cours de l'histoire. Nous essaierons précisément de retracer l'évolution de ces paysages. Pour ce faire, nous reprendrons le plan de Skol Vreizh (t. 1 à 5) *« L'Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques »*.

Boisements et faible peuplement primitifs

Lorsque les Bretons, chassés par les Saxons, ou venant au secours de l'Empire, débarquent en Armorique, nombreuses sont les histoires qui nous dépeignent cette terre d'accueil comme peu peuplée, couverte de bois et forêts. *« L'habitation humaine à ce moment, dans la péninsule, est devenue un accident : la règle, c'est la ronce, le buisson, la forêt et son hôte la bête féroce »*, écrit La Borderie (Histoire de Bretagne, tome 1, p. 258).

Bien qu'elle ait été exagérée (il y avait déjà un bocage à larges mailles), l'ampleur de ces bois explique l'importance de la forêt dans le légendaire breton (ex : forêt de Brocéliande). Si les historiens ne nous renseignent guère sur l'essence de ces arbres, il y a fort à parier qu'il s'agit de feuillus. La seule exception devant être le pin maritime qui devait trouver son terrain de prédilection sur la côte sud et plus particulièrement dans le Golfe du Morbihan. L'immensité des bois et forêts est une preuve de la faible densité humaine. Déjà l'Armor relativement peuplé s'oppose à un Argoat désert.

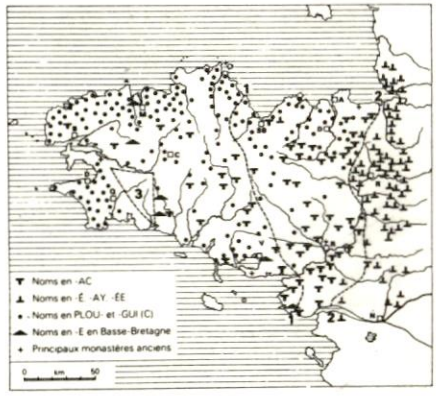
Colonisation : début de défrichement

Aussi, la première tâche à accomplir par ces arrivants consiste à défricher, exploiter le pays. Cette mise en valeur se fait par des ermites (voir l'histoire de saint Hervé, accompagné de son chien dans la forêt de Douna, près de Plouvien). Les rares compatriotes qu'il croise sont des porchers. *« Dans ces forêts infinies, sombres, inextricables, ce sont les seuls guides. Menant leurs troupeaux à la glandée par ces chênaies immenses, inépuisables, eux seuls en connaissent les routes et en savent les nouvelles. »* (La Borderie, tome 1, p. 260). L'agriculture de ces ermites est surtout une agriculture de cueillette, de transhumance, très extensive. Cette agriculture de transhumance est aussi une preuve du faible poids du pouvoir politique sur les individus.

Un peu plus intensive était l'agriculture pratiquée par les autres. En prenant pied en Armorique, les Bretons amènent avec eux leur système social, leur organisation territoriale que l'on peut lire à travers la toponymie (Plou, Gwik, Tre ou Lan). A la tête du Plou, se trouve le Machtiern. Cette société se divise en deux catégories : les hommes libres ; les colons.

Colons et intensification

« Le caractère essentiel du colon, dans les actes bretons du IX^e^ siècle, c'est d'occuper une terre rurale qu'il cultive sous condition d'une redevance annuelle au propriétaire, terre qu'il ne peut quitter mais qu'on ne peut lui ravir ni à lui, ni à sa postérité. Il est lié à la terre, la terre à lui. » (La Borderie, tome 2, p. 125). Le colon cultivait un ran (traduction : division, partage). La redevance se payait le plus souvent en nature. L'obligation de fournir un *sur travail* l'obligeait à avoir une agriculture plus intensive.



Les productions étaient déterminées par la nature des redevances. Les hommes libres, ayant des chevaux à entretenir, on peut penser que les redevances en avoine étaient fréquentes. Dans cette agriculture peu intensive, les plantes étaient beaucoup plus cultivées pour les besoins alimentaires des hommes que des animaux. Bien que gardés, les animaux devaient se débrouiller pour trouver une partie de leur alimentation (glands, herbes, le long des talus). Une bonne rusticité s'avérait nécessaire. Tout le monde connaît ce proverbe breton :

Kompeza Brasparz,
Diveinna Berrien,
Diradenna Plouye,
Zo Tri Zra Impossubl da Zoue

Sur les sols acides de Bretagne, la fougère trouve là un terrain de prédilection. Cela devait rendre assez difficile l'élevage de bovins. La fougère provoque des saignements appelés *« maladie de Kerdiles »*. On comprend mieux maintenant l'importance du porc, animal omnivore qui pouvait se nourrir avec les glands. **La liberté dont jouissait le colon pouvait l'amener à une plus grande productivité du travail que le serf.**

Le serf, lui, n'avait aucun droit. Les redevances exigées d'eux devaient être arbitraires. Le servage était surtout répandu dans les pays germaniques. En Bretagne, il était surtout répandu dans la partie Est.

Telle était la situation sociale et paysagère vers les V^e^, VI^e^ siècles. Il est une question que nous nous posons : Le Plou était-il la propriété entière, personnelle du Machtiern ? Si oui, on pourrait alors considérer une institution rurale qui a profondément marqué la Bretagne, le domaine congéable (« Koumanant » en breton, devenu « Convenant » dans les toponymes actuels) comme un rejeton du Machtiernat.

Le domaine congéable est un mode d'exploitation qui consiste en une division de la propriété entre le propriétaire a qui appartient la terre et le domanier à qui appartiennent les édifices et les superficies (un talus est un édifice). Le domanier a contracté pour le fonds un bail qui peut ne pas être renouvelé. Mais s'il est congédié, il a droit à une indemnité, équivalente en principe à sa part.

Le domaine congéable existe toujours. Actuellement, il est surtout présent dans le Pays bigouden et la région de Pont-Aven. Dans ce système, la terre arable est considérée comme superstructure et appartient au domanier. Par contre, le sous-sol appartient au propriétaire. De ceci, il résulte que tout ce qui est bâtiments ou amélioration de la terre arable (amendements) appartient au domanier. Tout ce qui puise ses racines dans le sous-sol appartient au propriétaire.

Déboisement et domaine congéable

Revenons maintenant au Moyen-Age. Les Bretons, pour défricher leur pays, pratiquent l'écobuage (Marrerez). Cette pratique consiste à brûler la terre et à la fertiliser en répandant les cendres. Des arbres étaient brûlés. Il faut plus de temps pour brûler, abattre un arbre que de le laisser atteindre sa maturité. Or, un arbre, un chêne par exemple, lorsqu'il a atteint un certain âge, a des racines qui traversent la terre arable et s'incrustent dans le sous-sol. Ceci nous amène à une double constatation :

1) Lorsqu'un chêne atteint environ 10 centimètres, ses racines sont dans la terre arable ; il est donc propriété du domanier.

2) Lorsqu'un chêne atteint environ 30 ans d'âge ou plus, ses racines sont dans le sous-sol ; il est donc propriété du propriétaire.

On voit donc les litiges qui pouvaient surgir. Mais les arbustes n'ont jamais leurs racines dans le sous-sol. Ils sont donc propriété du domanier. Ainsi donc s'explique le proverbe breton :

Hag e ve reservet ar c'hoat d'An Aotrou
Ar piz ar big d'Ar Merour
Ar gowzil a zo d'an den an trouc'h

Traduction :
Le bois est réservé au propriétaire
Ce qui pique au fermier
Les broutilles à ceux qui les coupent.

A chaque classe sociale correspond une végétation ! Soyons encore plus explicite :

– Le chêne, le châtaignier, le bois d'œuvre au propriétaire.

– Les aubépines, les pruneliers au domanier.

– Les fougères, les ronces au salarié agricole, voire au serf.

Lorsqu'un chêne était au stade d'arbuste, le domanier n'avait aucun intérêt à la protéger ; il pouvait servir de nourriture à une vache (imaginons la lutte pour la survie à cette époque). Il s'ensuivit des pénuries de bois en Bretagne ! Aujourd'hui, la Bretagne est la région la moins boisée de l'hexagone. Aujourd'hui, à St-Rivoal, paroisse des Monts-d'Arrée, des vieux sont étonnés de voir des arbres sur des terres depuis longtemps en friche. Autrefois, ils croyaient que c'était impossible vu la pauvreté du sol. Nous avons là deux exemples où les luttes de classes, les rapports sociaux ont des conséquences très visibles sur le paysage ! (Voir Quéré, *« Saint-Rivoal, une paroisse des Monts-d'Arrée »*).

Du bas Moyen-Age jusqu'au début du siècle, le domaine congéable était le mode d'exploitation de droit commun en Basse-Bretagne. Avec sept siècles d'avance, à la fin du XI[e] siècle, le servage avait pratiquement disparu. Il ne subsistait que dans les sénéchaussées de Lesneven et de Crozon (qui englobaient une partie du Porzay) sous le nom de « droit de Motte ». Il faut savoir que ces deux régions sont parmi les plus riches de Bretagne. Avant la seconde guerre mondiale, le Porzay avait des rendements en blé supérieurs à ceux de la Beauce. Le régime juridique était inversement proportionnel à la qualité de la terre. (Voir Planiol, *« Histoire des Institutions de Bretagne »*).

Habitat groupé, communes et quevaise

Vers les XI[e]-XII[e] siècles, les moines, pour défricher l'Arrée, terre pauvre, durent accorder aux paysans un régime juridique de faveur : la quevaise. Le paysan avait la pleine propriété d'une terre d'un demi-hectare (1 devezarad). Il avait la pleine capacité juridique. Pour un serf qui voulait échapper à sa condition, à son statut juridique, s'il résidait dans l'Arrée, on lui accordait une quevaise (le devezarad) et la pleine capacité juridique lui était octroyée au bout d'un an et un jour de résidence. La quevaise fut un instrument de peuplement et de défrichement de l'Arrée. *« Il n'est de richesse que d'hommes ! »* Telle est la principale maxime qui règne en ces temps-là. Une des particularités de la quevaise (communisme agraire) est qu'il impliquait un habitat groupé.



Aujourd'hui encore, seul l'Arrée possède de tels villages : Bad Bihan, Litiez, Kerelcum en La Feuillée, Trédudon, Goassalec en Berrien. Lorsqu'on observe le Yeun Ellez, on n'aperçoit aucune clôture, aucun talus ; là encore, c'est une trace de la quevaise : ce terrain était commun (Boutin).

Pour plus de renseignements, il est nécessaire de lire de Jeanne Laurent : *« Un monde rural en Bretagne au XV[e] siècle : la quevaise »*.Etymologiquement, quevaise a pour origine « common maes », champ commun. Jeanne Laurent définit ainsi la quevaise : *« C'est un domaine congéable non congéable »*. Les dispositions générales du domaine congéable s'appliquent mais, en plus, le propriétaire ne peut congédier le domanier.

Brest et le déboisement de l'Arrée

En 1532, la Bretagne est rattachée à la France. Après cette date, débutent les désastres écologiques en Bretagne. Colbert et Louis XIV veulent doter le Royaume d'une puissante marine et choisissent Brest comme port de guerre. La construction navale exige beaucoup de bois, aussi ils vont puissamment déboiser les Monts d'Arrée. Sur la route reliant Quimper à Morlaix aujourd'hui, Tuchenn Kador et le Mont Saint-Michel présentent un aspect dénudé. Les arbres, une fois abattus, étaient transportés jusqu'à l'Elorn, lorsqu'elle avait un débit suffisant, (l'Elorn prend sa source près de la Croix Cassée en Botmeur) et là, jetés à la rivière, ils rejoignaient Brest. Ce déboisement a grandement facilité le travail de l'érosion. Les eaux de pluie et les vents ont transporté la maigre couche d'humus, la matière organique vers la cuvelle du Yeun Ellez et stérilisé ces « montagnes ». **Ce phénomène de stérilisation par le déboisement est très bien connu aujourd'hui dans le Tiers-Monde.**

Les nobles plantent pour chasser

Pendant ce temps, les nobles bretons, retirés dans leurs châteaux ne participent que très peu aux guerres royales. Leur seul loisir est la chasse. L'exercice de la chasse exige des bois où le gibier puisse se nourrir et se reproduire. Les récriminations des paysans contre ce droit de chasse réservé aux seigneurs sont nombreux. Ils demandent le droit d'abattre les animaux causant des dégâts aux cultures. Plusieurs fois, le pouvoir français et la noblesse bretonne tentent de désarmer les paysans, surtout les journaliers agricoles et les bûcherons. La conséquence de cette faible participation de la noblesse bretonne aux guerres françaises va être une prolifération des nobles, prolifération qui entraînera un appauvrissement de cette noblesse. De cet appauvrissement découlera une réaction seigneuriale plus forte en Bretagne qu'ailleurs. Cette réaction seigneuriale prendre de multiples formes : désarmement des paysans, empiètements sur les communs. Face à cette réaction seigneuriale, les petits paysans et les ouvriers agricoles résistent. Le droit de chasse réservé aux nobles a eu pour conséquence le maintien en partie des bois et forêts. *« Et, de fait, on le sait déjà, les forêts et les bois, presque sans exception appartiennent aux propriétaires nobles »*, écrit H. Sée (Les classes rurales en Bretagne du XVI[e] siècle à la Révolution, p. 209). Dans ces bois et forêts, les seigneurs tentent de remettre en cause les droits de ramasser le bois mort et celui de laisser paître le bétail. Aujourd'hui, lorsqu'on se promène dans le Bas-Léon, vers la pointe du Conquet, on remarque de multiples manoirs entourés de bosquets, survivances et preuves de la densité nobiliaire et de ce système.

La lande, forme de mise en valeur agricole

Le XVIII[e] siècle est, en Bretagne, un siècle de défrichements. Les défrichements s'effectuaient selon la méthode de l'écobuage, précédemment décrite. Le terrain cultivé pendant quelques années (3 ou 4) était laissé ensuite en jachère pendant de nombreuses années. Les cultures principales étaient le blé noir et le seigle. Puis, sur ces terrains en repos étaient semés landes et genêts. **Ces landes et genêts étaient exploités.** Les nombreux visiteurs étrangers nous décrivent la Bretagne comme un pays en friche. **Ils confondent friches et jachères.** La jachère est un mode de culture qui évite l'épuisement des sols. Aujourd'hui, des agriculteurs biologiques pratiquent cette méthode culturale (V. Yvon Gouez. - Combat breton n° 56) ; Bruxelles donne d'ailleurs des aides à la jachère pâturée.

Cette confusion des étrangers s'explique par le réflexe nombriliste qui les anime. Ce réflexe veut que le territoire de l'Hexagone soit écologiquement « un et indivisible ». La référence étant bien entendu celle du Bassin parisien. Aujourd'hui encore, ce réflexe est très fréquent chez les ingénieurs agronomes et enseignants formés par le système de l'Éducation nationale française...

Pendant ce siècle, des encouragements fiscaux sont accordés aux défrichements et assèchements des marais (Donges en Loire-Atlantique, Drouet, près de Ploubalay).

L'après-Révolution et la multiplication des talus

Les retombées de la Révolution seront très importantes. Par la vente des biens nationaux, une redistribution de la propriété foncière s'effectue au profit des riches laboureurs et des bourgeois. Les grands perdants de cette réforme agraire furent encore les petits paysans et les ouvriers agricoles. Le Code civil lève les contraintes collectives qui pesaient sur le droit de propriété et transforme celui-ci en un droit absolu, exclusif (réservé au propriétaire) et perpétuel. Pour empêcher le rétablissement des droits féodaux, l'article 638 du Code civil précise : *« La servitude n'établit aucune prééminence d'un héritage sur l'autre »* (héritage = immeuble). **Cette abolition des droits collectifs va entraîner une diminution des jachères ; une intensification de l'agriculture apparaît.** En 1850, l'achèvement du canal de Nantes-à-Brest permet d'apporter des amendements marins aux terres acides du Centre-Bretagne ; la production s'accroît. Sous le Second Empire, une loi favorise le partage des biens communaux. Alors, la Bretagne se hérisse de talus ; le Finistère est divisé en plus **d'un million et demi de parcelles** d'une taille moyenne de moins d'un demi-hectare (Suzanne Berger, « Les Paysans contre la politique », p. 40).

Émigration et penn-ti

Cette époque est le règne de l'agriculture la plus « écologique » : on assiste à un équilibre des productions animale et végétale ; la rotation des cultures est la règle et ces rotations sont lentes. Ces gains de productivité servent d'abord à maintenir une population nombreuse à la terre ; l'industrialisation ne se réalisant pas. La première conséquence est une montée des baux et le triste spectacle des fermiers expulsés. Puis, l'explosion démographique favorise l'exode, l'émigration des ouvriers agricoles. Pour contrer cette émigration, cette émancipation des ouvriers agricoles, l'Église et les propriétaires terriens prônèrent la création de penn-ti (« Conditions de vie et migration des ouvriers agricoles dans le Finistère », H. Person).



Primes et arasement des talus

Sous le régime de Vichy, un texte organise les rémunérations annexes des agents de la Direction Départementals de l'Agriculture. Plus ces fonctionnaires détruisaient de talus, meilleures étaient leurs rémunérations. Un grand nombre de ces remembrement furent menés de façon autoritaire, arbitraire. Ainsi, 130.000 kilomètres de talus furent arasés dans le Finistère. « La Bretagne comme la Beauce ? » titre *Le Monde* du 16 juin 1978. Ce titre est révélateur de l'ignorance et des méfaits des ingénieurs agronomes français en Bretagne. Le remembrement sera l'occasion de multiplier luttes où les petits paysans seront spoliés par cette procédure et s'exprimeront dans de multiples chansons (Nann d'An Taco, Son an Distrujer, Son ar Park Bras). Si le regroupement des parcelles était nécessaire, très souvent des talus furent arasés dans le seul but d'améliorer le revenu de quelques individus (fonctionnaires DDA, géomètres, etc.) et ce, au mépris de la fertilité à long terme des terres, et au mépris de la loi qui prévoit que l'arasement des talus ne peut se faire sans une étude préalable d'impact sur l'environnement.

Statut non appliqué : friches ou boisements

A la Libération, sous l'influence de Tanguy-Prigent, est voté le **statut du fermage**, statut qui reconnaît des droits au fermier en limitant les droits du propriétaire. La jurisprudence fera tout pour vider ce texte de tout contenu. Certains propriétaires,

aujourd'hui, préfèrent laisser leurs terres en friches plutôt que de les louer. Pour contrer cette manœuvre des propriétaires existe une législation sur les terres incultes. Pour toute terre non cultivée depuis plus de trois ans, tout agriculteur, en saisissant le préfet, peut demander à ce que cette terre lui soit louée. Mais comme rien n'oblige le propriétaire à louer cette terre en friche à celui qui l'a dénoncé (il louera plutôt à une autre personne), il en résulte une neutralisation des candidats à la location et cette loi n'est pas appliquée. Mieux, si un propriétaire ne veut vraiment pas être ennuyé par les agriculteurs, il lui suffit de boiser son terrain. Dans les années 1970, les plants étaient gratuits. Très souvent, ce boisement a été fait n'importe comment (plantations de sapins), parfois les meilleures terres ont été boisées ; ceci a eu pour conséquence une **aggravation du morcellement des terres dans l'Arrée.** C'est ce que l'on appelle la plantation « timbre-collection ».

Propriété et conifères

Ces résineux vont accentuer encore plus l'acidité des sols bretons. Dans ces plantations, souvent, aucune éclaircie n'a été faite ! Les résineux accentuent les risques d'incendie. Certains propriétaires, dans les Monts d'Arrée, ont planté leurs sapins à proximité des villages ! De Saint-Cadou au Faou, la montagne est couverte de résineux. Que se passera-t-il si un incendie se déclare dans cette région ? Cet enrésinement des Monts d'Arrée peut s'interpréter comme la victoire du droit absolu de propriété. L'épicea de Sitka (essence de résineux) est le symbole de l'union propriétaires bretons-État français !

Manque de surfaces, hors-sol, remembrement

Dans les années 1970, la Bretagne se couvre d'un bâtiment particulier : le hors-sol. L'élevage hors-sol, pour se développer, exige des conditions particulières. Un très bon exemple nous est donné par le département des Côtes-d'Armor. Ce département est divisé par une ligne St-Brieuc-Mur-de-Bretagne. L'est de ce département concentre les hors-sol, l'économie dynamique ; l'ouest s'ankylose. On peut établir le tableau suivant :



Le bâtiment hors-sol peut s'analyser comme un contournement des exigences des propriétaires fonciers.

Le remembrement a libéré l'individu de la pression collective qui s'exerçait sur lui auparavant, détruit la vieille sociabilité rurale et permis aux éléments plus « jeunes et dynamisques » de s'affirmer.

La conséquence de l'élevage hors-sol est un **déséquilibre entre les productions animales et les productions végétales** avec les effets que l'on connaît bien (nitrates, problème de la qualité des eaux). Maintenant, les productions végétales sont surtout des productions fourragères. Ce déséquilibre entre la production animale et les productions végétales s'analyse aussi comme l'application à l'agriculture de la loi de **la division du travail,** loi de la société industrielle. Le génie génétique a permis la culture en Bretagne du maïs. Le maïs a provoqué une **révolution fourragère**. Aujourd'hui, il semble difficile aux éleveurs de s'en passer. Certains éleveurs sèmèrent du maïs plusieurs fois de suite sur la même parcelle ; ils pratiquaient la division du travail. En 1972, lors d'une promenade sur les pentes du Menez Kelec'h, à Cast, et sur les hauteurs du Ménez Hom, mon père, ancien agriculteur, était émerveillé de voir de si beaux maïs sur des terres où, pendant 60 ans, il n'avait connu que bruyères, landes et genêts. Les agriculteurs semèrent du maïs pendant trois, quatre années de rang et durent abandonner ensuite. **Le maïs avait pompé tout l'humus,** toute la matière organique et depuis on ne peut cultiver ces terrains ; ils sont voués à être délaissés pendant encore 20 ou 30 ans. Alexis Gourvennec dit que dans le Léon légumier on doit revenir aux assolements (v. PB novembre 1989 où André Pochon déclare qu'une bonne agriculture, c'est un bon assolement). Un bon assolement améliore la résistance des plantes aux maladies, d'où diminution des produits de traitement.

Est	Ouest
Population plus jeune	Population âgée
GAEC, fermage	Propriété individuelle
Remembrement terminé	Pas de remembrement
Exiguïté des surfaces	Propriété foncière plus importante, donc moins d'argent pour investir dans le hors-sol

Intensification = pollution

Si le lisier est un fertilisant, il détériore la structure du sol, alors que le fumier l'améliore. Dans le Léon légumier, la terre est saturée en lisier et manque de fumier ; les Léonards sont à la recherche de matière organique. L'azote contenu dans les lisiers produit de drôles de modifications dans les paysages saturés. Ainsi, dans la région de Lamballe où la concentration porcine est très importante, **les céréales sont souvent couchées** : l'excès d'azote favorise la verse. Dans le Léon, pour piéger les nitrates pendant l'hiver, les agriculteurs sèment une plante, le phacelia. La loi de la **division du travail,** alliée à celles du **calcul rationnel** et de la **recherche du profit** peuvent à court terme améliorer le revenu de l'agriculteur, mais à long terme, le système d'autodétruit. Nul mieux que « le clown agricole » de J. Kergrist ne traduit mieux les contradictions de ce système.

A travers cette succession des paysages agraires bretons, nous voyons que ces paysages sont tous dépendants des rapports qui se nouent entre les divers groupes sociaux : opposition entre les diverses classes sociales en Bretagne, opposition entre les Bretons et l'Etat français, opposition entre les classes sociales en Bretagne et certains qui cherchent appui avec l'Etat français contre d'autres Bretons. Les moyens utilisés dans ces luttes varient avec l'état du progrès technique. Tous ces phénomènes se traduisent dans des délais plus ou moins rapides par des modifications sur les paysages agraires. **Il n'existe pas de paysages agraires spontanés.**

Par L. LE BEG

Un plan d'urgence pour sauver la pêche bretonne

Loeiz Le Beg, après avoir analysé la situation de la pêche (P.B. de juin), propose ici des solutions à la crise.

Limitée par la politique de concentration des activités (onéreuse pour l'État), limitée par les importations des pays tiers, la pêche, activité de base de l'économie bretonne, peut-elle au moins faire prévaloir ses droits pour l'avenir au sein de la PCP ? Examinons les chiffres européens 595 bateaux ont été modernisés avec l'aide de la CEE dans la Communauté, en 1989. Il n'y en a que 23 pour la France qui est en 8e position sur 12 ! 227 unités nouvelles ont été construites en 1989 : 27 pour la France... 82 pour l'Espagne ! La PCP a financé des pêches expérimentales dans des zones négligées : 24 projets en tout. Là dessus il y 8 projets pour l'Italie, 8 pour l'Espagne, aucun pour la France et la France toutes aides à la pêche confondues se situe au... 7e rang de la CEE... on voit que les intérêts de nos pêcheurs sont bien défendus !!! Lorsque par ailleurs on observe l'efficacité arrogante de l'Espagne dans ce domaine, on se demande s'il n'y a pas là une répartition des rôles que la France aurait accepté ou négocié, en secret bien entendu de façon à éviter une réaction violente des pêcheurs bretons, principaux intéressés.

Pêchant déjà presque le double de la France, l'Espagne marque chaque année des points qui nous font du tort : la société Pescanova, la plus grosse société européenne de pêche, a pris la place des pêcheurs français à Saint-Pierre et Miquelon. L'Espagne vient en tête des aides de la PCP et la récente nomination de M. P. Solbes au poste de ministre des pêches promet pour l'avenir : il était chargé des relations de l'Espagne et de la CEE de 85 à 91 ! Alors que le gouvernement français va priver la pêche de l'aide européenne pour 92 et 93, elle fonctionnera à plein pour l'Espagne. L'agressivité de ce pays dans la CEE n'a-t-elle pas pour symbole celle des palangriers espagnols dans les eaux communautaires. Ce sont les régions du Pays Basque et de la Catalogne, en pleine expansion industrielle qui profitent ainsi de l'aide de leur gouvernement et de la CEE ! Tant pis pour la Bretagne, elle n'a pas d'industrie, elle n'aura plus de pêche !

Il n'y a pas eu de politique des pêches en France jusqu'en 80, les pêcheurs la faisaient eux-mêmes. Ensuite le gouvernement a subventionné au coup par coup criées pour les ventes et augmentation de la puissance des flottille sans chercher à maintenir au augmenter parallèlement les ressources. Maintenant il demande de limiter flottes et marins : ne rien faire, mal faire et défaire, voilà l'incohérence de la politique française dans un domaine sans doute secondaire, vu des ministères parisiens, mais malheureusement vital pour l'économie bretonne. Il importe donc que la région prenne rapidement le relais d'un État à l'incompétence maritime aussi criante.

II - Un plan ambitieux est nécessaire pour la Bretagne en voie d'être sinistrée d'une de ses activités essentielles. Car pour aucune autre région de l'Hexagone la pêche n'est aussi importante : elle ne cumule pas seulement 6 des 8 premiers ports de pêche avec 42 % du poisson et 70 % des crustacés, mais la majorité des emplois de la filière pêche tant pour le nombre des marins que des emplois induits à terre. En effet un poste de travail en mer entraîne 4 emplois à terre. Il faut voir l'opposition déterminée des chantiers navals au plan Mellick. Si la pêche se meurt, de quoi vivront les localités côtières bretonnes où l'industrie est inexistante et où les agriculteurs quittent l'arrière-pays , Et quel sera l'avenir des îles ? Veut-on, en haut lieu, pousser la nouvelle génération bretonne au désespoir, en faire une nouvelle Corse, avec les crises politiques et la violence que cela entraîne inéluctablement. Aucun peuple n'accepte de se voir ainsi déposséder de son patrimoine économique autant que culturel et c'est justement ce que représente la pêche dans ce pays. Pour le moment il faut proposer aux Bretons un certain nombre de mesures pratiques immédiates dans le cadre général des pêches française : notamment **le développement de la recherche et de la formation.**

a) La recherche océanographique possède une soixantaine d'unités mais cette flotte ne fonctionne qu'au 2/3 de ses possibilités. Elle pourrait s'ouvrir à l'ensemble des chercheurs de la profession. Ifremer pourrait être le pivot des efforts pour multiplier les estimations de ressources (par exemple jamais il n'y a eu autant de soles que cette année depuis cinq ans et c'est une totale surprise). Il est nécessaire de développer les connaissances sur les espèces négligées car cela permettrait de diminuer la pression sur les espèces surpêchées. Enfin le gouvernement n'a pas assez soutenu les pêches expérimentales dans nos eaux territoriales et à l'extérieur. Si l'on veut maintenir l'activité, le progrès dans les investis-



sements ont doit commencer par là : le Sabre, le Béryx n'étaient pas pêchés jusqu'ici, le Grenadier non plus. Or c'est pas hasard en 1989 qu'un pêcheur de Fécamp a ramené cette espèce répandue dans l'Atlantique Nord par des fonds de 600 à 900 m... ce poisson arrive déjà en quatrième position à Lorient en 1990, il n'est soumis évidemment à aucun quota ! Après une adaptation du filetage, il se vend fort bien. Cet exemple indique clairement la direction à suivre car la mer est loin dans ce domaine d'avoir livré tous ses secrets. Enfin après certains essais on a abandonné les efforts de repeuplement sur le homard bleu alors que celui-ci donne de bon résultats Outre-Atlantique. En Europe, les Norvégiens sont en train d'équiper des zones entières de leur littoral pour le repeuplement intensif en poissons, crustacés et coquillages. D'un autre côté, pourquoi les Soviétiques raclent-ils impunément l'Atlantique Nord de son merlan bleu, poisson à forte valeur ajoutée dont ils font de la farine de poisson pour le bétail ? Certes il faut soutenir la Perestroïka mais jusqu'à quand y aura-t-il deux poids deux mesures, avec toujours les mêmes perdants, les pêcheurs bretons en pre-

mier lieu. La diplomatie française est-elle efficace pour les pêcheurs quand on sait que les Portugais ont signé le plus d'accords de pêche avec... Madagascar, pays traditionnellement tourné vers la France !

Ces différents points indiquent clairement que le nouveau plan français de limitation de la flotte n'est qu'une option, il y aurait d'autres politiques possibles. On veut limiter la flotte soit-disant parce que la ressource diminue mais l'on pourrait au contraire augmenter la ressource en Europe et dans le monde pour développer la flotte.

b) Dans les eaux communautaires la gestion des ressources passe aussi par **une harmonisation des réglementations** sur la taille des espèces et des engins de pêche : langoustine britannique à 7 cm de longueur et langoustine bigoudenne à 11 cm. Les mareyeurs ont décidé de cesser leurs achats "hors taille". On peut multiplier les accords communautaires sur la fermeture de certaines zones de pêche pendant des périodes précises : le modèle pourrait être celui de la fermeture du banc de crabes de Grimsby de fin janvier au 1er août, les mareyeurs eux-mêmes sont satisfaits. La responsabilités de la profession sur la gestion des quotas, soutenue par Mellick, peut se faire maintenant sans heurts majeurs en France où se sont les organisations de producteurs qui sont chargés de cette mission. Mais quels seront les moyens alloués à cet effet ? Il serait tout de même utile de voir une surveillance ponctuelle communautaire pouvoir effectuer des contrôles à l'improviste. L'avenir des pêches devrait pouvoir articuler des plans régionaux aux ententes entre les 12 partenaires. Seule la progression de la PCP peut rendre les deux possibles.

c) La pêche traditionnelle n'est plus suffisante face à la demande, elle doit se renforcer d'autres activités liées à **une véritable économie maritime comme l'aquaculture et surtout la transformation et la commercialisation des produits de la pêche.** Si la France est bien placée sur le plan de l'aquaculture, la Bretagne a des atouts incomparables : la température des eaux permets l'élevage d'espèces multiples, la faible littoralisation de son peu d'industrie, par ailleurs handicap de l'économie, garantit la qualité de ses eaux, si on résout les problèmes liés aux nitrates. La solution à ce problème passe par la mise en place d'une agriculture moins productiviste et par la création d'un Centre Écologique Breton, il y a là une urgence. La formation de la main-d'œuvre a déjà des bases solides et les créations de



lycées techniques spécialisés comme celui de Guérande pourraient être multipliés par la Région désormais. Pourtant il ne semble pas, malheureusement, que celle-ci ait encore saisi les enjeux véritables d'une formation technique de haut niveau, ne freine-t-elle pas la création des lycées techniques maritimes et de BTS dans ce domaine ? On est fort loin, en Bretagne, de seulement concevoir l'existence d'une Université de la Pêche analogue à celle de Tromsö en Norvège. Celle-ci contribuerait à soutenir le dynamisme des aquaculteurs bretons, déjà connu en Europe. Des avancées sensibles ont été enregistrées ici avec la truite, le saumon (Salmor à Morlaix) mais on peut encore diversifier les espèces afin d'éviter l'effondrement des cours : les Espagnols élèvent déjà onze espèces différentes. Là encore il faut signaler que si l'Europe a prévu un programme de dix ans, la France se contente souvent d'y présenter des projets de faible envergure : septième rang pour le montant des aides fournies (à Plouarnel, Locmariaquer, Crac'h).

La PCP pousse également à une meilleure transformation et commercialisation du poisson pour maintenir les flottes en activité par une plus forte valeur ajoutée à la production et J. Mellick semble s'orienter dans le même sens et y pousse le FIOM (Fonds d'Intervention et d'Organisation des Marchés). Les IAA de Bretagne ont là un gisement de matières premières encore sous-employées. Là encore les Bretons ont ouvert la voie : le "Capitaine Pleven" de Saint-Malo était équipé pour faire du surimi à bord, sorte de pâte issue des poissons broyés et constituant une ligne de production aux multiples applications gastronomiques. Goëmar, une autre société malouine, s'est constituée grâce à la ténacité d'un autodidacte : il exporte dans le monde entier des produits de beauté à base d'algues, ainsi que la Timac exporte son maërl et ses engrais marins. Aqua-Ouest vient de se créer pour transformer 38 % de la production de la truite bretonne soit 11 % de la production française et 3 % de celle de l'Europe. A un autre niveau une entreprise quimpéroise tanne la peau des poissons pour en faire un cuir de luxe. Comme on le voit les initiatives et l'énergie ne manquent pas en Bretagne, aussi les aides financières pour amplifier les créations d'entreprises devraient se multiplier. En 1992 et en 1993 l'Europe offre un milliard de francs pour la transformation des produits de la mer, le gouvernement ici fera-t-il des efforts à la hauteur de ses vœux ? L'Italie est en train de se doter d'un réseau de distribution qui lui manquait jusqu'ici et ils sont demandeurs de produits marins frais, c'est une opportunité à saisir, comme celle du marché allemand en plein développement.

Après toutes les lacunes de sa politique, faut-il applaudir le gouvernement lorsqu'il propose aux marins chômeurs des aides à la reconversion... mais pour se reconvertir dans quel secteur en Bretagne ? Les agriculteurs manifestent parce qu'on ne leur permet aucun avenir, E. Cresson démissionne car pour maintenir l'industrie française face au dynamisme allemand et japonais, elle n'a vu aucun plan d'ensemble apparaître... Alors pourquoi laisser démanteler les activités agricoles et maritimes en Bretagne quand elles correspondent à un dynamisme, à des savoir-faire, à des investissements ? On doit au contraire maintenir ces activités en les aidant à s'adapter et bâtir à partir de là une industrialisation originale pour la région. Un plan des pêches qui soit intégré à un schéma de mise en valeur du littoral en relation avec la protection de l'environnement doit être proposé après débat et concertation entre les différents partenaires. Sur une aire géographique et culturelle limitée mais homogène on peut et on doit libérer les capacités créatrices de chacun. La volonté réelle de Mellick de dialoguer avec les représentants de l'interprofession et ses visites sur le terrain en Bretagne permettront peut-être à tous de relever le défi du développement de nos pêches sur de nouvelles bases et de créer les emplois dont les jeunes Bretons ont besoin.

Où en est Stourm ar Brezhoneg ? Des panneaux à la télé

S.A.B ? Tout le monde, ou presque, en Bretagne, a déjà lu cette inscription, en général à côté de panneaux de signalisation monolingues en français barbouillés de noir. Aujourd'hui, S.A.B. s'est engagé dans une action totalement différente, en faveur d'une chaîne de télévision en langue bretonne. Nous avons interrogé l'un des responsables de l'association, Hervé Kerrain, sur cette évolution.

PB : **Comment en est-on passé de S.A.B., association discrète agissant sans violence mais en marge de la légalité à l'association actuelle, qui appelle à des manifestations et sollicite l'appui de personnalités ?**

H.K. : L'action a changé de forme mais elle s'inscrit dans la continuité. Au départ, nous voulions montrer à la population qu'il y avait un problème par rapport à la langue bretonne. Qu'il fallait être offensif sur des points précis, car les simples demandes ont rarement suffi.

PB : **Pourquoi avoir choisi les noms de lieux et non le problème de l'enseignement de la langue, par exemple ?**

H.K. : Parce que les panneaux, tout le monde les voit ! C'était le choix délibéré d'un aspect particulier et non essentiel du problème. Avant nous, les Gallois, les Flamands ont agi de la même façon. Maintenant, c'est au pays basque nord qu'ils font ce que nous avons fait.

Nous restons vigilants sur le problème des panneaux mais le processus est enclenché : le nombre de panneaux bilingues augmente rapidement.

PB : **Les partis politiques bretons, dont l'UDB, et certains élus d'autres parts, ont œuvré efficacement aussi dans ce domaine ?**

H.K. : C'est vrai, mais notre action a exercé une forte pression. Nous savions que ce n'est pas les panneaux qui sauveront la langue bretonne. Mais il fallait imposer que la langue bretonne soit respectée, hors enseignement où d'autres associations mènent l'action. Les associations bretonnes avaient un peu tendance à pleurnicher.

PB : **Comment avez-vous déterminé votre nouvel objectif ?**

H.K. : Maintenant, on passe du symbolique aux problèmes essentiels de la langue bretonne. Il lui faut les moyens de la vie moderne, et en priorité l'obtention d'une chaîne de télévision en langue bretonne. C'est la campagne que nous avons lancée depuis un an. On ne peut attendre tout de l'enseignement seulement. Ce que nous réclamons, les Catalans, les Basques, les Galiciens l'ont déjà... Il s'agit de favoriser la promotion de la langue bretonne et de disposer d'un moteur pour la création culturelle... et la création d'emplois.



avant



après

PB : **L'exemple gallois ?**

H.K. : Oui, Cardiff, siège de la chaîne en gallois, est le premier centre européen pour la création de dessins animés pour la télévision. Le marché gallois étant réduit, les films sont vendus à beaucoup d'autres télés, ce qui suppose une grande qualité.

A côté de cela, FR3-Breizh ne dispose que de moyens dérisoires. Les productions disparaissent l'été, ou même lors du tournoi de tennis de Roland Garros, sur ordre de Paris. Il y a une heure « fourre-tout », par nécessité, ce qui empêche de cibler tel ou tel public.

Au festival interceltique du cinéma de Roscoff, il y a 2 ans, les producteurs indépendants gallois avaient un stand avec un catalogue quadrilingue (gallois, anglais, français, breton).

PB : **Est-ce que votre proposition peut s'insérer dans le cadre d'un renforcement des moyens de FR3-Bretagne ?**

H.K. : C'est difficile à imaginer. Actuellement, les 3 minutes de breton sur FR3 le midi – quand personne ne peut regarder la télé – sont financées par le département du Finistère et l'émission du dimanche est subventionnée par le Conseil régional. Cela fait 1 h 20 par semaine sur 850 heures de télévision émises par l'ensemble des réseaux généralistes.

Nous souhaitons une télévision généraliste en langue bretonne. Pour cela, nous demandons la mise en place rapide d'un groupe de travail de responsables avec des solutions budgétaires à portée de main et avec le projet à court terme de mise en place d'une chaîne en breton.

PB : **Cette campagne ne prend pas en compte la nécessité d'une télévision bretonne de service public en langue française, seule garantie du temps de programme suffisant et de la liberté d'expression ?**

H.K. : Ce besoin existe mais n'est pas dans les attributions de S.A.B., qui est une association spécialisée et limitée au domaine de la langue bretonne.

PB : **Quelle forme prend votre action « Télé en langue bretonne » ?**

H.K. : D'abord, il y a eu une première manifestation à Brest. Maintenant, nous lançons une pétition de personnalités connues dans chaque département breton. Ce n'est pas une renvendication extrémiste. Elle est bien comprise dans la population. Nous avons noué des contacts avec des organisations politiques proches ou moins proches (UDB, Emgann, Frankiz Breizh, verts...), des décideurs, des techniciens (l'ACAV, Daoulagad, Breizh...).

– Le 14 juillet prochain, nous organisons un rassemblement pique-nique public à Roc Trédudon ; ce sera une occasion sympathique de montrer son soutien à notre cause commune.

PB : **Quel est votre message essentiel ?**

H.K. : Il s'agit de sensibiliser à toutes les formes d'expression en langue bretonne (dont la radio). Le breton doit devenir langue sociale ailleurs qu'à la campagne, et pour les jeunes également : On est en période charnière où la langue survit grâce au militantisme. Il nous faut obtenir vite un statut de langue majeure.

Certes, l'image donnée par les sondages est moins négative qu'avant. Un courant de sympathie existe pour le breton. Mais la langue sera sauvée par ses locuteurs et non par ses amis. Le statut de langue officielle est indispensable. C'est le véritable but de toute notre action.

PB : **Comment agissez-vous maintenant ?**

H.K. : On se structure au niveau local. Nous appelons à l'adhésion (Hervé Kerrain, An Inizi, 29260 Lesneven). La cotisation est d'une journée de travail et les adhérents, qui sont des membres actifs, doivent participer aux actions. On s'affiche au grand jour maintenant.

Glizarc'hant

Romant-kazetenn gant Fañch Treger

eil lodenn

Naontekvet rann :

Seizh ha tri a ra dek, marv eo !



– Skipailh « evel ma kari », Sidaner tad ha mab a-enep da « dao dezhi », Le Marchand, Le Du, alez 5. Hastit buan rak tremen a ra an amzer, eme ar vouezh en uhelgomzer.

Emaomp ar 14 a viz Gouere, hiziv emañ Gouel ar Republik hag evel kustum ez eus c'hoarioù boulloù daou ha daou e Plouarmel.

– Ret eo c'hoari eus an toull-par hag arabat koach ar voull gant ar c'hildorn, eme ar vouez adarre.

– Holla vat ! eme Yannig ar Marchand, bremañ e vez droed da vont eus an eil kostez d'egile d'an alez evit c'hoari ha pep hini a grog en e voull evel ma kar !

– Pelec'h 'peus desket-se ? eme Jakez.

– E kostez Sant-Brieg, eme Yannig.

– Biskoazh kemend-all ! N'eo ket war zigarez emaint o chom e kêrbenn an departamant eo ret dezhe cheñch hor c'hoarioù deomp-ni amañ.

Amañ e vez c'hoariet boulloù ha n'eoket « pétanque ». Ur c'hoari brav eo ar « pétanque » evit ar Brovansiz met ni amañ e Breizh ha dreist-holl e Bro-Dreger hon eus hor c'hoari deomp hag a dalvez ar « pétanque » bemdez. Ret eo miret anezhañ hag evit-se eo ret derc'hel d'hor c'hustumioù kozh ha a zo disheñvel diouzh re ar c'hoarioù-boulloù all !

– Mâ ! graet e vo evel-se neuze, eme Yannig ar Marchand.

– Pa lâran dit, eme Jakez.

Goude bezañ tennet pil pe groaz da c'houzout piv a daolfe ar mestr bihan e krogas an abadenn.

Dija e strak ar boulloù en alezioù a-bep tu dezhe ha c'hwez pounner ar chaosis matout hag ar chipolata o rouzañ war ar glaou bev a save betek o fromelloù.

– Da droad en toull mar plij, eme Jakez da Erwan an Du.

– Ya, klevet 'm eus, eme hemañ, hegaset un tammig.

– Re hir ! eme Yannig.

– N'eo ket strikt, eme e gomper, graet eo an taol !

– Ya, en ur dremen, eme Jakez. Deomp eo an taol : daou 'zo e-barzh ! Daou ha pemp, se a ra seizh. Seizh da daou.

Gant « Evel ma kari » e oa al lañs. Ret e oa d'ar skipailh all klask gounit taolioù evit adtapout anezhe.

– Da droad en toull-par, eme Jakez ar Sidaner adarre.

– Erru on skuizh gant ar gaoz-se, eme Yannig ar Marchand, kazus.

– Digor war an tu-mañ Yannig, eme Erwan.

Digeriñ a reas Yannig war an tu kleiz hag e voull bountet gant un dorn ampart a dosteas a rez ar mestr bihan.

– War e gein ! emezañ. Aze emañ an taol !

– O ! ne chomo ket pell, eme Jakez ar Sidaner, lez anezhi ganin.

Un tenner gant mat e oa Jakez ar Sidaner, desket m'en doa a-vihanik gant e dad-kozh, Goneri, e Glizarc'hant. Kregiñ a reas en e voull gant e zorn kleiz rak kleiziad e oa, lakaat a reas un troad en toull, distokañ a reas egile evel ma oa kustum, chom a reas ur pennad hep fiñval hag a greiz-holl e sailhas ar voull evel un tenn eus e zorn. Siwazh, c'hwitañ a reas e daol.

– Eeun e oa met re verr, eme e dad.

– Ma vije bet ur vuoc'h az pije tapet anezhi, eme Yannig ar Marchand en ur skrignal.

– Tenn unan all c'hoazh, eme Herve.

– C'hwitet adarre ! n'on ket em bleud hiziv, eme Jakez, gwelloc'h eo din c'hoari war-lerc'h ar mestr.

– Mat kaer ! eme Yannig :

Daou hag unan a ra tri
Ha gant tri,
Eo raet ar wrac'h e-maez an ti.

Tremen a rae an amzer. Sac'het e oa Jakez hag e dad en toull seizh, da lâret eo n'o doa graet poent ebet, abaoe ar seizhvet poent ha kement-mañ n'eo ket seblant vat evit c'hoarierien boulloù. Er c'hontrol an daou all o doa adtajet o dilañs. Seizh poent o doa bremañ ivez.

Tro « dao dezhi » a oa da c'hoari war-lerc'h ar mestr. Chom a reas berr e voull gentañ gant Erwan. An eil avat a voe mat tre. Div voull a dennas Jakez warni. C'hwitet adarre.

– Arabat tennañ ken, emezañ d'e dad. C'hoari bremañ.

Ne zeuas ket a-benn hemañ da ober an taol.

– Mat kaer, eme Yannig, chom a ra teir boull ganeomp, n'eus nemet ober karo, kas o boulloù dezhe d'ar penn hag hor bo tri e-barzh da nebeutañ. Seizh ha tri a ra dek. Marv eo dija !

– Gortoz un tamm bihan, Yannig, arabat kaozeal re vuan, eme Jakez. Lak da droad en toull mar plij !

Gant ar voull gentañ e reas Yannig karo.

– Daou a zo e-barzh, emezañ, ar pezh a ra nav. Dit-te bremañ Erwan.

A lamm Gwengamp, da lâret eo, a adlamn e klaskas Ervan an Du tennañ met teukañ a reas e voull en ur maen bennak war an alez ha goude-se e yeas da bark al leur.

– Din-me bremañ, eme Yannig !

Kemer a reas hemañ e voull, treiñ a reas anezhi meur a wech e palv e zorn evit kavout ar plas mat ha pa voe kavet e chomas difiñv ul lajadig a-raok teurel anezhi..

– O ! emezañ, aet eo ar mestr bihan ganin a lavaras Jakez diouzhtu evel ma oa diflipet ar voull eus e zorn.

Ha gwir e oa. Strinket en doa ar mestr bihan da foñs an alez. Gwerzhet en doa an taol. Tri boent da « evel ma kari » ha marv e oa gante !

– Ma n'eo ket spontus, eme Yannig ar Marchand en ur c'hrozmolat.

– Ar marv a zo kriz, eme Jakez ar Sidaner.

– Kalz a chañs ho peus bet a respontas Yannig en ur zastum e voulloù.

(Da vezañ kendalc'het)

Gerioù:

– *an toull-par* : le trou qui sert de pal quand celui-ci est fixé.

– *ar mestr bihab* : le cochonnet.

– *utirer* à poque, poquer.

– *lamm Gwengamp, adlamm* : tir avec rebond.

Ar wirionez a-enep tenvalijenn ar brud ijnet

Argentel desket gant Saddam

War « O.F. » deizet d'ar 7 a viz Mezheven 1991 e lennomp kement-mañ : « Hervez Washington eo bet cheñchet hent ar boued kaset d'ar repuidi eus ar C'hurdistan evid mad an Iraked o-unan renet dalc'hmat gant Saddam Hussein o chom c'hoazh e penn e Stad dre an abeg diskiant-mañ : « N'eus ket droed da lakaat e fri en aferioù diabarzh ur Stad ». Pa ouezomp penaos e vez krouet ur Stad, da lavarout eo, hervez interestoù ar Stadoù all e komprenomp gwelloc'h. Petra eo ar « Broadoù Unanet » (sic) ? Ne vez nemet ur « sindikad » evit difenn o buhez a Stadoù. En o fenn ez eus ur C'huzul a surentezh anvet e galleg : an O.N.U. 5 ezel ez eus enni e-touesk ar re vrasañ, gante, eveljust, Stad-Frañs. Pilpouserezh Stad-Frañs ne zle ket souezhañ el lennerien. Ar 5 Stad-se ne glask nemet lonkañ ar pobladoù minorelezhet evel meur a Stad all. Abalamour da se o deus ijinet ar reolenn-Veur « n'eus ket droed en em emellout eus o aferioù diabarzh. N'eus netra glanoc'h eget-se. N'eus netra gwelloc'h ivez eget en em servijout a-unan. Abalamour da se ez eo gwarezet Saddam Hussein daoust d'e dorfedoù ».

Bez' ez eus troioù kamm a bep seurt evit kas ar broadoù bihan da netra : lac'hañ an dud evit bezañ sur da steuziañ anezhe. Skouer an Durked, amezeien an Iraked, o deus lakaet ouzhpenn ur milion 1/2 a dud da vervel hep bezañ kastizet. An Armeniz e oa. Den ebet en deus savet armeoù evit reiñ sikour d'ar paour kaez tud-se. Kenderc'hel a reont da lac'hañ Kurded betek bremañ. Graet e vez ivez an torfedoù-se gant an Amerikaned o-unan o lac'hañ an Amerindianed perc'henned kentañ an douaroù. Sellit ouzh ar film añvet « Dañs asamblez gant ar bleizi » krouet gant ur Yankee heuget gant euzhadennoù e genseurted. Ne vez ket ar Fransizien ar re ziwezhañ d'ober traoù euzhus. N'int ket bet graet abaoe pell 'zo e-pad an amzer-wechall-kozh. Dalc'het hon eus soñj eus an Aljeri pe an Afrika zu aloubet gante, pe an Indez-Sina, pe Madagaskar hag all.

Ar Vretoned kaset, hep ehan, da netra

War zachenn Stad-Frañs hec'h-unan o deus kavet pennoù braz Pariz an tu da lac'han Bretoned, ya, Bretoned... dre hanterouriezh ar brezelioù. Se ne blijo ket da dout an dud. Gouzout a ran. N'eus ket da varc'hatañ gant ar wirionez Kalz o deus graet ar gelaouennerien evit kuzhat an darvoudoù hag entanañ ar speredoù e-keñver Stad-Frañs a-dreuzh an emgannoù a bep seurt :

– Brezel 1870-1871 : bodet e voe ar Vretoned (an Naonediz gante) e kamp Conlie e-kichen Ar Mans. E-pad mizvezhioù e voent dalc'het e-kreiz ar fank da vreinañ da lavarout eo, da c'houzañv ar yenijenn, ar c'hleñvejoù peogwir n'o doa ket, re Bariz, fiziañs enne. Ha kalz a varv jont.

– Brezel 1914-1918 : marvet e voe ur Breizhad (Unan) war zaouzek (12) e-pad ma varve ur « Fransad » war 24. Un digarez o doa : soudarded dispont e oant e-tal ar Brusianed ken dispont-all, hervez.

– Brezel 1939-1945 : dre c'hourc'hemenn ar Fransizien « libr » repuet e Londrez e voe lac'het an « otonomisted » dre zigarez an abeg faos o doa kenlabouret gant an Alamaned. Klask mirout ar yezh, al lennegezh dre al levrioù, dre ar strolladoù, dre ar c'hazetennoù hag all e plas an traoù a oa difennet rik dindan boan bezañ bet kaset d'an toull-bac'h. Gwir eo ez eus bet Bretoned o deus sikouret an Alamaned evel m'o deus graet Fransizien 'zo e-pad an aloubidigezh. Savet e voe ul levrig gant ar Gembreiz e 1947. Deuet e oant hag int, bet soudarded Breizh-Veur asamblez gant ar Fransizien, da weladenniñ Breizh hag ober un enklask a-zivout an droug graet d'ar Vretoned abalamour d'o strivou evit chom Bretoned. Goulen nataet o deus tud a bep seurt ha skrivet e voe ur c'hentañ-kont. Rannet e voe an emsaverien e pevar rummad hervez ar sikour roet pe nann d'an enebourien. Dav eo lenn ar levrig-se anvet « Rapport sur la visite de la délégation galloise en 1947 ». N'eo ket bet embannet lizherennoù bras war ar c'hazetennoù ha, dreistholl « Ouest-France » abalamour d'he fal a oa sevel kornog Stad-Frañs evel ma vefe bet an pastell aloubet gant ar Franked ha steuziet ar Vretoned Int a ra o seizh gwellañ evid mougañ oberiantiz an Emsaverien.

Skrivet em eus an traoù-se e galleg met aon a chom rak ar wirionez tost da 50 bloavezh war-lec'h an dieubidigezh hag ar Freuz hag ar reuz evit



Eur soudard Breizhad araok bet kaset e Conlie.

« puraat » adalek o deus heuliet. Ne vez ket kelennet ar yezh e-barzh ar skolioù, ne vez ket skignet abadennoù-radio, ne vez ket skignet arvestoù-tele nemet e-pad un eurvezh pep sizhun. Penaos eñvel an dizonestiz diskouezet gant ar Fransizien ? Gant al lennerien a oar brezhoneg e vo diskuliet an tremened. Mont a reont er-maez eus ar spont a gendalc'h dalc'hmat ha maget ur wech an amzer gant ar bolitikerien evit mougañ hor broad. N'ouzon ket piv a lavare n'eus ket pell 'zo e-keñver harz-debriñ un difenner eus ar yezh e oa eñ un den war-lerc'hiet deut re ziwezhat gant e hiraezh. Ur renadur « totaliter » a zigas, evel ma ouezomp, sperejoù strizh.

Aldrig a NAONED

Kemennadenn

KEAV a gemenn e vo dalc'het kamp 1991 e Skaer e skol Joliot Curie e-pad pemzektez diwezhañ miz Gouere.

Live ar berzhidi a zle bezañ war-dro ur bloavezh-skol-studi, rak n'eus nemet brezhoneg e-pad ar staj. N'eo ket ur staj evit kregiñ gant an ar yezh, met unan evit hec'h implijout e pep degouezh eus ar vuhez.

– Kentelioù a bep live ; bodadoù komz etre un nebeut tud, evit ma c'hellfe pep hini kemer perzh er c'hendivizoù ; kaozeadennoù graet koulz gant aozerien ar staj, ar skolidi ha tud o tont eus an diavaez.

– Filmoù, montajoù, sonerezh, dañsoù, h.a...

Evit kaout diskleriadurioù, skrivan da : KEAV, 22 hent Mouliouen, 29000 Kemper.

Brud Nevez

PAOTR PLOUGERNE
PER-VARI KERLOC'H
PER-JAKEZ HELIAS
PAOTR JEG
OSCAR WILDE

n° 145 - 1991

BRUD NEVEZ
Niv. 145, miz Mae 1991

Evel alies en ur skouerenn Brud Nevez e vo kavet da gentañ un nebeud barzhonegoù pe ganouennoù.

Paotr Jeg a gont deomp buhez iskis : *Marharid « an Amerikanez »*, dimezet da heul ar brezel 14 gant ur martolod eus Eviaz (evel just, gant istorioù Paotr Jeg !), bet da c'houde gwreg ar marichal : *« Mervel a reas e-kerz ar goañv kaled. An erh a holoe ar vered didrouz e leh ma oe interet, en douar Breiz Izel »*.

Poaniet en deus J.C. Miossec da dreiñ diwar ar saozneg istor Oscar Wilde : *« The beloved friend »* (« Ar mignon mad »).

Ur pezhig-c'hoari all gant Pêr-Jakez Helias (miz Kerzu 1957) : *« Yann hag e glipenn »*.

Kavet e vo adarre ul lodenn eus *« Le pain moisi »* (Joseph Le Moal) bet lakaet e brezhoneg gant L. Conq ha Paotr Jeg. *« An avañtur vras »* :

« Greet on-eus pemp kilometrad hent e-barz ha tren ». Hag ivez *« Asiedoù kentañ Seveon »* : *« Eun araokadenn a-bouez a lakaas an doare-bevañ da chanch. Ar menajou diwar-dro a gemeras skwer diwarnom, heb dale »*.

Da echuiñ roll-meuziou Brud Nevez 145 : *« Al leorioù »*. Chanig Ar Gall o skrivañ diwar-benn *« Barzonegou Jean Biger »*. Ha diwar-benn Niverenn 20 Skol Vreizh, *« Littérature et écrivains bretonnants depuis 1945 »*, savet gant Francis Favereau : *« Eul leor pouezez da lakaat gant Istor lennegez a oa bet savet gant Abeozen »*. (Andreo ar Meser).

G.M.

Brud Nevez, 6 r. Beaumarchais, 29200 Brest.

Per-Jakez HELIAS

Biskoaz kemend-all !

Peziou-c'hoari - Pempved levrenn



Emgleo Breiz

BISKOAZ KEMEND-ALL
gant **Per-Jakez HELIAS**

Kendalc'het en deus **Emgleo Breiz** da embann pezhioù-c'hoari Per-Jakez Helias bet savet er bloavezhioù 50/57 evit Radio-Kimerc'h. Ar bempvet levrenn a zo nevez deut er-maez. Heñvel-mik ouzh ar bedervet levrenn. Memes skeudenn war ar golo : Jakez Kroc'henn ha Gwilhou Vihan. Nemes displegadurioù war ar golo diwezhañ. Nemet kemmet liv ar golo : melen an taol-mañ.

Kavet e vo enni 6 pezh-c'hoari.

« Eun aotrou laenneg », ur gontadenn un tammig « gros », marteze, mat, memes tra, da lakaat an dud da c'hoarzhiñ.

« Yann Domino hag ar penn maro », un istor kentelius-meurbet ha skrijus. Gant an Diaoul !

« An dachenn piz bihan », e-lec'h ma vo tapet an hini a veze o waskañ ar re all, tud prestet arc'hant dezho.

« Yannig ar vein », un istor a blij da Ber-Jakez Helias, ha kontet dija meur a wech gantañ.

« An hini goz », ar vestrez hag he mevelien, pe istor tri dihuner : an horolaj, ur c'hilhog yaouank hag an heol o sevel !

« Yann ha Janed », ur gontadenn eus an amzer gozh, adaozet hervez pezh a gontañ Marc'harid Fulup da Fañch an Uhel, e Pluned er bloavezh 1968.

Hervez Abeozen e kavomp e pezhioù-c'hoari Per-Jakez Helias ur fent kar da hini pezhioù farsus Youenn Drezen.

Pezhioù-c'hoari aes da lenn, plijus da lenn. Evit c'hoarzhin gant ar c'hoñchoù kozh-se ne vo ket dav bezañ « intelektualed » (evel ma skriv Andreo ar Meser).

G.M.

Biskoas Kemend-All. Per Jakez Helias. Emgleo Breiz, en holl stalioù-levrioù, pe, hep mizoù-kas digant Mesidou, 40 bis ru ar Republik, 29200 Brest, 129 pajenn, 50 lur.

LIZHER

Da Aotrou-Rener

(evit an APEEB-44)

Resevet am-eus, en deveziou-mañ un baperenn-Vruderez. « Je soutiens Perak et Pugur ». Me a gav din n'eo ar gér « pugur » nemed un distresadenn euz « peogwir » pe « pegwir », hag ouspenn pegwir n'eo ket parce que *e galleg med* puisque.

Bez 'ez eus, evelse, eun nebeud distresadennou d'am zoñj gand va gwella gourhennennou.

Visant FAVÉ, Eskob

DIWAR-BENN KUDENNOU DIWAN

(Prezegenn André Lavanant e gouel ar Brezhoneg e Karaez)

– Yannick Baron, Michel François daou zen a zo chomet a zav da zebriñ evit stourm da zigeriñ dorioù ar skol d'ar brezhoneg.

– « Stourm » ur ger a vez klevet alies e bed a-vrezhonegerien.

Piv 'zo o tougen ar gelennadurezh vrezhonek ? N'eo ket an ensavadurioù bras, ar stad pe an DDEC, nann, teir gevredigezh, o tic'hagniñ evit mont war-raok : Diwan, An APEEB, ha dudi.

A-wechoù e vez klevet anv eus ar gevezerezh a vije etre an eil pe eben.

Arabat deomp faziañ. Ret eo gouzout pelec'h emañ ar re 'zo oc'h enebiñ, ne gav ket din e vijent en hon touez. Hag ur gevezerezh vat a-gustum broudañ an dud da ober gwelloc'h.

Dav eo deomp bezañ fur, kreskiñ asambles evit :

– mad ar vugale,

– mad ar brezhoneg,

– mad ar vro.

Ar skolioù publik ha prevez a gustum merañ miliadoù a skolidi ha kantadoù a vistri pe kelennerien. Desket int dija war ar vicher ; mankout a ra dezho ur stummadur war ar mod da ober skol e div yezh, rak ur vicher disheñvel eo.

Ha Diwan ! Savet diwar netra 14 vloaz 'zo, he deus digoret an hent d'ar re all hag he deus lakaet ar vretoned da grediñ en-dro e dazont o yezh. A-benn 5 bloaz, 10 vloaz hag er c'hantved a zeu ar vretoned o do ezhomm da gaout Diwan c'hoazh rak ar stad ne gar ket ar brezhoneg ha prest e vefe da ziskar ar brujunadoù a-vez gounezet gant poan ha diouzh c'hwezenn hon talbenn.

Echu gant Diwan a-benn daou viz ? N'eo ket gant plijadur e vez distaget frazennigoù a-seurt-se. Hiziv an deiz e c'hellfe c'hoarvezout ha perak 'ta ?

1) An emglev bet sinet warlene gant ar stad 'zo deuet gant 9 viz dale : koust 2,3 ML.

2) Ar skolaer hag hanter-kant bet koñvañsionet a vez paeet izel gant ar stad, Diwan a-rank reiñ ul lodenn dezho ouzhpenn : koust 1,8 ML.

3) Stummañ an danvez mistri skol a goust 1,5 ML. Gwenneg ebet da sikour.

4) Sevel dafar pedagogel : koust 800.000 L. Evit an deskadurezh e Breizh (4 dep.) ar stad he deus postet 9 Vd warlene.

Bez 'eus etre tout 320.000 den yaouank er skolioù (pe publik pe prevez) eus ar skol vamm betek ar skol veur :

→ Keidenn dre vugel 28.000 L. D'ar skolaerien kevratet, ar stad a ro 5,5 ML.

→ Keidenn 7.800 L, 4 gwech nebeutoc'h.

Pelec'h emañ ar justis ? Hag an ensavadurioù politikel e Breizh (an departamant hag ar rannvro) ?

Estreget Penn ar Bed ar re all a chom lent ha dioberiant a-walc'h ha dre vras an dilennidi ivez, evel da skouer an Aotrou Chouat, kannad ha maer Loudieg, o lavarout an dramañ : « J'émets un avis très réservé sur votre projet d'école dans la commune ». Pe lod-all c'hoazh : « Of, bremañ dre ma 'z eus skolioù publik divyezhek ha nevez 'zo skolioù prevez, Diwan a c'hell chom a zav ».

Ar c'hontrol eo e ranker ober kreñvaat, dont da vezañ gwelloc'h, hep disoñjal emañ sistem skol Diwan disheñvel diouzh ar re all.

Petra ha penaos ober ?

Ar stummadur :

An IUFM (Inst. Uni. Form. Maîtres) a dlefe degemeret danvez mistri-skol ar skolioù publik. **Evit peseurt stummadur ?** Ne ouezer ket. Ha **danvez mistri** skol Diwan ha re ar skolioù prevez ? Ar rannvro hag an departamantoù a c'hellfe kavout aze un dachenn a-dalvoudegezh.

1,5 ML nebeutoc'h war budjet Diwan.

Klask ha produiñ dafar kelenn :

Ar gont a zo bet gant Diwan evit ar 5 bloaz tremenet : 4 ML a zo bet postet ha ne vez ket graet a-walc'h.

Gant kondisionoù a zo vezañ marc'hataet gant ar rektordi e vefemp prest da zistagañ ar rann-se diouzh Diwan evit ma teufe da vezañ un greizenn digor d'an holl re o deus ezhommoù e Breizh.

– 800.000 nebeutoc'h war budjet Diwan.

– Titlañ ar skolaerien gevratet :

Pouezañ war ar stad evit ma tigorfe postoù d'ar skolaerien-se ha gellet lakaat anezho da dremen ar c'honkour evit bezañ titlet :

Disammadur evit Diwan 1,8 ML.



André Lavanant

Estreget en em zifenn, mont war-raok, penaos ?

Digeriñ skolioù nevez :

Pe e vefe skolioù publik, pe prevez, pe Diwan, digeriñ lec'hioù nevez evit ar gelennadurezh vrezhonek a-ranker ober.

Ha perak n'en em welfemp ket ur wech ar bloaz evit kaozeal diwar ar raktrezoù ?

Ha c'hwi tudoù petra 'c'hellfoc'h ober ?

Daou dra :

1) Tri strollad skoazell Diwan, unan e St Nazer, an eil e Loudieg, an trede e Baod a zo e soñj digeriñ ur skol e miz gwengolo. Ret eo soñjal ez euz aze war dro 30 bugel o c'hortoz kaout ur skol.

Petra a c'hellfe lakaat an tri raktres da chom bout ? An arc'hant.

Petra a c'hellfe lakaat anezho da Ziwan ? An arc'hant.

Arc'hant piv ? Hon hini 300.000 L a vank. 300 chekenn 1.000 L pe 600 a 500 lur, n'eo ket dibosubl. Ne vefe ket gwelloc'h memes eget an dra-se da ziskouezh d'an holl peseurt startijenn a chom ganeomp.

2) An eil tra a c'hellfoc'h ober : dont da Gemper d'ar sadorn 22 a viz Mezheven 1991 evit ar vanifestadeg a vo savet asambles gant Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg, evit difenn ar gwir da gaout un gelennadurezh vrezhonek er skol.

Dre hor skoazell eo deuet Diwan a-benn da vont betek ar pevare klas.

Dre hor skoazell eo e kendalc'ho da vont pelloc'h. Evit bugale Breizh dalc'homp da vont asambles.

Trugarez deoc'h.

L'évolution de la population des cantons de Bretagne depuis 1975

Le troisième volet de notre étude de la démographie bretonne porte sur l'évolution de la population des cantons de Bretagne au cours des deux dernières périodes intercensitaires (1975-1982 et 1982-1990). Il n'est évidemment pas question de présenter ici les chiffres des 266 cantons de Bretagne (pour cela on se reportera au numéro 21 de Breizh-Éco) mais de rendre compte de la diversité de leurs évolutions : variation relative de population, solde migratoire, taux de mortalité et de natalité. Certains cantons, essentiellement ceux issus du découpage des grandes villes, ont vu leurs contours modifiés entre deux recensements. Ceci rend lès comparaisons difficiles, pour ces cantons, entre deux recensements.

La variation quantitative de la population des cantons

La taille moyenne des cantons au recensement de 1990 diverge nettement selon le département : 17.830 habitants en Loire-Atlantique (59 cantons), 16.130 dans le Finistère (52 cantons), 15.660 en Ille-et-Vilaine (51 cantons), 11.920 dans le Morbihan (52 cantons), 10.350 dans les Côtes-d'Armor (52 cantons).

Dans les Côtes-d'Armor, entre 1982 et 1990, 29 cantons sur 52 voient leur population diminuer. 23 de ces cantons avaient déjà enregistré une baisse de population entre 1975 et 1982. Les cantons où l'on note les plus fortes baisses entre 1982 et 1990 sont : Saint-Nicolas-du-Pélem avec – 12,5 % (– 9,5 % entre 1975 et 1982), Callac avec – 10,9 % (– 12,9 % entre 1975 et 1982), Gouarec avec – 8,5 % (– 3,9 % entre 1975 et 1982), Uzel avec – 8,1 % (8 3,8 % entre 1975 et 1982), Belle-Isle-en-Terre avec – 7,6 % (– 4,0 % entre 1975 et 1982), Corlay avec – 7,4 % (– 8,8 % entre 1975 et 1982). A l'inverse d'autres cantons connaissent une forte croissance démographique : Plérin avec + 13,8 % (+ 13,5 % entre 1975 et 1982), Langueux avec + 12,9 % (+ 24,0 % entre 1975 et 1982), Lamballe avec + 8,7 % (+ 7,3 % entre 1975 et 1982), Ploufragan avec + 6,9 % (+ 22,6 % entre 1975 et 1982). Entre 1975 et 1990, le canton de Langueux a gagné 5.700 habitants, celui de Ploufragan 4.700, celui de Plérin 4.100, celui de Lamballe 2.500.

Dans le Finistère on trouve les plus fortes baisses dans les cantons de Ouessant avec – 13,0 % (– 15 % entre 1975 et 1982), Le Hulegoat avec – 11,8 % (– 10,9 % entre 1975 et 1982), Pont-Croix avec – 7,9 % (– 7,4 % entre 1975 et 1982), Chateauneuf-du-Faou avec – 7,3 % (– 3,1 % entre 1975 et 1982). Les plus forts taux de croissance démographique sont enregistrés dans les cantons de Fouesnant avec + 17,6 % (+ 17,6 % entre 1975 et 1982), Saint-Renan avec + 16,2 % (+ 20,7 % entre 1975 et 1982), Daoulas avec 16,1 % (+ 23,0 % entre 1975 et 1982), Guipavas avec + 14,3 % (+ 12,9 % entre 1975 et 1982), Arzano avec + 8,0 % (+ 9,0 % entre 1975 et 1982). Entre 1975 et 1982, le canton de Saint-Renan à gagné 7.200 habitants, celui de Fouesnant 5.300, celui de Guipavas 5.000.

En Ille-et-Vilaine les deux baisses de population les plus marquantes (hormis celles de certains cantons de Rennes redécoupés) sont enregistrées dans les cantons de Louvigné-du-Désert avec – 5,3 % (– 3,0 % entre 1975 et 1982) et Antrain avec – 4,7 % (– 6,1 % entre 1975 et 1982). Certains cantons connaissent des hausses très élevées : Liffré avec + 27,1 % (+ 35,1 % entre 1975 et 1982), Chateaugiron avec + 23,0 % (+ 33,9 % entre 1975 et 1982), Bruz avec + 16,2 % (+ 21,5 % entre 1975 et 1982), Guichen avec 15,5 % (+ 21,4 % entre 1975 et 1982). En quinze ans le canton de Liffré a gagné 7.800 habitants (de 10.900 à 18.700 soit + 71,5 %), celui de chateaugiron a gagné 7.000 habitants (de 10.700 à 17.700 soit + 65,5 %). En Loire-Atlantique, de 1982 à 1990, seuls six cantons (hors cantons redécoupés) ont vu leur population diminuer.

Les deux plus fortes baisses sont celles des cantons de Châteaubriant avec – 6,9 % (contre une hausse de + 5,1 % entre 1975 et 1982) et Saint-Mars-la-Jaille avec – 3,0 % (contre + 0,4 % entre 1975 et 1982). Enrevanche, cinq cantons enregistrent au cours de la dernière période intercensitaire des gains de population supérieur ou égaux à 20 %. Il s'agit des cantons de Ligné avec + 22,5 % (+ 27,4 % entre 1975 et 1982), Guérande avec + 22,2 % (+ 18,7 % entre 1975 et 1982), Vertou-Vignoble avec + 21,9 % (+ 29,4 % entre 1975 et 1982), Carquefou avec + 20,6 % (+ 47,4 % entre 1975 et 1982), La Chapelle-sur-Erdre avec + 20,0 % (+ 82,1 % entre 1975 et 1982). Le canton de La Chapelle-sur-Erdre a vu sa population augmenter de 14.400 habitants en quinze ans passant de 12.200 à 26.6000, soit une croissance de 118 %. Le canton de Carquefou a gagné sur la même période 13.000 habitants (de 16.800 à 29.800 soit + 77,5 %).

Tableau 1 : LES CANTONS EN BAISSE

CANTONS	POPULATION			VAR. ABSOLUE		VAR. RELATIVE	
	1975	1982	1990	75-82	82-90	75-82	82-90
Belle-Isle-en-Terre	6.523	6.261	5.785	–262	–476	–4,0 %	–7,6 %
Callac	8.937	7.781	6.932	–1.156	–849	–12,9 %	–10,9 %
Corlay	3.907	3.562	3.298	–345	–264	–8,8 %	–7,4 %
Gouarec	4.435	4.264	3.903	–171	–361	–3,9 %	–8,5 %
Saint-Nicolas-du-Pélem	5.340	4.832	4.230	–508	–602	–9,5 %	–12,5 %
Uzel	4.324	4.160	3.821	–164	–339	–3,8 %	–8,1 %
Châteauneuf-du-Faou	14.726	14.266	13.220	–460	–1.046	–3,1 %	–7,3 %
Le Huelgoat	7.308	6.509	5.739	–799	–770	–10,9 %	–11,8 %
Ouessant	1.450	1.221	1.062	–229	–159	–15,8 %	–13,0 %
Gourin	10.904	10.069	9.472	–835	–597	–7,7 %	–5,9 %
Groix	2.727	2.605	2.472	–122	–133	–4,5 %	–5,1 %
Le Faouet	11.893	11.408	10.495	–485	–913	–4,1 %	–8,0 %

Sources I.N.S.E.E. ; Tableau Breizh-Éco.

Tableau 2 : LES CANTONS EN HAUSSE

CANTONS	POPULATION			VAR. ABSOLUE		VAR. RELATIVE	
	1975	1982	1990	75-82	82-90	75-82	82-90
Lamballe	14.958	16.048	17.441	1.090	1.393	7,3 %	8,7 %
Langueux	14.295	17.721	20.009	3.426	2.288	24,0 %	12,9 %
Plérin	14.113	16.015	18.225	1.902	2.210	13,5 %	13,8 %
Ploufragan	15.246	18.699	19.996	3.453	1.297	22,6 %	6,9 %
Arzano	4.246	4.630	5.002	384	372	9,0 %	8,0 %
Daoulas	15.678	19.284	22.391	3.606	3.107	23,0 %	16,1 %
Fouesnant	13.984	16.447	19.336	2.463	2.889	17,6 %	17,6 %
Guipavas	17.458	19.711	22.525	2.253	2.814	12,9 %	14,3 %
Saint-Renan	17.957	21.668	25.176	3.711	3.508	20,7 %	16,2 %
Bruz	18.577	22.580	26.230	4.003	3.650	21,5 %	16,2 %
Chateaugiron	10.756	14.405	17.722	3.649	3.317	33,9 %	23,0 %
Guichen	13.084	15.884	18.345	2.800	2.461	21,4 %	15,5 %
Liffré	10.899	14.722	18.713	3.823	3.991	35,1 %	27,1 %
Carquefou	16.806	24.707	29.803	7.901	5.096	47,0 %	20,6 %
Guérande	15.267	18.117	22.139	2.850	4.022	18,7 %	22,2 %
La Chapelle-sur-Erdre	12.178	22.173	26.611	9.995	4.438	82,1 %	20,0 %
Ligné	5.679	7.233	8.864	1.554	1.631	27,4 %	22,5 %
Vertou-Vignoble	10.109	13.077	15.936	2.968	2.859	29,4 %	21,9 %
Elven	9.881	11.803	13.991	1.922	2.188	19,5 %	18,5 %
Grand-Champ	9.897	12.158	13.661	2.261	1.503	22,8 %	12,4 %
Plœmeur	14.954	19.828	25.715	4.874	5.887	32,6 %	29,7 %
Pont-Scorff	17.894	25.495	30.557	7.601	5.062	42,5 %	19,9 %
Sarzeau	7.272	7.988	9.200	716	1.212	9,8 %	15,2 %

Sources I.N.S.E.E. ; Tableau Breizh-Éco.

Dans le Morbihan les plus fortes baisses de population concernent les cantons de Guémené-sur-Scorff avec – 13,0 % (– 8,7 % entre 1975 et 1982), La Trinité-Porhoet avec – 8,2 % (– 6,2 % entre 1975 et 1982), Le Faouet avec avec – 8,0 % (– 4,1 % entre 1975 et 1982), Gourin avec avec – 5,9 % (– 7,7 % entre 1975 et 1982), Groix avec avec – 5,1 % (– 4,5 % entre 1975 et 1982). Les taux de croissance les plus élevés vont aux cantons de Plœmeur avec avec + 29,7 % (+ 32,6 % entre 1975 et 1982), Pont-Scorff avec + 19,9 % (+ 42,5 % entre 1975 et 1982), Elven avec + 18,5 % (+ 19,5 % entre 1975 et 1982), Sarzeau avec + 15,2 % (+ 9,8 % entre 1975 et 1982), Grand-Champ avec + 12,4 % (+ 22,8 % entre 1975 et 1982). Le canton de Plœmeur a vu sapopulation s'enrichir de 10.700 habitants de 1975 à 1982 passant de 15.000 à 25.700 habitants, soit une croissanbce de 71,5 %. Le canton de Pont-Scorff pour la même période a gagné 12.600 habitants (de 17.900 à 30.500, soit + 71,5 % également).

Les tableaux 1 et 2 présentent un échantillon de 35 cantons significatifs des écarts démographiques en Bretagne.

Les composantes de l'évolution de la population des cantons

L'évolution de la population d'un canton au cours d'une période de temps est la résultante de deux phénomènes : le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès du canton) et le

solde migratoire (différence entre le nombre d'entrées et le nombre de sorties du territoire du canton). Ces deux phénomènes permettent de comprendre pourquoi la population d'un canton augmente ou diminue. Les chiffres relatifs aux naissances, décès et solde migratoire ne sont disponibles que pour les cantons composés de communes entières. Les cantons ayant en leur sein des portions de communes (au nombre de 68) sont donc exclus de cette seconde analyse. La répartition départementale des 198 cantons restants est la suivante : 47 en Côtes-d'Armor, 41 dans le Finistère, 34 en Ille-et-Vilain, 41 en Loire-Atlantique et 35 dans le Morbihan.

Dans les Côtes-d'Armor, entre 1982 et 1990, le nombre des décès est supérieur au nombre des naissances dans 33 des 47 cantons considérés (solde naturel négatif). L'écart entre le nombre de décès et le nombre de naissances est parfois considérable : Callac (1.123 décès pour 437 naissances), Saint-Nicolas-du-Pélem (684 décès pour 358 naissances). Souvent ce déficit naturel s'ajoute à un solde migratoire négatif (les départs sont plus nombreux que les arrivées). Le solde migratoire est négatif dans 21 des 47 cantons. Dans les cantons où l'on enregistre un excédent naturel, les écarts entre le nombre des naissances et celui des décès peut être là aussi important : Ploufragan (2.224 naissances pour 1.047 décès), Langueux (1.859 naissances pour 968 décès), Lamballe (1.912 naissances pour 1.279 décès), Plérin (1.645 naissances pour 1.196 décès). Les taux de natalité et de mortalité (nombre de naissances ou de décès pour 1.000 habitants) sont édifiants. Les plus forts taux de mortalité sont enregistrés dans les cantons de Callac (19,0 pour mille), Saint-Nicolas-du-Pélem (18,7 pour mille), Gouarec (18,6 pour mille), Bourbriac (17,1 pour mille). Les plus faibles sont enregistrés dans les cantons de Langueux (6,5 pour mille), Ploufragan (6,8 pour mille), Plérin (8,8 pour mille).

Les plus forts taux de natalité sont notés dans les cantons de Ploufragan et Lamballe (14,4 pour mille), Loudéac (14,3 pour mille). Les plus faibles se rencontrent dans les cantons de Callac (7,4 pour mille), Maël-Carhaix (8,0 pour mille), Gouarec (8,2 pour mille), Mûr-de-Bretagne (8,3 pour mille), Plouha (8,4 pour mille), Plestin-les-Grèves (8,6 pour mille).

Dans le Finistère, le solde naturel est négatif dans 30 cantons sur les 41 pour lesquels nous disposons des chiffres de la natalité et de la mortalité. Le solde migratoire est négatif dans 12 cantons seulement. On trouve des écarts importants entre naissances et décès tantôt à l'avantage des premières tantôt à l'avantage des seconds. Dans le canton de Huelgoat on a enregistré 1.090 décès pour 448 naissances, dans le canton de Pont-Croix 2.736 décès pour 1.203 naissances, à Ouessant 187 décès pour 71 naissances. A l'inverse, dans le canton de Guipavas on note 1.923 naissances pour 1.308 décès, dans le canton de Saint-Renan 2.624 naissances pour 1.739 décès. Dans ce dernier sens les écarts sont moins conséquents ; l'essor démographique de ces cantons est assuré en large partie par le solde migratoire positif. On enregistre des chiffres élevés du solde migratoire (c'est une différence marquante avec les Côtes-d'Armor) : + 2.800 dans la canton de Fouesnant, + 2.600 dans celui de Saint-Renan, + 2.200 dans celui de Guipavas. Parfois, un solde naturel négatif s'accompagne d'un solde migratoire fortement positif. C'est le cas du canton de Daoulas où on a enregistré 2.163 décès pour 1.958 naissances mais un solde migratoire de + 3.300.

Deux cantons finistériens enregistrent les deux plus forts taux de mortalité de Bretagne au cours de la période 1982-1990 : Le Huelgoat avec 22,1 pour mille (21,0 pour mille entre 1975 et 1982), Ouessant avec 20,3 pour mille (19,2 pour mille entre 1975 et 1982). Dans le Finistère, les taux de natalité les plus élevés ont été observés dans les cantons de Landerneau avec 14, 7 pour mille et Saint-Renan avec 14,2 pour mille.

Dans le Morbihan, le solde naturel est négatif dans 19 cantons sur 35. Le solde migratoire est négatif dans 11 cantons. Les écarts entre le nombre des naissances et celui des décès sont ici aussi importants, à l'avantage des naissances dans le canton de Pont-Scorff (2.850 contre 1.432 décès) ou celui de Plœmeur (2.274 contre 1.327 décès), à l'avantage des décès dans le canton de gourin (1.321 contre 786 naissances) ou à Groix (387 contre 229 naissances). Six cantons seulement enregistrent un taux de mortalité supérieur à 15 pour mille (Belle-Île, Gourin, Groix, Guémené-sur-Scorff, La Trinité-Porhoet, Le Faouet). C'est Groix, avec 19 pour mille, qui détient le record morbihanais. Les plus forts taux de natalité sont enregistrés dans les cantons de Guer et Lanester (16,4 pour mille), Elven et Grand-Champ (14,5 pour mille).

Les départements d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique diffèrent des trois précédents : seuls 10 cantons sur 35 en Ille-et-Vilaine et 9 sur 41 en Loire-Atlantique aucun canton n'enregistre un taux de mortalité supérieur à 15 pour mille, seuil atteint seulement par Dinard. En Loire-Atlantique seuls deux cantons dépassent ce seuil (Bourgneuf-en-Retz et Riaillé). Dans ce départements 23 cantons sur 41 ont enregistré des taux de mortalité inférieur à 10 pour mille (7 sur 47 dans les Côtes-d'Armor, 4 sur 41 dans le Finistère). C'est également en Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique que l'on observe les taux de mortalité les plus faibles : La Chapelle-sur-Erdre avec 4,7 pour mille, Vertou-Vignoble avec 5,5 pour mille, Bruz avec 5,7 pour mille. Dans ces deux départements tous les taux de natalité sont supérieurs à 10 pour mille (9 cantons des Côtes-d'Armor ont enregistré un taux inférieur à ce seuil, 8 dans le Finistère).

Le tableau 3 nous donne les chiffres de l'analyse des composantes de l'évolution de la population de 12 cantons en déclin démographique présentés au tableau 1, tandis que le tableau 4 fournit les chiffres de 23 cantons en essor démographique présentés au tableau 2. On constate un recoupement très large de nos deux analyses : les cantons dynamiques sont géographiquement proches des villes de plus de 50.000 habitants, les cantons en déclin sont situés en Bretagne centrale, dans les îles ou, pour d'autres zones, relativement éloignés des villes de plus de 50.000 habitants.

Tableau 3 : LES COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES CANTONS EN DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE

CANTONS	VAR. DE POPULATION (1982-90)			TAUX NATALITÉ (1)		TAUX MORTALITÉ (1)	
	Naissances	Décès	S.M. (2)	75-82	82-90	75-82	82-90
Belle-Isle-en-Terre	498	750	–220	9,1	10,3	16,1	15,5
Callac	437	1.123	–163	6,8	7,4	18,7	19,0
Corlay	285	428	+121	8,9	10,3	15,4	15,5
Gouarec	269	610	–20	7,7	8,2	16,4	18,6
Saint-Nicolas-du-Pélem	358	684	–276	9,4	9,8	17,6	18,7
Uzel	320	463	–196	11,2	10,0	14,7	14,4
Châteauneuf-du-Faou	1.046	1.840	–252	8,9	9,5	15,8	16,7
Le Huelgoat	448	1.090	–128	7,4	9,1	21,0	22,1
Ouessant	71	187	–43	8,2	7,7	19,2	20,3
Gourin	786	1.321	–62	9,9	10,0	17,2	16,8
Groix	229	387	+25	10,5	11,2	18,3	19,0
Le Faouet	873	1.464	–262	8,4	9,2	16,1	16,6

(1) Pour 1.000 habitants - (2) Solde migratoire
Sources I.N.S.E.E. ; Tableau Breizh-Éco.

Tableau 4 : LES COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES CANTONS EN DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE

CANTONS	VAR. DE POPULATION (1982-90)			TAUX NATALITÉ (1)		TAUX MORTALITÉ (1)	
	Naissances	Décès	S.M. (2)	75-82	82-90	75-82	82-90
Lamballe	1.912	1.279	+750	15,7	14,3	10,4	9,6
Langueux	1.859	968	+1.407	14,2	12,4	6,8	6,5
Plérin	1.645	1.196	+1.761	12,0	12,1	9,6	8,8
Ploufragan	2.224	1.047	+120	16,6	14,4	6,9	6,8
Arzano	414	392	+350	10,1	10,8	11,5	10,2
Daoulas	1.958	2.163	+3.312	10,2	11,9	16,1	13,1
Fouesnant	1.627	1.515	+2.777	11,8	11,5	11,0	10,7
Guipavas	1.923	1.308	+2.199	10,6	11,5	8,7	7,8
Saint-Renan	2.624	1.739	+2.623	14,2	14,2	10,3	9,4
Bruz	2.355	1.095	+2.390	13,2	12,2	5,6	5,7
Chateaugiron	1.792	925	+2.450	16,5	14,2	9,5	7,3
Guichen	2.016	1.390	+833	15,3	14,9	13,1	10,3
Liffré	1.895	1.062	+3.158	14,4	14,4	10,0	8,1
Carquefou	2.555	1.486	+4.027	16,0	11,9	7,7	6,9
Guérande	2.287	1.486	+4.027	16,0	11,9	7,7	6,9
La Chapelle-sur-Erdre	2.287	906	+3.021	15,9	12,1	6,3	4,7
Ligné	1.024	610	+1.217	15,1	16,2	12,0	9,6
Vertou-Vignoble	1.517	627	+1.969	15,7	13,3	8,3	5,5
Elven	1.479	791	+1.500	15,9	14,5	9,6	7,8
Grand-Champ	1.484	968	+987	10,7	14,5	10,1	9,4
Plœmeur	2.274	1.327	+5.000	12,1	12,4	9,7	7,4
Pont-Scorff	2.850	1.432	+3.644	13,6	12,9	7,5	6,5
Sarzeau	683	982	+1.511	10,6	10,0	15,5	14,4

(1) Pour 1.000 habitants - (2) Solde migratoire
Sources I.N.S.E.E. ; Tableau Breizh-Éco.

Yann FIEVET

Pour une Europe démocratique et pacifique : L'Europe des peuples et des régions

François Lachat est président du gouvernement de la République et canton du Jura, État à part entière membre de la Confédération Helvétique, laquelle fête cette année son 700e anniversaire. François Lachat est également vice-président et trésorier de l'Assemblée des Régions d'Europe. Cette organisation rassemble plus de 160 régions de toute l'Europe, y compris centrale et orientale. Dans le texte qui suit, il nous décrit le nouveau rôle dévolu aux régions après la chute des régimes communistes en Europe de l'Est et dans le cadre des relations Nord-Sud. « Le Peuple Breton » lui a ouvert ses colonnes, histoire de rappeler que certaines idées politiques comme l'autonomie, encore marginales ici du fait largement d'une certaine censure médiatique, font depuis longtemps l'unanimité dans une grande partie de l'Europe.

Il faut insister sur la nécessité plus que jamais urgente pour l'Europe d'accélérer et de réussir son union politique, économique et sociale, considérant l'émergence prochaine d'un nouvel ordre planétaire et l'impérieuse obligation de définir sa place dans les nouvelles relations Nord-Sud et monde arabe-monde occidentale qui s'en dégageront.

Quant aux causes du drame que vit actuellement l'Europe centrale et orientale, elles se réduisent en fait au simplet cumul des principes de concentration et de centralisation dont ont souffert ces pays. La situation est d'autant plus grave, économiquement parlant, que ces pays ont dû de surcroît subir le principe de la spécialisation au niveau macro-économique, soit au sein du Comecon, soit au sein d'un même État, ainsi l'URSS.

Empêcher l'éclatement, oui, mais comment ?

Tout d'abord en abolissant la cause première des maux recensés, c'est-à-dire en recourant aux méthodes de déconcentration et de décentralisation à tous les niveaux, politique, économique, culturel, social, etc., et cela dans les cercles du pouvoir et de l'administration, dans les relations de responsabilité et de compétences entre la société politique – « le pouvoir délégué » – et la société civile – le pouvoir déléguant – en réalité le pouvoir ignoré depuis des décennies.

Ensuite en renonçont à toute forme de spécialisation territoriale ou nationale. Une économie saine doit compter sur son territoire d'élection tous les volets de l'activité humaine, l'agriculture, l'industrie multi-sectorielle et les services. Une région de monoculture industrielle est d'emblée vouée à la stagnation et à un effondrement à plus ou moins brève échéance.

Enfin, il faut prôner le dialogue et la concertation, la coopération et les échanges, quels que soient les domaines et les partenaires considérés. Ce principe du dialogue et de la coopération suppose que les partenaires se respectent pleinement quant à leur intégrité réciproque et soient dépourvus de toute volonté hégémonique de quelque type qu'elle soit.

Quels sont les acteurs susceptibles de réussir ce pari en Europe ? Les Régions, dans les relations bilatérales et multilatérales qu'elles nouent et dans leur volonté de s'unir et de promouvoir le fait européen à travers l'Assemblée des Régions d'Europe.

La Région, qu'on l'appelle République, Province, Comté, Land, Généralité ou Canton, représente l'échelon déconcentré et décentralisé du pouvoir susceptible de répondre au mieux aux attentes humaines, qu'elles soient sociales, culturelles ou économiques. Outil de dialogue et de collaboration, elle est en principe viscéralement dépourvue de toute volonté hégémonique, de surcroît dépourvue des moyens de mettre en œuvre une éventuelle volonté d'hégémonie. Les États ne seraient rien sans leurs Régions, l'Europe ne serait rien sans les Régions, ces petits qui avancent à leur rythme, mais qui arriveront les premiers.

L'Assemblée des Régions d'Europe aura son rôle, institutionnel notamment, à jouer dans la construction de l'Europe. Il nous incombe, représentants des Régions, de la renforcer sans cesse afin de lui donner tous les moyens appropriés lui permettant d'atteindre ses buts. L'ARE peut aussi devenir un organisme modérateur des tensions européennes, voire un conciliateur, un médiateur. Donnons-lui la possibilité de mener à bien une telle politique, donnons-lui pour but de réaliser l'Europe, l'Europe des citoyens libres, l'Europe des démocraties, l'Europe de la justice.

François LACHAT

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

Les droits nationaux du peuple breton reconnus au plan international

Les actes de la session fondatrice de l'Assemblée européenne des citoyens, qui s'est tenue à Prague du 19 au 21 octobre 1990, viennent de paraître. Pour ses initiateurs, « cette Assemblée se veut avec les forces de la conviction et de la diversité d'un réseau implanté dans les différentes nations, un antidote, un moyen de résistance, car la démocratie doit d'abord s'enraciner « par en bas » par l'action des citoyens eux-mêmes ».

Pendant trois jours un millier de représentants de mouvements sociaux d'Europe (et d'Amérique du Nord) ont tenté de tracer la voie possible vers une nouvelle Europe démocratique, pour les hommes et pour les peuples. Ouverts par le Président Vaclav Havel, les travaux ont porté sur des thèmes très divers traités en commissions : l'Europe et les femmes, la société civile et l'institüionnalisation du processus d'intégration européenne ; le nationalisme, les structures fédérales et confédérales ; les droits de l'homme et les droits des minorités ; économie et écologie ; politique de paix et démilitarisation.

Chaque Breton se reconnaîtra dans les termes de la motion adoptée à Prague par la commission qui a débattu de la question des nationalités et du nationalisme :

« La Commission reconnaît que l'identité nationale est une composante vitale de l'identité humaine, et que le droit de chaque être humain de s'exprimer pleinement dans la langue et la culture de son choix est un droit humain fondamental. La Commisison reconnaît de plus les dangers du racisme agressif et de formes exclusives de nationalisme et rejette absolument toutes formes de nationalisme basées sur les théories de supériorité nationale ou d'exclusivité ethnique, raciale ou linguistique ».

« La Commission reconnaît cependant qu'il ne saurait y avoir de développement harmonieux de structures internationales authentiques – y compris des regroupements fédéraux ou confédéraux – sans garanties élémentaires des droits des communautés nationales ou régionales à l'auto-expression et à l'autodétermination ».

Pour soutenir cette démarche en Bretagne, l'UDB a pris l'initiative de créer un comité breton de l'Assemblée européenne des citoyens, en concertation avec les autres composantes politiques et culturelles du Mouvement breton.

C.G.

Au Festival de Douarnenez : Les Aborigènes aujourd'hui

En 1988 a été célébré le deuxième centenaire des premiers établissement européens en Australie. En effet, en 1788, le capitaine Phillip débarquait, après Cook en 1770, dans la baie de Sydney avec un contingent de bagnards pour fonder une colonie britannique. Il aurait alors déclaré : *« Je prends possession du territoire australien »*. Deux siècles plus tard, des Aborigènes et des Australiens blancs ont boycotté la célébration de ce « bicentenaire », qui perpétue l'idée que l'Australie était inhabitée lors de l'arrivée des Européens.

Les premiers habitants de l'Australie

Les premiers habitants de l'Australie. Les Aborigènes y sont arrivés il y a environ 50.000 ans, sans doute venant d'Asie. Ils vont peupler l'ensemble de ce continent, vaste de plus de 7,5 millions de km^2, sauf l'extrême Sud-Ouest et les montagnes du Sud-Est. Les vestiges les plus anciens datent d'environ 40.000 ans. Déjà à cette époque l'Australie avait été traversée.

Lors de l'arrivée des Européens, les Aborigènes étaient au nombre d'environ 300.000, avec des densités sans doute très inégales (1 hab. pour 50 km^2 dans le désert central, à 8 hab./km^2 sur les berges des rivières dans le Sud avec semi-sédentarisation en cours). Il semble que, juste avant l'arrivée des Européens, une dégénérescence commençait à la suite de combats, d'épidémies et d'un début de sédentarisation.

Les Aborigènes, considérés comme des Austronésiens, viendraient plutôt de l'Inde. Par contre, les habitants des Iles du Détroit de Torres (qui sont aujourd'hui plus de 21.000) sont d'origine mélanésienne et constituent une population différente des Aborigènes. Les Aborigènes de Tasmanie étaient sans doute différents des Aborigènes de la grande île.

Lors de l'arrivée des Européens, les Aborigènes (c'est-à-dire originaires du pays qu'ils habitent) étaient répartis entre 500 tribus, correspondant à des langues différentes, qui ne sont plus aujourd'hui que 250 environ, groupant de moins d'une centaine à quelques milliers de membres, avec existence d'une douzaine de familles linguistiques.

Une conception du monde

Les Aborigènes étaient des populations pré-néolithiques vivant de chasse et de cueillette et menant une vie nomade, se déplaçant par petits groupes de quelques dizaines de personnes, avec des rassemblements plus importants autour des points d'eau lors de la saison sèche.

L'habitat était des plus réduits : abris en branchages dans les déserts du centre pour se protéger du soleil et du vent, avec un feu à l'entrée en raison des gelées nocturnes, toits d'écorces d'eucalyptus lors de la saison humide dans les régions de climat tropical, grottes en guise d'abris dans les montagnes.

Les femmes assuraient la cueillette, la chasse au petit gibier, et s'occupaient des jeunes enfants. Les hommes chassaient à la lance et au propulseur, fabriquaient les outils, les armes et les objets rituels. Dès 7 ans, les enfants vivaient en bandes, sans avoir à suivre de loi précise, mais avec l'obligation du partage. Au début de l'adolescence avait lieu l'initiation des garçons et des filles.

Il n'y avait pas de chef, ne serait-ce pour éviter qu'un clan l'emporte sur un autre. Jusqu'à aujourd'hui les prises de décision sont communautaires et collectives. Il y a un refus du pouvoir pour le pouvoir et aujourd'hui ceux qui ont acquis une plus grande renommée ne vont pas bien. Le refus ou l'absence de chef n'empêche pas un rôle plus important des plus âgés et le respect des gens les plus instruits.

Les rapports entre individus sont codifiés selon la parenté, mais avec une parenté sociale plus importante que la parenté biologique. Ils sont organisés selon un système de classement en moitiés, clans, sections et sous-sections, avec un système de nomination à la fois simple et complexe (« noms de peau », au nombre de huit, mais combinés au système de classement).

La négation de l'existence des Aborigènes

Les Européens, lors de leur arrivée, ont considéré l'Australie comme une terre inoccupée. L'existence des Aborigènes a été ignorée, et à aucun moment il n'y a eu la signature d'un quelconque traité (à la différence de ce qui s'est passé en Nouvelle-Zélande avec les Maoris, ou en Amérique du Nord avec les Amérindiens). A aucun moment il n'y a eu une volonté des Blancs de respecter la civilisation et les institutions des Aborigènes.

Ceux-ci ont survécu, mais ils ont bien failli disparaître, et leur nombre était tombé à 60.000 personnes.

Ils ont tout d'abord été victimes de maladies inconnues, amenées par les Européens. Les animaux introduits par les Blancs et qui ont parfois dangereusement proliféré (lapins, chiens), ont détruit les ressources alimentaires traditionnelles.

Il n'y a pas eu d'infiltration passive des Blancs sur les terres des Aborigènes, mais une longue série d'actes d'agression. Après les premières années de sédentarisation des Européens, des conflits ont éclaté pour le contrôle des points d'eau, entraînant un génocide brutal par les Blancs avec une technologie nettement supérieure pour la destruction de la vie.

Il y a eu un génocide systématique des Aborigènes en Tasmanie (avec paiement par tête de Tasmanien tué) où les derniers Aborigènes non métissés disparaissent vers 1880. Le dernier massacre a eu lieu en 1926 dans le district de Kimberley (au nord de l'Australie Occidentale) après que des Aborigènes aient tué des animaux des Blancs. Mais la pratique du tir à vue sur les Aborigènes a continué jusqu'à la fin des années 40. Des Aborigènes ont parfois été utilisés contre d'autres groupes d'Aborigènes. Certains des survivants ont été employés comme gardiens de bétail (mais sans salaire et en payant un droit par Aborigène employé), tandis qu'une partie de leur groupe d'origine continuait à vivre tant bien que mal de chasse et de cueillette.

Les survivants ont été obligés de se sédentariser, en étant forcés de s'installer dans des réserves, avec des conséquences dramatiques. Ainsi au Queensland les tribus aborigènes ont été systématiquement disloquées entre une quarantaine de réserves. Mais il y a eu pire ; les enfants ont été séparés de leurs parents, les frères de leurs sœurs. Cela a abouti à une perte de la langue et des cérémonies traditionnelles et a entraîné une véritable catastrophe sociale, avec un alcoolisme effroyable et avec des formes d'automutilations ou d'autodestructions.

Même si a été créée en 1980 une organisation aborigène, du nom de **Link-Up**, établie en Nouvelle Galles du Sud, pour s'occuper d'Aborigènes adultes séparés de leur famille quand ils étaient enfants, cela ne pourra effacer ou compenser la destruction systématique de la population aborigène et de sa culture par les Européens.

De graves problèmes demeurent

Aujourd'hui, les Aborigènes et les habitants des Iles du Détroit de Torres (dont la moitié vivent sur la grande île) sont sans doute au nombre de plus de 250.000 personnes (voire plus de 300.000 avec les métis), et représentent environ 1,6 % d'une population totale de 17 millions d'habitants environ.

Les Aborigènes restent les plus pauvres dans l'Australie actuelle. Les conditions de vie sont particulièrement misérables dans les communautés urbaines des régions côtières de l'Est et du Sud. La formation de ces communautés a d'ailleurs été accélérée par **l'octroi de la citoyenneté aux Aborigènes en 1967 seulement** ; elle leur a permis de circuler et de chercher du travail ; mais l'obligation faite aux fermiers après 1967 de verser des salaires identiques aux Blancs et aux Aborigènes, a entraîné le licenciement de ceux-ci, venus grossir les communautés urbaines, en n'ayant plus pour vivre que les allocations-chômage.

Les Aborigènes connaissent un taux de chômage six fois supérieur au taux australien moyen. Leur espérance de vie à la naissance est inférieure de vingt ans à celle des autres Australiens. Le taux de mortalité infantile est trois fois supérieur chez les Aborigènes. Le trachome touche 32 % des enfants aborigènes (1,6 % pour l'ensemble de la population). Même si le taux de mortalité infantile aborigène diminue, l'on assiste par contre à une augmentation du nombre des maladies mentales et des cas de diabète (8 à 19 % des Aborigènes contre 2,3 % des autres Australiens) dus à la malnutrition. Les Aborigènes sont victimes de l'alcoolisme, de la drogue, de la violence, de suicides, maux qui sont la conséquence de la dépossession de leurs terres, du viol de leur culture et du déni de leur dignité de la part des Européens.

L'alcoolisme entraîne l'existence d'une délinquance particulièrement réprimée ; les

Aborigènes représentent 40 % des détenus (pour moins de 2 % de la population) et la proportion de détenus est parmi les Aborigènes douze fois plus élevée que pour l'ensemble des Australiens.

La discrimination raciale existe aussi bien à Alice Springs, au centre du pays, où les habitants blancs demandaient il y a quelques années l'expulsion des Aborigènes de la ville, qu'à Brisbane sur la côte Est où la même demande a été exprimée en 1982 lors des Jeux du Commonwealth.

Des droits récemment pris en compte ?

Dans chacun des sept Etats australiens, se maintiennent des législations discriminatoires différentes. L'histoire coloniale a été différente dans chaque Etat, créant des situations dissemblables. L'établissement d'une législation fédérale opposable aux lois des Etats peut être un progrès bénéfique aux Aborigènes.

Une étape plus conséquente a été franchie en 1976 avec la reconnaissance par le gouvernement fédéral du principe de la reconnaissance légale du territoire traditionnel détenu par chaque tribu ; mais les seules terres qui peuvent être revendiquées sont les « terres vacantes de la Couronne » ; et il reste aux tribus à faire la preuve de leurs droits au cours de longs procès, préparés aujourd'hui par les Conseils de la Terre.

Ce changement d'attitude a permis des avancées importantes dans le Territoire du Nord où les Aborigènes possèdent maintenant 33 % des terres : ils n'ont pas de taxe foncière à payer, ils ont le pouvoir de délivrer ou non des permis de passage ou d'installation sur leur territoire, ils font payer des « royalties » par les compagnies minières auxquelles ils accordent des concessions.

En Australie du Sud, les Aborigènes ont obtenu la reconnaissance légale de leurs droits, en 1981, sur la Terre des Pitjantjatjara (101.000 km^2) et en 1984 sur celle des Maralinga Tjarutja (76.000 km^2). En 1983, par la Loi des Droits Fonciers des Aborigènes, une politique comparable à celle développée dans le Territoire du Nord, est esquissée en Nouvelle Galles du Sud. Mais même dans ces Etats où des droits fonciers ont été reconnus aux Aborigènes il y a de quoi être pessimiste pour le respect des sites sacrés, de l'environnement et du mode de vie des Aborigènes.

La solution définitive devrait consister en la signature d'un traité reconnaissant globalement les droits des Aborigènes. Mais cela n'a jamais été le cas, et la politique menée par les colonies, de considérer l'Australie comme inhabitée, se perpétue. En 1980 a bien été créé le Comité du Traité par le Dr Coombs, ancien président du Conseil des Affaires Aborigènes dont il démissionne en 1977, mais l'action de ce comité n'a pas abouti. En 1983, le nouveau Premier Ministre Bob Hawke s'est déclaré favorable à une Loi Globale sur les Droits Fonciers des Aborigènes, mais en 1984 il a abandonné tout projet de ce genre à la suite d'une gigantesque campagne du Conseil des Industries Minières Australiennes, liées aux multinationales. Au milieu de 1987 a été évoquée à nouveau la solution d'un Traité, sans doute pour désamorcer les mouvements de protestation



lors des cérémonies du bicentenaire ; elle n'était pas clairement définie et elle a été bien vite oubliée.

Les Aborigènes s'organisent

Depuis plus d'une vingtaine d'années les Aborigènes créent leurs propres organisations avec la volonté de gérer eux-mêmes leurs propres affaires, en conciliant les nécessités de la vie moderne avec leur civilisation et le respect des liens spirituels avec les sites sacrés.

Un double mouvement se développe en vue d'une part du développement de communautés sédentaires groupant de 500 à 800 personnes et d'autre part, de décentralisation semi-nomade (homeland, outstation) en quittant les villes et les réserves par groupes de 40 à 60 personnes ; ce deuxième mouvement s'est développé surtout dans les régions de la Terre d'Arnhem et du Désert Central et nécessite le forage de puits, la création d'un service itinérant de scolarisation et d'assistance médicale.

Les Aborigènes font preuve d'une très grande capacité d'adaptation. Ils sont passés d'une civilisation préhistorique sans écriture – (mais il existait des tablettes avec des motifs précis, devenues parfois pièces de musée, ce qui est un drame pour les Aborigènes) – aux technologies les plus modernes. Ils disposent de leurs propres services de radio et de télévision (avec la Central Australian Aboriginal Media Association). Il y a maintenant des acteurs et des réalisateurs aborigènes. Le film *« En attendant Harry »*, réalisé et produit par les Aborigènes montre ce mélange de cultures : les personnes rassemblées pour une cérémonie traditionnelle communiquent avec d'autres membres de la communauté à l'aide de postes émetteurs-récepteurs.

Vers une attitude nouvelle des Blancs ?

Il semble à certains égards que le pouvoir fédéral (mais limité par le pouvoir des Etats) fasse peut-être preuve d'une attitude différente à l'égard des Aborigènes.

En 1986, la Commission de Réforme de la Loi recommande la reconnaissance dans certains cas de la Loi Aborigène.

En novembre 1989 ont été réunis le Département fédéral des Affaires Aborigènes et la Commission de Développement des Aborigènes (créée en 1980, achetant des terres au bénéfice des Aborigènes) pour former l'ATSIC (Aboriginal and Torres Strait Islander Commission – Commission des Aborigènes et des habitants des Iles du Détroit de Torres) ; son rôle effectif commence en mars 1990. Elle peut apparaître comme l'émanation du pouvoir des Blancs, mais elle a entamé son activité après l'élection de 790 conseillers, Aborigènes ou habitants des Iles du Détroit de Torres. Elle a son siège à Camberra, capitale fédérale ; de nombreux Aborigènes sont employés dans les fonctions administratives en général et dans le cas de l'ATSIC il existe des structures décentralisées avec participation d'Aborigènes.

En 1990 a été conclu par le gouvernement fédéral un accord de principe pour la création d'un Conseil de Réconciliation avec les Aborigènes (comprenant des Aborigènes et des non-Aborigènes) qui doit être mis en place d'ici 2001. Mais pourra-t-il y avoir véritablement réconciliation, si n'est pas signé, en bonne et due forme, comme le demandaient les Aborigènes au gouvernement fédéral en 1988, un traité de reconnaissance de leur droit de possession du territoire avant l'arrivée des Britanniques, traité qui ouvrirait la voie au paiement d'un loyer ou de réparations allant bien au-delà des allocations d'assistance maintenant les Aborigènes en position d'assistés ?

*
**

De tout cela il sera largement question, lors du Festival de Cinéma de Douarnenez (Festival du Cinéma des Peuples Minorisés) et qui sera consacré aux Aborigènes. Vous pourrez y voir des films réalisés par eux ou sur eux. Vous pourrez participer aux débats, écouter de la musique (aussi bien traditionnelle que des plus modernes), voir des expositions (de photos, de peintures). Comme tous les ans, le vendredi sera consacré aux œuvres audiovisuelles bretonnes de l'année. Il y aura également une rétrospective consacrée aux peuples invités les années précédentes, ainsi qu'au grand cinéaste Robert Flaherty.

Y.J.

Pour tous renseignements sur le Festival de Douarnenez, s'adresser à Daoulagad Breizh, rue du Rosmeur, BP 121, 29174 Douarnenez Cedex. Tél. 98.92.97.23.



(« Le Trégor »)

Une réalisation étonnante :

« A la recherche de la mémoire perdue »

La filière publique bilingue de Lannion, qui a débuté en 1983 par l'ouverture d'une maternelle et dont les aînés sont actuellement en 5e au CES, où ils ont 8 h 30 de breton par semaine (dont 7 h 30 effectivement assurées), est avec Rennes la plus ancienne et la plus complète de Bretagne. A la rentrée 1990, les effectifs ont justifié la création d'une deuxième classe maternelle, sur les bases de dédoublement habituelle de « l'Éducation nationale ». Cet essor a nécessité des actions énergiques des parents, notamment les premières années, pour obtenir l'ouverture d'un CP autonome, puis d'un CE1, puis d'un CE2...

Les maîtres ont, dès le début, multiplié les activités pour montrer la qualité du travail pédagogique réalisé, tant en breton qu'en français. Le but de cet enseignement, comme celui de Diwan, est d'aboutir à un bilinguisme équilibré au terme du primaire.

Cette année, de la grande section de maternelle au CM2, 90 élèves ont préparé ensemble, dans le cadre d'un projet d'action éducative (PAE), une pièce de théâtre entièrement en breton : « La quête de la mémoire perdue », dont la presse écrite a fait écho – mais pas FR3... – Les enfants, sous la direction de 5 enseignants, 2 élèves-maîtres, 3 comédiens de Strollad ar Vro Bagan et d'une animatrice musicale, ont élaboré le scénario, le texte, imaginé les costumes, les décors, la mise en scène. « Ainsi, dans une société où l'on ne parle plus ou pas encore assez breton, le théâtre, lieu de rencontre entre la langue écrite et la langue parlée, du verbe et du geste, est-il plus qu'un refuge sans issue : il est un merveilleux instrument de réappropriation de la langue dans sa totalité. Il est aussi un outil pédagogique dont les exigences (de travail et de temps) permettent d'écarter le remplissage pour se consacrer à l'indispensable », écrivent les enseignants dans la brochure-livret de la pièce.

Le résultat a été étonnant : 90 élèves participant tous au spectacle, une pièce de théâtre de plus de 2 h 30, toute en breton, des qualités scéniques et dramatiques stupéfiantes chez des enfants de 5 à 10 ans, un public de 600 personnes enthousiasmé par un spectacle très professionnel et par le jeu et le niveau de breton des enfants.

Un livret-résumé en français permettait au non-bretonnant de suivre l'histoire : le jour de la rentrée de septembre, l'instituteur se rend compte que les écoliers ont perdu la mémoire, diagnostic confirmé par le médecin et le magicien qui choisit quatre personnages pour partir à la quête de la mémoire perdue (« Klask an eñvor kollet »). On se retrouve ainsi dans une école, en 1930, à la gare de Perros-Guirec en 1892, en juillet 1348 sur le marché d'Elliant, pendant une trêve de la guerre de succession de Bretagne, près d'un château au siècle précédent, avec Alain Barbetorte en 936, en Brocéliande au Ve siècle. De retour aujourd'hui, les enfants sont capables de chanter la plus vieille gwerz de la tradition orale bretonne, « Les vêpres des grenouilles », interminable avec ce couplet rajouté à tous les autres avec reprise de l'ensemble douze fois de suite. Preuve irréfutable de la mémoire retrouvée. Dommage que quelques spectateurs peu réfléchis aient cru bon d'interrompre la gwerz par des applaudissements enthousiastes mais impatients... L'énergie des 90 enfants – et leur talent – a tout de même eu raison de l'inculture de certains.

L'inspecteur primaire, M. Coadou, enthousiaste lui aussi, ne pouvait que se féliciter de l'énorme travail d'expression orale, écrite et corporelle réalisée par 90 enfants qui avaient tous leurs rôles dans la pièce. Pas d'élitisme mais de la qualité. Et une volonté de vivre, de travailler et de s'amuser en breton qui interpelle les adultes bretons.

J.J.M.

Stage international de musique bretonne et celtique Amzer Nevez Ploëmeur

du 29 juillet au 2 août 1991

Le Centre culturel Amzer Nevez de Ploëmeur, près de Lorient, organise son 6e stage international de musique bretonne et celtique, du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 1991.

Cette année encore, des musiciens bretons parmi les meilleurs du moment animeront les différents ateliers : accordéon diatonique : Étienne Grandjean, Alain Pennec ; bag pipe, cornemuse écossaise : Patrig Molard, Thierry Lahais ; bombarde, biniou Kozh : Christian Anneix, Youenn Le Bihan ; chant en breton et français : Éric Marchand ; flûte traversière en bois : Jean-Michel Veillon ; guitare : Soïg Sibéril, Gilles Le Bigot ; harpe celtique : Gwenn Loarer, Myrdhin ; violon : Pierrick Le Mou, Jacky Molard.

Ces musiciens font partie de groupes réputés tels : Den, Barzaz, Pennoù Skoulm, Quintette de clarinettes, Archétype, Gwenva, Storvan...

Les buts du stage sont : approfondir la technique instrumentale ; acquérir le style propre à chaque terroir de Bretagne ; étudier des morceaux choisis dans le répertoire breton et celtique ; pratiquer le jeu d'ensemble, par instrument et avec d'autres instruments ; approcher l'arrangement musical au sein d'un groupe de musique bretonne.

De plus, chaque soir pendant le stage aura lieu un concert animé par les professeurs ainsi qu'un fest-noz le 1er août.

Le prix des cours est fixé à 1.100 F, les hébergements et repas à 700 F (arrhes 400 F).

Les places sont en nombre limité. Il faut donc s'inscrire très rapidement (dernier délai le 30 juin 1991), à Amzer Nevez Soye, 56270 Ploëmeur, tél. 97.86.32.08.

Fest-noz à Lanfains (22)

Samedi 24 août, fest-noz annuel en plein-air à la ferme du « P'tit Village » en Lanfains (22, près de Quintin), avec : Sonerien Du, Strollad Gurwan, Jégou-Corbel.

PEINTURE

Serge Doceul, peintre breton des

Parce qu'il est sympathique, décontracté et surtout parce qu'il peint bien et qu'il ne se prend pas au sérieux, Serge Doceul mérite un regard... sur son œuvre. Ce regard, celui des lecteurs du PB, ne pourra être que surpris et heureux : en effet, loin des éternels chalutiers ou vieux loups de mer des cartes postales, loin aussi des classiques « Pont-Aven » (géographiquement loin), est élaborée une autre peinture bretonne : celle des bords de la Loire, une peinture des marais aux traits moins nets, aux paysages hésitants, imprégnés de cette sorte de lumière chauffante qui semble à chaque instant chercher sa vraie couleur dans l'humidité de l'estuaire, des plantes que la marée montante recouvre, des nuages que pousse le vent et de cette terre molle et collante des bords du fleuve. Serge Doceul aime la Bretagne, cette Bretagne « méridionale » qui le rattache pourtant au monde celtique riche de légendes, d'impressions et de contrastes.

Né à Cordemais, entre Nantes et Saint-Nazaire, au bord du fleuve, Serge y vit toujours.

Q. : **Cordemais, une si petite commune, pourquoi tant de fidélité ?**

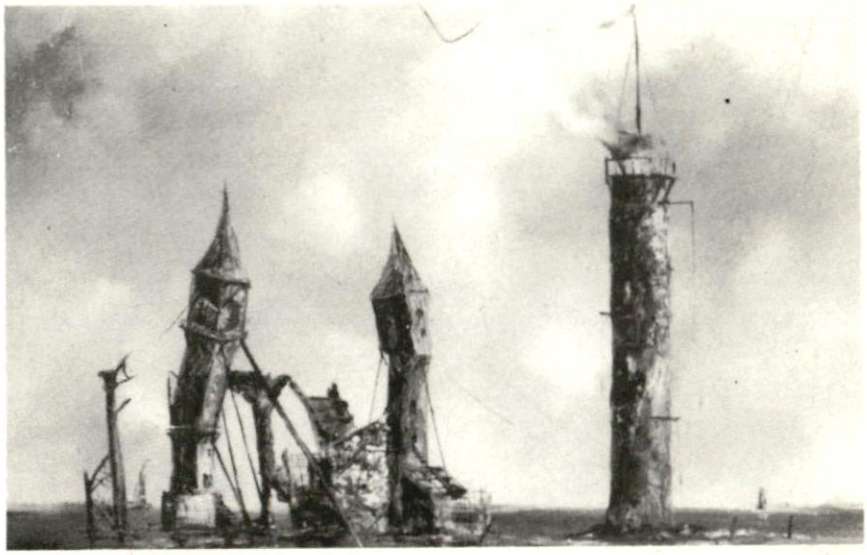
S.D. : J'aime y vivre et y travailler. C'est un ancien bourg important. Au-dessus du village, une église trapue domine la butte. On est là au bord de l'estuaire, côté nord. Le caractère breton du lieu apparaît déjà dans l'architecture. Cordemais est juste au bord du Sillon de Bretagne : les côtes y sont raides. Et en bas, sur le fleuve, il y a les bateaux des pêcheurs en Loire. J'aime les accompagner sur le fleuve.

Q. : **Quel paysage vois-tu depuis le fleuve ou depuis la rive ?**

S.D. : Les marais, bien sûr. Le marais est un lieu imprécis, terre et eau à la fois. Et les bateaux. Et les moulins : j'aime les moulins : ils ont un passé, une âme... Et il y a les villages anciens, les chemins. Le marais est un lieu compliqué, source inépuisable de création.

Q. : **Le marais, la Bretagne, le vieux fond celtique, l'âme du moulin, l'estuaire : Comment marier tout cela dans la peinture ?**

S.D. : C'est effectivement un peu compliqué à exprimer. Grosso modo, je crois que l'imaginaire fonctionne à partir de données auxquelles nous nous attachons. La nature, dans les marais de l'estuaire, influence ma peinture : l'eau, la terre, les arbres morts, des épaves de bateaux, tout cela peut être reporté dans un passé qui survit encore aujourd'hui dans certaines manières de vivre, de travailler, de marcher... de rêver. On ne vit pas dans un monde immuable : ce passé nous plonge dans les ruines des cités englouties, des légendes. Comment alors échapper à l'approche d'une composante celtique dans ma démarche créatrice ? Bien sûr, il y a d'autres influences : les lectures, la musique, mais donc toujours en prise avec l'imaginaire et le réel, un peu à la manière de l'eau et de la terre qui forment les marais.



Un monde en décrépitude...



Ville d'Ys

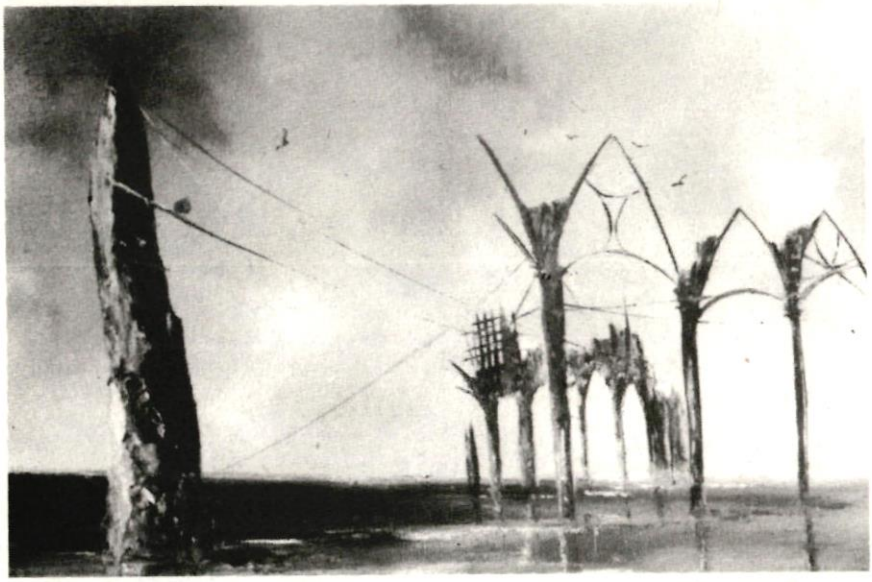


Le marais de l'estuaire



Dans le monde actuel

bords de Loire...



Civilisations passées.

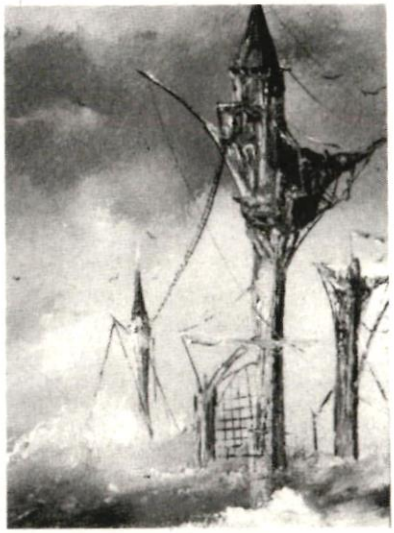


Vaisseau fantôme



Images verticales





D'autres mondes en reconstruction

Q. : **Concrètement, puisque nous parlons musique, quels sont tes préférences de peintre qui écoute mais qui « crée » dans sa tête, sans doute, alors même que le disque tourne ?**

S.D. : Surtout la contemporaine, musique et chanson : Dans Ar Bras, Den, Stivel, Servat, Tri Yann, Enya, Gweltaz, Sonerien Du...

Q. : **Et les peintres ? Pour arriver à une telle maturité, pour être exposé, quelles influences as-tu subies ?**

S.D. : Là, c'est plus compliqué. Déjà à 12 ans, je faisais des gouaches, des croquis. Puis j'ai suivi des cours (Guy Brianceau). Aujourd'hui, j'aime les rencontres avec d'autres peintres, les expositions communes, les discussions, etc. Dans l'ensemble, les peintres d'identité celtique m'influencent le plus.

Q. : **Comment préfères-tu peindre ?**

S.D. : J'ai d'abord touché un peu à tout. Mais je préfère l'huile pour son côté malléable. Je travaille surtout au couteau (une petite spatule, c'est plus direct, plus instinctif que le pinceau).

Q. : **Et les couleurs ? Un peintre a toujours une couleur de prédilection !**

S.D. : J'ai longtemps utilisé beaucoup le bleu-gris ; cette dominante est un peu le ciel de nos rivages. Actuellement, je prends aussi des couleurs plus chaudes, des orangés...

Pour mieux saisir la démarche de Serge Doceul, je livre deux textes qui sont des ébauches, des brouillons qu'il a rédigés pour que je puisse préparer cet article. Ces deux petits textes le présentent finalement très bien :

1. – La peinture est une manière de répondre à ses propres questions, ou tout au moins de se les poser. Gauguin nous a communiqué cette vision d'une manière implicite. Je découvre par exemple les notions de beauté et de destruction, de liberté et de solitude... Il faut les combiner entre elles, sentir les ouvertures qu'elles permettent de franchir... l'exaltation comme la déception sont facteurs d'inspiration et l'aventure est toujours dévorante pour qui veut y consacrer une partie de lui-même.

2. – L'influence majeure est la Bretagne en considérant les bords de Loire où sont mes racines comme partie intégrante de cet ensemble celtique.

Nos marais, l'hiver dans les brumes, sous les crues, subissant les fureurs marines des tempêtes, sont bien particuliers d'une zone tiraillée entre terre et mer.

La Bretagne a étendu ses ailes jusqu'en notre région. Les mêmes visions s'y retrouvent, toits gris bleus d'ardoises, pierres de granit, couleurs et odeurs de nos côtes, de nos forêts et de nos terres. Les ombres de Morgane, de la ville d'Ys, d'Avalon transforment nos images...

Interview
d'Étienne Gasche

Livres

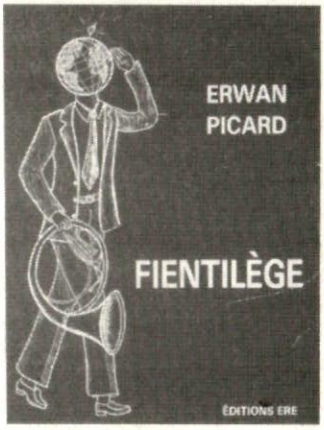


Après l'excellent livre du GDM (groupement pour les droits des minorités) paru l'an dernier sur « les Pays Baltes », Yves Plasseraud nous livre maintenant un numéro spécial de la revue « Autrement » sur le même sujet, en collaboration avec une vingtaine d'auteurs, avec en prime un entretien avec Vytautas Landsbergis. Alors que,de façon éclatante, les sondages ou élections viennent de montrer la volonté des Baltes de devenir maîtres chez eux, alors que le pouvoir soviétique menace encore d'employer la force, cette publication fait le point de façon claire et agréable.

Cela commence par 40 pages d'histoire, où l'accent est mis sur la période allant de 1919 à nos jours, suivies par une présentation culturelle. L'ouvrage se poursuit par trois séquences : Tallinn, Riga et Vilnius, les trois capitales, avec des interviews (dont celle du philosophe et littérateur Czeslaw Milosz), des contributions (le bref bilan écologique de la Lettonie), des portraits.

Beaucoup de photos, une maquette bien faite contribuent à faire de ce numéro de 240 pages un outil adapté et à jour de connaissance des pays baltes. Les 95 F ne seront pas gaspillés ! Et la connaissance fournie est pointue et à jour : on apprend que, depuis un an, les magasins lituaniens sont vides, les circuits commerciaux ne fonctionnent plus. La Lituanie s'est vue privée de toute allocation en devises, d'où impossibilité de s'approvisionner pour les entreprises et de quitter le territoire pour tous, à moins d'être pris en charge par un étranger. Le rêve d'une union neutraliste Pays-Bas-Finlande transparaît à plusieurs reprises, avec la volonté de coopérer avec l'Est comme avec l'Ouest, de même que l'acceptation d'un libre dialogue avec l'URSS. Mais on sait qu'une puissance colonialiste ne renonce pas spontanément à ses pérogatives.

J.J.M.



Calembour et poésie :
Un ouvrage d'Erwan Picard.

« Fientilège ». Le titre n'est guère flatteur mais il est sans doute dû au propos de Hugo : « Le calembour est la fiente de l'esprit qui vole ». En exergue, cette phrase de l'auteur :

Mots à maux.

Jouer avec les uns pour conjurer les autres.

C'est en effet un livre de jeux de mots, de petits poèmes, d'aphorismes qui mérite beaucoup mieux que son titre. Des exemples pour nos lecteurs ?

Casse-tête.

La nuit porte conseil, l'ennui, c'est le réveil

Ou

Cercueil.

Le silence est dedans, la parole dehors

Ou

Il n'y a que le dernier pas qui compte.

C'est donc une manière originale de donner son opinion sur l'éphémère comme sur les problèmes fondamentaux.

1532.

En France, on n'a pas de parole mais on a des traités.

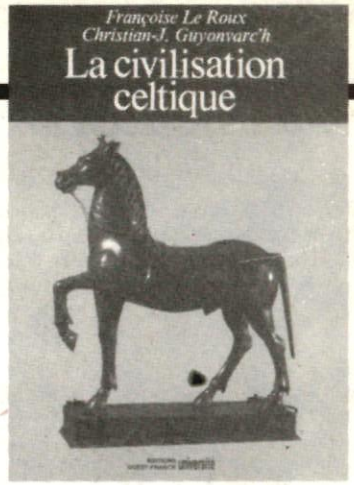
Ou encore

Jusqu'au boutisme. Vivre et reposer au pays.

On oscille entre maxime, aphorisme et calembour. J'avoue apprécier – et pratiquer – cette gymnastique dans laquelle Erwan Picard se révèle à la fois acerbe et rieur quand, par exemple il écrit : *« Petite histoire littéraire / une à dormir debout : entendre son lit braire.* Ou quand il conclut, à la page 133 : *« Nihilisme / Pèlerinage absurde en Bretagne se tient / c'est partir de Néant pour finir à Plurien ».*

L'édition est aérée, fantaisiste et élégante à la fois.

Ceux que la mauvaise poésie ennuie mais qui ne dédaignent pas sourire apprécieront cet ouvrage peu banal. 100 F franco chez l'éditeur : ERE, Rialland Meur, 35600 Bains/Oust.



L'ouvrage de F. Le Roux et C.J. Guyonvarc'h est mis à la portée d'un large public par les Éditions *Ouest-France* (100 F). Ce n'est pas un livre spectaculaire : « L'étude des Celtes est moins une affaire de documentation nouvelle à découvrir que de documentation existante à utiliser. On ne découvre pas trois ou quatre fois par siècle un calendrier de Coligny ou un cratère de Vix... » préviennent les auteurs, d'entrée, avant d'avertir, sans citer de noms : « Nous ferons évidemment abstraction des travaux marginaux ou de seconde zone, œuvres approximatives qui, mêlant l'imagination, l'ignorance et, quelquefois, la mauvaise foi, encombrent les vitrines des libraires et transforment les Celtes du passé et du présent en matière première commerciale ».

Suit un chapitre de définitions, « les Celtes dans le temps et dans l'espace » très clair, avec une conclusion : *« Il est pratiquement impossible de remonter plus loin que le nom des Celtes dans l'histoire de l'Europe occidentale. C'est eux qui ont créé la plupart des villes, des frontières ou des unités régionales auxquelles nous sommes habitués ».*

En 216 pages en gros caractères, l'auteur examine l'organisation du monde celtique, son univers spirituel, avant d'évoquer la christianisation des pays celtiques et la fin de la tradition. Des nomenclatures utiles figurent en appendice (noms de langues, de peuples, de divinités...).

L'épisode de la christianisation en douceur de l'Irlande où les druides sont devenus prêtres permet d'expliquer la spécificité de l'Irlande au Moyen-Âge et même au-delà, en l'absence de toute romanisation.

Un livre clair et qui évite bien des erreurs.

J.J.M.

EXCLUSIF

« Le Chant »
de Guillevic

Il y a un peu plus d'un an, paraissait sous la plume de Guillevic : **Art poétique.** Nous avions cru déceler à cette époque, au milieu de pages d'une rage indomptable, une angoisse à peine dissimulée : *« Qui te dira/Si ton poème/Est poème ? »* (p. 152) ; *« Quand aurai-je pour de bon/Parlé à la table/Parlé de la table »* (p. 155) ; *« Pénible d'éprouver/Qu'on n'a presque rien révélé »* (p. 158) ; *« Rêvé d'un seul poème »* (p. 165) ; *« Vais-je m'approcher ? »* (p. 168)...(*).

Autant de questions qui appelaient une réponse. Voici qu'elle nous arrive, semble-t-il, sous forme d'un recueil intitulé **LE CHANT.** Guillevic, après avoir médité sur le savoir faire poétique, tente donc maintenant, par un juste retour aux sources, de redéfinir le mystère de la création.

Certes, d'autres, avant lui, ont évoqué la parole sacrée du poète ; songeons à LAUTREAMONT avec **LES CHANTS DE MALDOROR,** à Pablo NERUDA avec le **CANTO GENERAL,** à René CHAR avec **LES CHANTS DE LA BALANDRANE...**

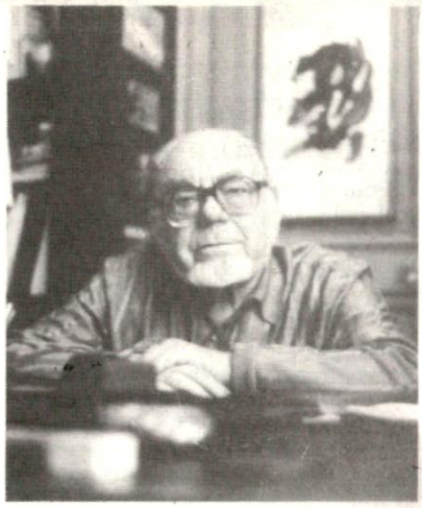
Toutefois ces écrivains ont toujours eu le souci de délimiter leur approche. Guillevic veut aller plus loin ; dans un monde où les mots perdent de leur puissance, de leur pertinence, il veut – comme pour se rassurer – rappeler quelques vérités premières, questionner l'essence même du poème. Et s'il ne propose pas « un dérèglement de tous les sens », il reconnaît, après RIMBAUD, que la première étude du poète est la connaissance de l'homme : *« Ici, déclare le chant/Tu n'es pas un étranger/Puisque j'ai trouvé/Que tu m'écoutes/Qu'en moi tu viens/Que tu te sers de moi/Pour basculer tes limites »* (p. 28) ; *« Qui entend le chant/Se dit : j'existe »* (p. 27) ; *« Toujours/Il laisse percer/Qui suis-je ?/Où vais-je ? »* (p. 41).

Convenons que nous sommes loin des vers de mirliton dont nous abreuvent les chanteurs que quelques critiques imprudents nomment poètes. La poésie est une quête de soi, un exercice ontologique qui exige de nombreux sacrifices, de longs combats. Le texte de GUILLEVIC naît d'une lutte sans merci – rude et exaltante : *« Le chant/Ne contourne pas/Il affronte »* (p. 35).

Il n'y a plus un instant de libre ; chaque minute, chaque seconde comptent car au bout de tout cela, se profile une victoire sans partage, une osmose avec le monde qui nous entoure. *« Il suffit/D'une absence de chant/Pour que notre dedans/Soit coupé du dehors »* (p. 56).

Ainsi, par la magie du verbe toutes les barrières sont transgressées : *« Un chant/Expose/L'inceste des étangs et des terres »* (p. 108) ; *« Un chant :/Composé de multiples chants,/Mais qui se réunissent,/S'opposent/Et finissent par s'intégrer »* (p. 127). Ne trouve-t-on pas l'une des aspirations essentielles des hommes de notre siècle ?

On peut, parfois regretter la lourdeur de la démonstration ; on peut reprocher à



GUILLEVIC, pour certains textes, une simplicité qui confine à la pauvreté, il n'empêche qu'une nouvelle fois, l'auteur de **Terraqué** donne la preuve de son énergie et de son éternelle jeunesse. Grâce soit rendue aux mots, grâce soit rendue au chant *« Pendant lequel on ne vieillit pas »*.

Yannick LEMARIÉ

(*)Cf PB n° 315 et Ar Men n° 28.

Petits métiers bretons d'autrefois...
Un livre et une cassette

On connaît les beaux livres de cartes postales d'autrefois de Georges-Michel Thomas (« La Bretagne à la belle époque, etc...). L'un d'entre eux, écrit avec Michel E. Guéguen, vient d'être réédité (Éditions libro-sciences), Bruxelles. 122 pages grand format, papier glacé, ce livre comme les précédents combine une page de texte souvent bref, côté gauche, et une page d'illustrations d'époque côté droit. Les trois-quarts du livre, ce sont des cartes postales, puis dans le quart restant, des dessins de Mathurin Méheut extraits du livre de Florian Le Roy (« Vieux métiers bretons »). Des croquis précis et élégants de l'artiste lamballais.

L'ensemble coûte 170 F mais comprend une cassette d'accompagnement de 54 minutes. Des entretiens avec d'anciens maréchaux-ferrants, cultivateurs, papetiers, meuniers, sabotiers, charrons, en français ou en breton avec traduction, nous renseignent sur l'évolution des techniques et sur le genre de vie des pratiquants de ces métiers. Quelques chants en breton ou en gallo, adaptés au sujet, complètent le programme, bien mis en scène par Érik Marchand. La cassette fait passer de l'image d'Épinal à la vie réelle. Elle enrichit considérablement l'apport du livre. Bravo à l'éditeur bruxellois pour son initiative et la qualité de la réalisation.

J.J.M.

Charles Josselin (PS) contre l'Europe des régions

Dans le courant du mois de juin, à la veille du Conseil européen de Luxembourg qui devait réunir les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, les membres français de l'intergroupe fédéraliste au Parlement européen, auquel Max Siméoni appartient en tant que représentant des autonomistes du groupe Arc-en-Ciel, ont voulu rendre public un appel intitulé « Europe : l'urgence démocratique ».

Alors qu'il est question d'élargir les compétences de la Communauté européenne dans de nombreux domaines, on constate que le Parlement européen, seule institution communautaire élue par les citoyens européens, ne dispose toujours pas d'un réel pouvoir législatif. Par ailleurs, la Communauté – c'est-à-dire les gouvernements centraux – tend à s'arroger des compétences qui jusqu'alors, du moins dans certains pays (Allemagne, Espagne, Italie, Belgique) étaient du ressort des communautés ou régions autonomes ; et cela sans contrepartie, c'est-à-dire sans représentation des régions au niveau communautaire. Bref, plus la Communauté européenne avance, et plus elle recule... sur le terrain démocratique.

C'est un cri d'alarme que les députés européens élus par les citoyens français, du moins ceux qui se reconnaissent dans l'idéal fédéraliste, ont voulu lancer en direction des citoyens et une protestation à l'adresse du gouvernement français. Ils ont voulu associer à leur démarche des députés à l'Assemblée Nationale et des sénateurs de diverses sensibilités politiques. Et c'est là que les appareils politiques ont mis en marche leur machine à broyer les initiatives trop hardies.

A l'Assemblée Nationale, Charles Josselin, député PS des Côtes-d'Armor, est intervenu personnellement auprès des collègues de son groupe pour qu'ils ne signent pas un appel dans lequel il était écrit notamment que « les Régions et les collectivités locales doivent pouvoir être associées au processus décisionnel de la Communauté pour les questions qui les concernent ». Pas de quoi fouetter un chat, on le voit ! Eh bien pour Charles Josselin, c'est encore trop !

Et dire que ces gens-là, qui ont oublié il est vrai depuis longtemps d'avoir honte, oseront se porter candidats aux prochaines élections régionales. A vous de les renvoyer dans les cordes ! Un K.O. magistral, c'est bien tout ce qu'ils méritent.

C. GUYONVARC'H

REMERCIEMENTS

L'affaire Jean Groix, qui endeuilla ce début d'année, n'est pas terminée avec la disparition de notre ami. Nombreux ont été ceux qui ont manifesté leur solidarité avec la famille ou avec l'UDB. La solidarité financière qui a pris corps dès l'emprisonnement n'a plus lieu d'être maintenant. Nous remercions ceux qui ont aidé la famille **en particulier Pierre Loquet et Skoazell Vreizh,** dont on connaît la rapidité, l'efficacité et la discrétion. Rappelons que le P.B. leur a récemment accordé une interview.

VERTS OU ROSES...

Mêmes vers ou même prose ?

Le Peuple Breton a publié en juin un texte signé en commun à Strasbourg entre un certain nombre d'organisations et « les Verts ».

Si « les Verts » veulent vraiment agir pour les cultures « minoritaires », pourquoi pas ? Leur motivation apparaîtra alors davantage que précédemment – dans l'ensemble !.. J'ai donc signé ce texte, au nom de l'UDB.

Je tiens à faire savoir aux lecteurs du *PB* qu'en séance, à Strasbourg, j'ai émis **les réserves les plus nettes sur tout travail en commun à l'avenir** (une réunion sur les institutions est prévue en septembre) : ou bien « les Verts » adopteraient une attitude correcte dans la préparation des « régionales », ou bien « les Verts » nous feraient le coup du mépris. A Tréboul, ils ont clairement choisi. Le mépris *.

Strasbourg en septembre ? Non, merci !

Joël GUÉGAN

* PS ! Cela m'a rappelé une époque ancienne. En 74, lors de l'élection présidentielle, une candidature de Robert Laffont, militant occitan connu, avait été envisagée. Comme « responsable des Affaires extérieures » de l'UDB, j'avais eu l'occasion de l'évoquer, au téléphone, à un grand socialiste de la Cornouaille définitive. Certains l'appellent Louis. Celui-ci, dans un réflexe (?) m'avait répondu. « Pourquoi pas une candidature des P.D..

Les termes changent. Pas l'essence des choses.

Vers le Bécassine-Fein

Il semble que certains « culturels bretons » connus envisagent de participer à des listes présentées par des partis hexagonaux pour désigner l'assemblée bretonne.

Pourtant, toutes couleurs confondues, ces partis, dès qu'ils sont au pouvoir, poussent avec plus ou moins d'hypocrisie la culture bretonne vers le cimetière... même si, en causant, on peut citer tel ou tel isolé qui manifeste son intérêt personnel, nous posons la question : comment venir, **en tant que militant culturel breton,** soutenir un parti qui, s'il parvient au pouvoir, participe à coup sûr à la démolition continue que l'on sait ?

Au nom du Bécassine-Fein ?

Non

Je ne suis pas seulement
un Breton tonitruant
de fin de repas
bien arrosé !
Je rejoins ceux qui essaient de construire.
J'adhère à l'UDB !

UDB, BP 215
44007 Nantes Cedex

Le Salon du Patrimoine sonore

Pour la 2e année consécutive se tenait à Huelgoat le Salon du Patrimoine sonore. Si les techniques d'archivage de l'écrit ne sont pas contestées de personne, en revanche l'intérêt pour l'archivage des documents sonores est tout récent.

Au moment de la fermeture de la RTF, on s'est débarrassé de toutes les archives sonores en breton. Ce n'est pas la première fois que la France détruit systématiquement des témoins de la civilisation bretonne... D'où l'intérêt de ce Salon du Patrimoine sonore. La culture bretonne est une culture orale. Parmi les associations de conservation du Patrimoine sonore, citons « Dastum » et « Hier et Aujourd'hui ».

Cette année, « le Salon du Patrimoine sonore » s'est illustré en accueillant des personnalités internationales comme Camille Sudre, de Télé Freedom à La Réunion (voir *PB* avril), Marat, Goikhman de Radio Moscou International.

Le IIe Salon du Patrimoine sonore est terminé, vive le IIIe Salon du Patrimoine sonore.

Le Rififi FEN et les Bretontons

A la tête de la FEN, une magouille de couloirs a amené un Lorientais à succéder à un Nantais. Tous les deux sont de la tendance « Indépendance et Démocratie ». En basique, cela veut dire des fanatiques de la monarchie constitutionnelle. Des gars du PS, quoi. Restons simples. Dieu aime les simples, même fracassants.

D'ailleurs, ils souhaitent tous les deux mélanger démocratiquement leur indépendance FEN avec celle de la CFDT. Par rapport à qui, l'indépendance ? A Mamie Nova ?

Les lecteurs du *PB* savaient déjà que Lorient était un pôle d'excellence de la magouille. Donc, quand le fils d'un ancien conseiller municipal socialiste de Lorient, Keryado, émerge d'une « combinazione », on se dit « bof, encore les mystères de Lorient !... »

B4/PDL : travaux en commun

Les comités économiques « régionaux » de Bretagne (B4) et des « Pays de la Loire » ont consacré une réunion commune de travail à une étude de ce qui pourrait être fait en commun dans les domaines agro-alimentaires verts et bleus (ressources de la mer comprises). L'idée a été émise d'un contrat de plan État-multi-Régions pour ce secteur.



Anaïg Baillard-Gwernig et Yves Philippe lors du débat.



Camille Sudre explique sa position.

Le président de la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire évoquait quelques semaines plus tôt, à propos du développement des transports combinés autour de l'estuaire de la Loire, la nécessité de revoir le découpage régional.

Touftourisme à Locquirec

On connaît le feuilleton à rallonges de la station trégorroise : victoire de la liste de droite aux municipales de 1989. Recours de la gauche devant le tribunal administratif. Élections partielles redonnant la victoire à la gauche. Refus de la boulangère-maire de droite de démissionner ; blocage du fonctionnement municipal et mise en place d'une délégation spéciale pour administrer la commune jusqu'aux élections municipales de juin 1991.

Chacun fit le tour des résidents secondaires, si bien qu'il y eut, comme cela arrive en Corse, plus d'électeurs inscrits (près de 1.400) pour une commune de moins de 1.300 habitants, du biberon au 3e âge. Dès le 1er tour, la liste de droite a 9 élus, c'est-à-dire une large majorité. Et encore 1 sur 4 au 2e tour.

De la salle des fêtes où a eu lieu le dépouillement, on allait régulièrement téléphoner à Paris, pour donner les résultats. *« Nous ne sommes plus maîtres chez nous »* dit-on à gauche. La droite, elle, affirme qu'elle n'a pas le monopole des résidents secondaires. Quand il ne reste que le tourisme, la démocratie locale perd beaucoup en transparence.

SELAOUIT



Youen GWERNIG : « Emañ ar bed va iliz » (LBCD 04 Production Le Lagon Bleu).

Il y a tout juste dix ans, Youenn Gwernig annonçait son retrait de la scène bretonne. Un retrait provisoire, sans doute, mais d'un provisoire qui – c'est souvent le cas – durait.

Ce n'était pas vraiment le chômage. La sculpture, l'écriture aussi occupaient son temps. Youenn Gwernig a ainsi fait un passage convaincant en littérature, avec « An diri dir » et surtout « La Grande Tribu », paru chez Grasset. Et un passage beaucoup moins convaincant en qualité de directeur des programmes en langue bretonne à FR Tri. Mais il est vrai que la marge de manœuvre est étroite quand il n'y a que des miettes à gérer. La part du pauvre...



Heureusement, le grand Youenn revient à la chanson. Et en beauté, avec un disque – n'ayons pas peur des mots – tout simplement magnifique. « Emañ ar bed va illiz », paru en CD et en cassette.

Un disque, mais en même temps une affaire de famille puisque « Emañ ar bed va iliz » (« Le monde est mon église ») est édité par Le Lagon Bleu, dont la directrice n'est autre qu'Annaïg Baillard-Gwernig, la fille... de son père, qu'elle-même et ses sœurs, Mari-Loeiza et Gwen, y interviennent beaucoup et avec bonheur, et que Jean-Jacques Baillard, le gendre, en a signé quelques-uns des thèmes musicaux.

Et on constate avec plaisir qu'en dix ans, Youenn Gwernig n'a rien perdu de sa force. Une force tranquille ! Sa voix chaude, un peu rauque... prenante. Ses textes simples mais beaux, beaux dans leur simplicité. Des textes chantés, parfois dits, en français ou en anglais, en breton le plus souvent : cela fait longtemps que Youenn Gwernig revendique sa triple culture, son trilinguisme. Un accompagnement musical à la fois sobre et efficace signé Gildas Beauvir (guitares), Jean-Jacques Baillard (claviers) et Jean-Pierre Riou (guitare, bombarde)... Et puis, comme un cadeau supplémentaire, sur plusieurs titres, les voix d'Annaïg, Gwen et Mari-Loeiza : le bonheur devient alors total ! Youenn Gwernig et sez filles nous offrent, dans une atmosphère des plus chaleureuses, un folk 'n blues breton du meilleur effet.

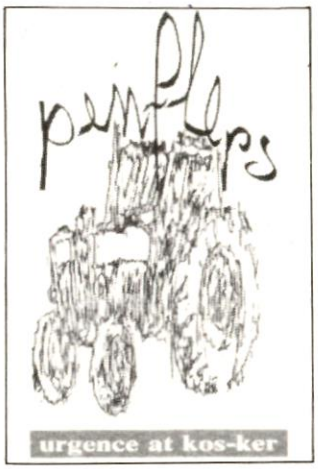
Deux reprises d'un album précédent, le superbe « E kreiz an noz » et « Breton blues » et surtout des nouveautés tout aussi réjouissantes, « Emañ ar bed va iliz », « Mintinou », « Emvod » ou « «N'hellen ket ven » (« Je ne pouvais plus ») dont je ne résiste pas à l'envie de vous livrer un « morceau choisi ».

« Je ne pouvais plus croire en mon Pays
Puisque les gens de mon peuple m'avaient trompé
Qui me disaient
C'est mal
De parler ainsi
Qui me disaient
C'est mal d'être le fils de mon père.
Mais je savais que mon père était Nominoë (...) »

Sans en avoir l'air, Youenn Gwernig souffle sur la braise bretonne et ça réchauffe le cœur... Sans exagération, sans doute ce qui s'est fait de mieux ces derniers temps, chez nous.

PENFLEPS : « Urgence at Kos-Ker » (M110 - production Le Lagon Bleu, distribution Keltia Musique).

Autre poulain de l'écurie du Lagon bleu, quoique dans un registre totalement différent : le groupe Penfleps. Le *PB* vous en a déjà touché deux mots, mais il nous faut y revenir. D'urgence.



Penfleps est en effet en passe de reprendre le flambeau d'une musique bretonne triomphante, conquérante. Son succès a déjà dépassé nos frontières et la dernière édition du Printemps de Bourges lui a réservé un accueil chaud, chaud, chaud.

La musique de Penfleps est inclassable. Du trad ? Du rock ? Du blues ? Du raï ? Un peu tout cela en même temps : un mélange détonnant ! La musique de Penfleps est indescriptible : il faut l'écouter, c'est tout.



Il faut écouter « I saw your face », il faut écouter la version speedée d' « E kreiz an noz » du susnommé Gwernig, il faut écouter « Ajkuk » ou – mon morceau préféré – « A anim ». Qu'ils s'expriment en breton, en anglais ou en... kabile, Jean-Jacques Baillard (percussions, claviers), Farid Ait Siameur (guitare acoustique, chant), à qui l'on doit les effluves arabisantes très épicées, et Jean-Pierre Riou (guitares, bombarde, harpe, chant) aidés dans leur tâche par Mekki Runarvot (guitare basse) et par les Penflepperez Sisters (!), nous servent une chanson bretonne musclée. Qui relève à la fois de Storlock, des Pogues – écoutez donc « Mean old waltz » – et de Cheb Kader.

Un seul regret : « Urgence at Kos-Ker » est paru en cassette et c'est vraiment trop court. Il nous faut un compact, d'urgence, avec, si possible, les textes des chansons. Et il vous faut, si ce n'est déjà fait, découvrir Penfleps. D'urgence.

KEMIA : « Musique apéritive » (CD 837, Escalibur, Diffusion Breizh).

Nouveau venu sur le marché, le groupe Kemia nous propose d'emblée un produit achevé. Il faut dire que les musiciens qui le forment ne sont pas les premiers venus.

Soïg Sibéril n'est pas seulement le guitariste de Gwerz – dont on espère au passage que l'année sabbatique tire à sa fin – il joue également dans Pennou Skoulm, et tout comme Alain Rouquette, dans Den, tandis que Frank Le Bloas vient de Storvan, groupe de festou-noz réputé. Quant à Jacky Molard, qui les accompagne au violon sur l'un des titres, il n'est vraiment plus utile de le présenter.

Il ne faut donc pas s'étonner que le résultat soit à la hauteur. L'idée de départ n'est sans doute pas révolutionnaire. Introduire le bouzouki dans la musique celtique, et le mêler à des instruments beaucoup moins... exotiques (guitares, claviers), cela a déjà été fait et tout le monde se souvient en particulier du fameux groupe irlandais Planxty.

Reste qu'ici l'homogénéité parfaite de Kemia donne à l'expérience une nouvelle dimension. On ne peut pas dire, pour autant, que de l'homogénéité naît l'ennui : nos trois musiciens, s'appuyant sur une formation et une expérience solides, se permettent tout, passant avec un bonheur égal du répertoire le plus traditionnel (suites de plinn ou de réels) à des compositions flirtant à l'évidence avec le classique (« La Pluie »), sans oublier l'indispensable touche venue d'Orient (« Zagreb »).

Écoutez voir (et c'est vraiment l'expression qui convient) « Il pleut des cordes », un morceau qui, littéralement, ruisselle... vous m'en donnerez des nouvelles.

Pierre MORVAN

Exposition

La Bretagne au temps des ducs

Une première

Une exposition internationale coproduite par des Nantais et des Finistériens, à savoir le musée Dobrée de Nantes et le Centre culturel de l'Abbaye de Daoulas, avec le soutien des conseils généraux de Loire-Atlantique et du Finistère. Une exposition consacrée à la Bretagne au temps des ducs, qui ira à Nantes (6 novembre 1991-9 février 1992) après son séjour à l'abbaye de Daoulas (16-6/6-10-1991). Voilà ce qui donnait lieu à une inauguration spectaculaire, le 13 juin dernier, à Daoulas, sous la houlette de J.Y. Cozan, député, vice-président du Conseil général et surtout président de l'association organisatrice, avec C. Miossec, président du C.G. du Finistère, et E. Landrein, député, vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique.

Tous se firent les chantres de la bretonnité : *« Historiquement, culturellement, la Loire-Atlantique est bretonne »*, déclara le député d'Ancenis, *« on le prouve à chaque instant »*, ajoutant *« on se fait un plaisir, même un devoir de travailler pour notre pays, la Bretagne ». « Car nous sommes un pays et non pas une région »* devait ajouter P.Y. Cozan. *« Être bretons, c'est être soi-même, pour aller plus loin, pour chercher la vérité et aller au contact de toutes les civilisations »*, conclut le responsable de la politique culturelle du Finistère. Dans le dossier remis à la presse, il dénonce *« une Bretagne volontairement tenue dans l'ignorance de son histoire, car le nec plus ultra de notre système éducatif a été de faire de nous, trop souvent, des visages sans relief, des personnalités sans identités et sans racines pour mieux nous identifier au Français moyen de nulle part »... « A la fin du XV^e siècle, il y avait en Bretagne un véritable État moderne. C'est peut-être ce que les Bretons découvriront dans cette exposition ».*

De fait, de gros efforts ont été faits pour apporter des objets rares, de valeur et significatifs, comme en témoignera le luxueux catalogue de 192 pages grand format.

Le « clou » de l'exposition est certainement l'écrin d'or contenant le cœur d'Anne de Bretagne, reliquaire qui n'a quitté Nantes que trois fois. Le parchemin du traité de Guérande, par lequel Jean IV est reconnu duc de Bretagne par le roi de France Charles V au terme de la guerre de Succession, est aussi présent. Tous les ducs de Bretagne y ont leur portrait, grâce au manuscrit des Carmes de Nantes, spécialement apporté de la bibliothèque de l'Université de Princeton (USA). Les livres d'heures recueillis dans les bibliothèques de Rennes et de Nantes ont fourni, sous forme de grandes photos couleurs, une bonne illustration de scènes de la vie ordinaire.

Les sceaux et les monnaies ducales sont également présents en quantité, ce qui nous montre l'habileté et le sens



esthétique des graveurs, ainsi que le message politique qu'on a voulu y faire passer. La richesse en objets est telle qu'on a l'impression que les concepteurs de l'exposition ont voulu tout dire sur une période étendue, du XIII^e au XV^e siècle.

Questions

C'est là que l'on pourra émettre quelques réserves : on semble parti d'une intention précise : l'évolution de la Bretagne aux XIV^e-XV^e siècles, au temps des Montfort, c'est-à-dire de l'**État breton.** Puis la période s'est dilatée, du XII^e siècle au mariage d'Anne, événement qui prend une dimension démesurée par rapport au reste. La recherche du bel objet spectaculaire – parfois présenté hors de son contexte historique – l'a souvent emporté dans l'esprit des muséographes sur la présentation pédagogique et scientifique d'une époque sur laquelle circulent encore trop de clichée. Au XV^e siècle, l'État breton était prospère, viable, solide, bien organisé, moderne aussi, c'est-à-dire avec une forte pression fiscale ! Comment expliquer autrement la floraison artistique que nous révèle l'exposition ?

Ces aspects apparaissent dans les notices du catalogue, sous la plume de J. Kerhervé, J.C. Cassard, Donatien Laurent et d'autres mais sont relégués à la portion congrue dans l'exposition. Enfin, les membres de l'équipe de Skol Vreizh, auteur de l'ouvrage « L'État breton » (1341-1532) retrouveront dans l'exposition l'essentiel de leurs illustrations et même des extraits de chapitres. La couverture même de leur livre a fourni l'affiche de l'exposition. Leur choix étant bon, on ne s'étonnera pas qu'ils aient si fortement inspiré les concepteurs de l'exposition. Souhaitons seulement que le livre soit présenté aussi aux visiteurs. Les circonstances du rattachement y apparaissent sous leur cynique brutalité alors que l'exposition reste floue sur la question.



J.Y. Cozan, E. Landrein et C. Miossec à l'inauguration.

Quoi qu'il en soit, le capitaine a réussi à faire travailler ensemble deux écoles muséographiques et le résultat, du point de vue de la connaissance de la Bretagne, vaut le déplacement.

J.J.M.

Stage de breton *« 100 % débutants »*

Skol An Hanternoz et le Centre de Classes Vertes de La Chapelle-Neuve organisent un stage intensif de breton réservé aux débutants.

Dates : Du lundi 2 septembre 1991 à 14 h, au vendredi 6 à 14 h.

But : Acquérir les premières bases du breton écrit et parlé. Pouvoir commencer à s'exprimer dans les situations courantes de la vie quotidienne.

Technique : 1. Cours en salles par petits groupes limités à 8 personnes ; 2. mise en pratique en situation au cours des repas, des veillées et des activités extérieures.

Inscription avant le 14 août 1991 (places limitées), à envoyer au Centre de Classes Vertes, 5 hent an Dachenn Sport, 22160 La Chapelle-Neuve.

Urgent : A LOUER
Au cœur des Monts d'Arrée
GÎTE RURAL
Maison indépendante, jardin, dépendances, équipement moderne, calme assuré.
S'adresser au PB qui transmettra (PB-07).



Fêtes traditionnelles

Juillet

7, Guingamp 22, *Les Enfants de Bretagne,* tél. 96.43.73.89.

11 au 14, Pont-l'Abbé 29, *Fête des Brodeuses,* tél. 98.87.24.44.

14, Locronan 29, *Fête des collines bleues,* tél. 98.91.70.14.

14, Pleumeur-Bodou 22, *Fête folklorique,* château de Kerduel, tél. 96.23.91.17.

17 au 21, Plozévet 29, *Festival international de folklore,* tél. 98.91.44.33 et 98.91.40.43.

20, Paimpol 22, *Fête des Terre-Neuvas,* tél. 96.20.82.50.

21, Muzillac 56, *Fête de Pen Mur,* tél. 97.41.53.04.

22 au 28, Quimper 29, *Festival de Cornouaille,* tél. 98.55.53.53 et 98.95.04.69.

Août

2 au 11, Lorient 56, *Festival Interceltique,* tél. 97.21.24.29 et 97.21.07.84.

3, Lorient 56, *Championnat national des Bagadou,* tél. 97.21.24.29 et 97.21.07.84.

4, Pont-Aven 29, *Fête des Fleurs d'ajonc,* tél. 98.06.04.70.

4, Plougasnou 29, Festival de la Mer, tél. 98.67.31.88.

10, Tréboul 29, *Son, Lumières et Danses,* tél. 98.74.01.43.

10, Riec-sur-Belon 29, ferme de Lijou-Trebellec, *Soirée folklorique de l'Aven,* tél. 98.06.97.65.

10 et 11, Saint-Briac-sur-Mer 35, *Fête des Mouettes,* tél. 99.88.32.47.

11, Beuzec-Cap-Sizun 29, *Fête des Bruyères,* Tél. 98.70.40.79.

11, Perros-Guirec 22, Fête des Hortensias, tél. 96.91.02.28 et 96.23.21.15.

13 au 15, Plomodiern 29, *Festival folklorique du Menez-Hom,* tél. 98.81.51.29 et 98.81.27.37.

13 au 18, Guingamp 22, *Festival de la danse bretonne et de la Saint-Loup,* tél. 96.43.73.89.

14-15, Port-Manech/Nevez 29, *Fête de l'Aven,* tél. 98.06.81.26 et 98.06.87.90.

14 au 18, Concarneau 29, *Fête des Filets bleus,* tél. 98.97.01.44.

15, Audierne 29, *Fête d'Armor,* tél. 98.70.03.88.

15, Bannalec 29, *Festival folklorique des Genêts d'or,* tél. 98.39.81.67.

22 au 25, La Baule 44, *Journées culturelles bretonnes, Pardon de la Baule,* tél. 40.24.34.44.

(Fêtes sélectionnées par la Fédération des comités des fêtes folkloriques bretonnes).

21e FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

EMVOD AR GELTED

Principales manifestations

Vendredi 2 août
- Dan Ar Braz en concert ;
- Cotriade ; pub breton ; fest-noz.

Samedi 3 août
- Championnat national des bagadou ;
- Concerts au Forum des arts ;
- Soldat Louis en concert ;
- Folk d'Irlande ;
- Grande Nuit des cormemuses.
- « Myrrdhin, la quête du Graal », danse contemporaine ;
- Concert de harpe celtique ;
- Trophée des solistes de Gaïta (élim.) ;
- Trophée des solistes de Gaïta (finale) ;
- Pub interceltique ; fest-noz ; café-théâtre.

Dimanche 4 août
- Grande parade des Nations celtes (3.500 costumes) ;
- Festival des danses de Bretagne ;
- Concerts au Forum des arts ;
- Triomphe des sonneurs et danseurs ;
- Tri Yann en concert ;
- Folk Asturies/Galice ;
- « Chœur des Nacres », danse et musique contemporaine par la Cie Volanvag ;
- Concert bombarde et orgue ;
- Trophée des solistes de grande cornemuse (élim.) ;
- Trophée des solistes de grande cornemuse (finale) ;
- Pub interceltique ; fest-noz ; café-théâtre.

Lundi 5 août
- Kathryn Tickell/De Dannan en concert ;
- Concerts au Forum des arts ;
- Orchestre régional de jazz/bagad de Kemperle (création) ;
- Concert des solistes de Gaïta ;
- Chœurs du Pays de Galles ;
- Pub interceltique ; fest-noz ; café-théâtre.

Mardi 6 août
- Concerts au Forum des arts ;
- Création symphonique pour orchestre et instruments traditionnels ;
- Triomphe des pipe-bands ;
- Concert de Uillean Pipe ;
- Pub interceltique ; fest-noz ; café-théâtre.

Mercredi 7 août
- Concerts au Forum des arts ;
- Grande Nuit de la Mer n° 1 ;
- Concert de musique de chambre ;
- Jazz au pub ; fest-noz.

Jeudi 8 août
- Concerts au Forum des arts ;
- Nuit du folk d'Ecosse ;
- Rock à l'Ouest ;
- Soirée poésie avec Yvon Le Men : « Vers l'extrême Nord du Monde » ;
- Concert de musique ancienne ;
- Pub interceltique ; fest-noz ; café-théâtre.

Vendredi 9 août
- Concerts au Forum des arts ;
- Création symphonique de Patrick Cassidy ;
- Roland Becker ; jazz au Forum ;
- Pub interceltique ; fest-noz ; café-théâtre.

Samedi 10 août
- Concerts au Forum des arts ;
- Grande Nuit de la country music ;
- Grande Nuit du Port de pêche ;
- ZAP en concert ;
- Championnat international de pipe bands ;
- Championnat international de batteries ;
- Rock au pub ;
- Trophée mondial de la harpe celtique (élim.) ;
- Fest-noz.

Dimanche 11 août
- Danses du monde celte ;
- Concerts au Forum des arts ;
- Grande Nuit de la Mer n° 2 ;
- Trophée Matelin An Dall (couples de sonneurs) ;
- Trophée mondial de la harpe celtique (finale) ;
- Concours de chants traditionnels bretons ;
- « La Bottine Souriante » en concert ;
- Tournoi de lutte bretonne ;
- Fest-noz ; pub interceltique.

Le comité se réserve le droit de modifier ce programme.

Festival interceltique de Lorient, 2 rue Paul-Bert, 56100 Lorient, tél. 97.21.24.29 ; fax 97.02.2235 ; minitel 36 14 code AZIMUT.

Au Festival de Cornouaille
(Quimper, 22-28 juillet)

Tous les jours, de 10 h à 23 h 30, avec notamment :

Lundi 22 : Chœurs de l'Armée Rouge (21 h 30).

Mardi 23 : Chants sacrés des Pays celtes, musique, chants et danses de Bretagne avec la Kevrenn Alre.

Mercredi 24 : « Voix d'Europe » (Iles Hébrides, Sardaigne, Bretagne avec E. Marchand) ; le mystère des voix bulgares.

Jeudi 25 : « Voix d'Europe » (tsiganes, roumaines, Bretagne) ; Clannad en concert (21 h 30.).

Vendredi 26 : **Nuit des vieux quartiers,** 18 groupes : chants, musiques, conteurs, marionnettes, artisans, expositions, costumes, jeux bretons. Repas de campagne et des ports.

Samedi 27 : **Chants de traditions** (Espagne, Pays Basque, Corse, Sardaigne) ; **chants sacrés d'Europe** (Grèce, Pays de Galles, Bretagne) ; **Kassav** (tout à 21 h 30).

Dimanche 28 : 14 h 30, Abadenn Veur (2.000 participants) ; 21 h 30, Dan ar Braz en concert avec P. Molard, J. Pellen, P. Péron, etc).

Renseignements, tél. 98.55.53.53.

Stage de langue et de culture bretonnes d'Al Leur Nevez et Skol Vrezoneg

Comme chaque année, du 22 au 27 juillet 1991 au Likès, place de la Tourbie, Quimper, Loeiz Roparz organise un stage s'attachant à la langue bretonne et aussi à son environnement chanté et dansé. Ce stage offre la qualité et la pluralité d'intervenants se situant à plusieurs niveaux.

Un cours de premier niveau assuré par André Mercier, d'Emgleo Breiz, méthode audiovisuelle de l'UBO.

Un cours de deuxième niveau assuré par Loeiz Roparz, méthode d'Al Leur Nevez.

Le cours supérieur est placé sous l'autorité de Mgr Visant Fave qui apportera son sens pédagogique, sa longue et diverse pratique de la langue bretonne.

Chaque jour verra un intervenant différent : G. Bernier, F. Favereau, Ch. Ar Gall, Mikaël Ar Gow, Naïg Rozmor, J.M. Guilcher.

Inscriptions et renseignements complémentaires : Al Leur Nevez, 38 Hent Kerlagatu, 29000 Kemper, tél. 98.55.54.73.

La relaxation par le yoga sera assurée par Tremeur Bourles.

TRI YANN
En concert à Paimpol le 14 août

Après la sortie de leur nouvel album « Belle et Rebelle », superbe hommage à leur ville, Nantes, après un vingtième anniversaire fêté en fanfare, avec tambours et trompettes, le groupe **Tri Yann,** spécialiste du « folk-rock breton en bragoubraz et perfecto », se produira cet été en Bretagne pour une série de concerts.

Il fera bien sûr étape au Festival Interceltique de Lorient, mais aussi **à Paimpol (place Gambetta), le mercredi 14 août (21 heures),** à l'initiative de la section locale de l'UDB.

Locations : à Paimpol (Maison de la presse, office du tourisme, Melody, Le Treust, Nouvelle Vague), Tréguier (Co. Per Marine), Lannion (Gwalarn), St-Brieuc (Errance), Guingamp (Kermen), Plouha (syndicat d'initiative), Pléhédel (Andrieux).

Le 20 juillet à Paimpol
NOZ AR MOR 91

Le groupe « Les Pires » (rock « tzigane »), les Bleizi Ruz et les Brumans, les frères Morvan : ce sont quelques-unes des têtes d'affiche de l'édition 91 de la Nuit de la mer (Noz ar mor), organisée chaque année par l'école Diwan de Paimpol.

Elle aura lieu le samedi 20 juillet, à partir de 20 h (et jusqu'à l'aube), place Gambetta (près de la halle aux poissons) à Paimpol.

Au programme, concert, fest-noz et dégustation de fruits de mer cuisinés...





TRI YANN

9-10-11 août à Paimpol
Fête du chant de marin et du bateau traditionnel

La première fête du chant de marin en 1989 avait accueilli près de 60.000 spectateurs. Cette année, les organisateurs (l'ADEPAR) espèrent faire mieux encore et le programme particulièrement alléchant de l'édition 91 permet en effet de penser que des records seront battus.

Les 9, 10 et 11 août prochains, on attend à Paimpol plus de 100 voiliers traditionnels, 40 groupes de musique parmi lesquels, bien sûr, les locaux de l'étape (Cabestan, Djiboudjep, Long John Silver...) mais aussi le vétéran anglais Stan Hugill, des Russes (Bielka), des Hollandais (Liereliet), des Flamands (T'klieske), des Suédois, des Australiens, etc.

Également au programme, des régates, des expositions, des stands, du cinéma maritime, des repas de poissons... et une ambiance sympathique, familiale et bon enfant.

Renseignements au 96.20.42.21 (ADEPAR) ou au 96.20.83.16 (Office du tourisme de Paimpol).

Peuples de l'hexagone non reconnus

Il me semble qu'il y a là un joli coup-fourré de la part de ceux qui gouvernent. Les régimes se suivent en France et se ressemblent. Hier, les peuples de l'hexagone n'étaient vu par les Républiques successives que comme des bras sans tête (un vulgaire troupeau de besogneux), aujourd'hui on accepte de reconnaître l'existence de notre cerveau, mais seulement comme un outil de production. Ce que nous ressentons, ce que nous pensons au plus profond de nous-même, l'analyse que nous faisons de l'histoire de notre peuple et l'idée que nous avons de son présent et de son avenir ne représente rien pour les centralistes parisiens ou siègeant en province (il y en a beaucoup...).

Qu'à cela ne tienne ; je continuerai de proclamer, mon sentiment d'appartenance au peuple des Bretons, même à 10.000 km de ma patrie ; je reste persuadé que le fédéralisme est le seul système de gouvernement démocratique ; je pense de plus en plus qu'il peut y avoir un régime politique alternatif entre le libéralisme et le socialisme et que ce qui se fait actuellement n'a rien à voir avec ce que nous somme en droit d'attendre d'un pays qui se prétend celui des droits de l'homme. On y ruine une majorité de paysans et on donne une retraite de misère à ceux qui ont tant travaillé. On laisse faire des licenciements massifs dans l'industrie. Il n'y a de travail que pour les jeunes qui ont eu la chance de pouvoir faire des études (et encore), les autres sont marchandés par les « boîtes intérimaires ».

Tout cela n'est pas lié à la fatalité, nous le savons bien... Il y a longtemps qu'on exploite certains peuples dans cet hexagone et en outre-mer, à des fins économiques pour les uns et stratégiques pour les autres.

D. AUPIAIS

Centralisme, quand tu nous tiens...

Voici un extrait d'une lettre du 21 mars 1808 écrite par le préfet du Finistère à l'attention du préfet du Morbihan.

« Je viens fixer votre attention sur une idée qui m'a été suggérée par le ministre de l'Intérieur concernant la plus parfaite organisation du nouveau système métrique. Son excellence m'annonce que plusieurs préfets se sont concertés de manière à ce que l'inspecteur des poids et mesures de leur division arrivât dans leur département à une époque et pour une période déterminée et il m'invite à examiner avec vous et messieurs les préfets d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord si un arrangement... ».

Sm 101, Arch. dép. du Morb.

Qu'y a-t-il de commun entre le régime napoléonien, le régime pétainiste et les républiques successives ? La même conception autoritaire de l'exercice du pouvoir politique héritée de l'absolutisme Louisquatorzien.

P. LANOË

Attention au manuscrit !

L'article élogieux de M. Rannou sur l'éditeur Piccolec ne va pas manquer de surprendre certains de nos lecteurs. Savez-vous que ce vaillant défenseur de la culture bretonne a pour principe de ne jamais retourner les manuscrits qui ne lui plaisent pas ? Au total Piccolec n'a pas publié beaucoup d'œuvres bretonnes.

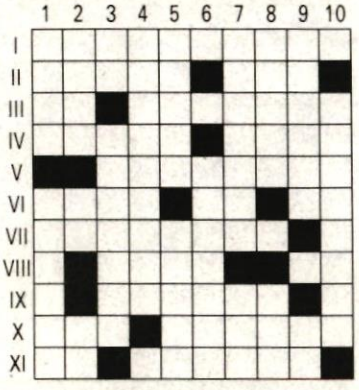
Votre article va inciter un certain nombre d'auteurs bretons à lui adresser un manuscrit. Peut-être serait-il nécessaire de les informer, que la séparation risque d'être définitive et qu'il serait bon qu'ils procèdent aux cérémonies usuelles en pareil cas : confession, bénédiction, photographies du document sur le lit de mort, etc.

Anonyme - Redon

NDLR : C'est une pratique courante chez les éditeurs.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

Problème n° 33
(quelques mots sont en breton)



HORIZONTALEMENT

I. Individu du genre exalté, voire dangereux, dont le « gros blond » de La Trinité constitue un bon exemple. – II. Peut se faire avec ou sans rames ; En navigant. – III. Lettres de Broons ; Considéré comme un droit par les anciens Paganiz. – IV. De ce côté de l'Atlantique, ont seulement lieu vers Sables-d'Or ; Côtier. – V. Ce n'était pas nécessairement un ferrailleur breton. – VI. Communes à Louargat et à Ploufragan ; Défini contracté ; Tête de brigand. – VII. Passé dans la langue, le nom de ce gouverneur des Gaules sied également bien au « gros blond ». – VIII. Personnage du théâtre de Villiers de l'Isle-Adam ; Article. – IX. Selon un ingénieur du XVIII[e] siècle, les menhirs de Carnac auraient été destinés à abriter celles des Romains ! – X. Sentinelle romaine non prévue par certains Gaulois ; Appât de pêche. – XI. En pleine évolution, même en Bretagne ; Jadis entre la Bretagne et la France.

VERTICALEMENT

1. Le « gros blond » n'est vraiment pas celui de la Bretagne... ; Devant Dieu. – 2. Aucune n'effrayait Bernard Hinault ; Epelé : élevé ; Etait malheureusement submersible. – 3. Suffixe fréquent ; Pourrait seule excuser certains propos du « gros blond ». – 4. Qu'un amer le soit est bien la moindre des choses. – 5. Telle la Bretagne, aux yeux de ses détracteurs ; D'origine scandinave, son nom ne doit vraiment rien aux anciens occupants de l'actuelle Ille-et-Vilaine. – 6. Gwenn ha du, etc. – 7. Décidément, encore une bonne définition du « gros blond » ; Autour d'un sac. – 8. Peut-être celui évoqué dans « Les Prisons de Nantes » ; A la fois. – 9. En tant que tel, on ne peut pas dire que Jules Lequier ait fait ses preuves... ; De bas en haut : suit parfois le chef. – 10. Ces crustacés devraient normalement vivre en bonne intelligence avec les hippocampes.

M. ERWAN

Solution du problème n° 32

Horizontalement :
I. Canalisées. – II. Ab ; Ria. – III. Envahirent. – IV. Veillée. – V. Rocamadour. – VI. Um ; Conte. – VII. LOE (Eol) ; NDE (Den). – VIII. Rieux ; Dero. – IX. Sz ; Ridée. – X. En ; Ler ; Re. – XI. Cléden ; Dor.

Verticalement :
1. Chevriers. – 2. Neo ; Izel. – 3. Navicule ; Ne. – 4. Abalamour. – 5. HLM ; Exilé. – 6. IEAC ; Den. – 7. Redonder. – 8. Ere ; Ondée. – 9. Ein ; Uter ; Ro. – 10. Saturé ; Ober.

POBL VREIZH

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 3[e] trimestre 1991.

INSTANTANÉS...









INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES INFIRMIÈRES ANESTHÉSISTES TOUJOURS EN GRÈVE...





LE PAYSAN BRETON ET SA MAISON

Tiez

JEAN-FRANÇOIS SIMON

Les types de maison dans le contexte d'exploitation agricole, la construction, les matériaux, les techniques, les outils, les transformations, la vie paysanne, l'environnement, les traditions, le mobilier, une source d'informations considérable et l'érudition sans faille de Jean-François Simon font de Tiez *un témoignage plein de vie, d'une authenticité et d'une qualité indiscutables.*
Un ouvrage centré sur la maison proprement dite sans en négliger l'environnement immédiat, qui intéressera tous ceux qui d'une manière ou d'une autre apprécient les maisons traditionnelles.
Au-delà de la maison on y voit apparaître le paysan et son cortège de motivations, de besoins, de croyances : toute une civilisation revit dans Tiez, *découvrez-la.*

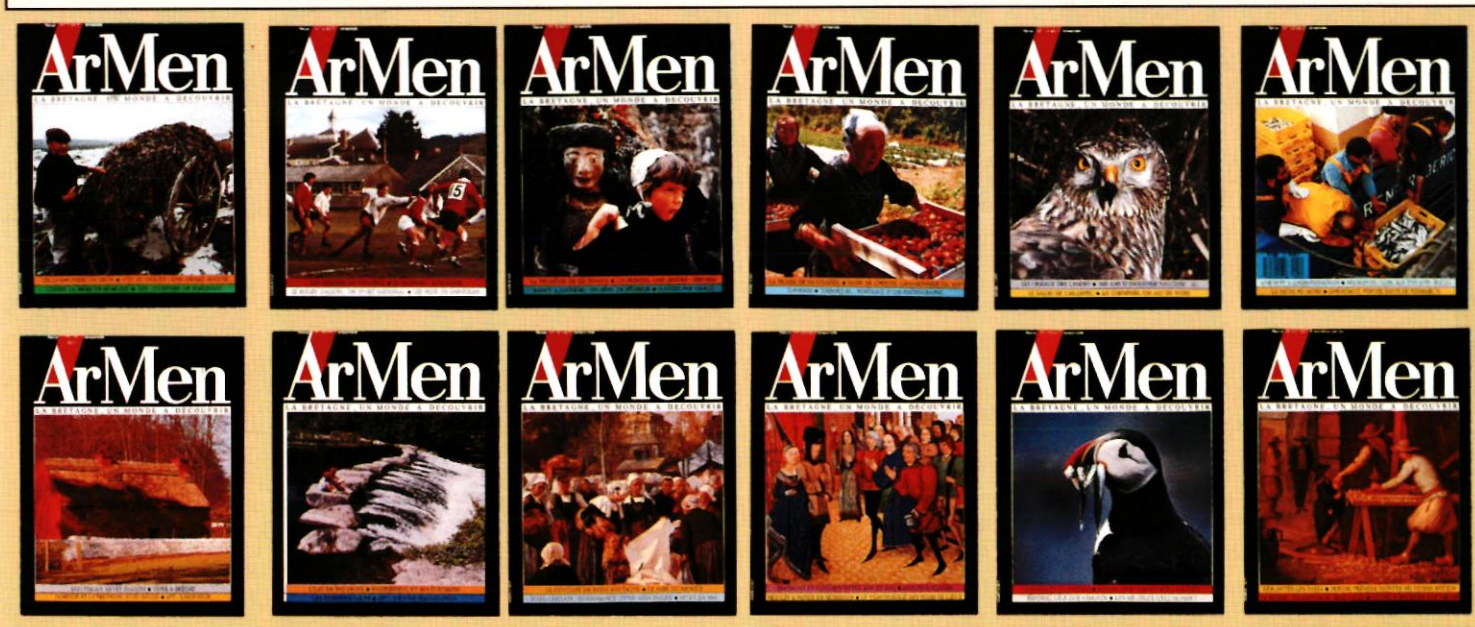
COLLECTION ARCHITECTURE TRADITIONNELLE BRETONNE



TOME I : **LE LÉON**



TOME II : **LA CORNOUAILLE**



TIEZ est édité par la revue ArMen :

Huit numéros par an,
c'est un peu plus de 600 pages à conserver précieusement. Par la variété des sujets abordés, *ArMen* s'affirme comme la véritable encyclopédie vivante de la région.
La Bretagne : des hommes y travaillent, y vivent, y rêvent. *ArMen* est leur revue.

TIEZ I : **LE LÉON.** Un très bel ouvrage au format 22 × 27 cm de 304 pages, plus de 500 illustrations, plans et croquis; reliure pleine toile sous jaquette illustrée : **360 F.**
TIEZ II : **LA CORNOUAILLE.** Un très bel ouvrage au format 22 × 27 cm de 315 pages, plus de 400 illustrations, plans et croquis; reliure pleine toile sous jaquette illustrée : **380 F.**
ArMen : Abonnement 1 an - 8 numéros : **380 F** (soit 100 F d'économie)
Abonnement 2 ans - 16 numéros : **700 F** (soit 260 F d'économie)
Demandez notre catalogue illustré gratuit, 44 pages couleur.
ArMen, Abri du Marin, B.P. 159, 29171 DOUARNENEZ Cedex

DU 2 AU 11 AOÛT



FESTIVAL INTERCELTIQUE

LORIENT

